

RAPPORT SUR LES RISQUES

2024

PILIER 3 - 30.06.2024

SOMMAIRE

1	CHIFFRES CLÉS	3	9	RISQUE DE LIQUIDITÉ	107
			9.1	Réserve de liquidité	107
			9.2	Ratios réglementaires	107
			9.3	Bilan échéancé	112
2	FACTEURS DE RISQUE	7	10	RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)	117
	2.1 Facteurs de risque	7	10.1	Modèle 1 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Qualité de crédit des expositions par secteur, émissions et échéance résiduelle	119
3	GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	17	10.2	Modèle 2 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Prêts garantis par des biens immobiliers- efficacité énergétique des sûretés	128
	3.1 Champ d'application – Périmètre prudentiel	17	10.3	Modèle 3 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Paramètre d'alignement	129
	3.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	22	10.4	Modèle 4 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Expositions sur les 20 plus grandes entreprises à forte intensité de carbone	130
	3.3 Ratio TLAC	23	10.5	Modèle 5 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque physique potentiellement lié au changement climatique : Expositions soumises à un risque physique	131
	3.4 Ratio de levier	23	10.6	Modèle 6 : Récapitulatif des ICP des expositions alignées sur la taxonomie	148
	3.5 Coussin contracyclique	24	10.7	Modèle 7 : Mesures d'atténuation : actifs entrant dans le calcul du GAR	149
	3.6 Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	26	10.8	Modèle 8 : GAR (%)	158
			10.9	Modèle 10 : Autres mesures d'atténuation du changement climatique non couvertes dans le règlement (UE) 2020/852	162
4	RISQUE DE CRÉDIT	37	11	RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3	165
	4.1 Informations quantitatives	37		11.1 Responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	165
	4.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	54		11.2 Attestation du responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	165
5	RISQUE DE CONTREPARTIE	81	12	ANNEXES	167
	5.1 Ventilation du risque de contrepartie - Synthèse	81			
	5.2 Ventilation du risque de contrepartie - Détail	82			
6	TITRISATION	91			
7	RISQUE DE MARCHÉ	99			
	7.1 Value at Risk 99% (VaR)	99			
	7.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	101			
	7.3 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	102			
8	RISQUE STRUCTUREL DE TAUX	105			

ABRÉVIATIONS COURANTES

Millions d'euros : M EUR / Milliards d'euros : Md EUR / ETP : Effectifs en équivalent temps plein
Classements : les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.

RAPPORT SUR LES RISQUES

2024

PILIER 3 - 30.06.2024

1

CHIFFRES CLÉS

Les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après prennent en compte les dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9, et ce sur tout l'historique considéré.

TABLEAU 1 : INDICATEURS CLÉS (KMI)

(En M EUR)

		30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023	30.06.2023
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	50 937	50 832	51 127	50 638	49 957
2	Fonds propres de catégorie 1	60 977	60 835	60 510	60 782	60 995
3	Fonds propres totaux	72 009	72 148	70 846	71 043	71 493
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA)						
4	Montant total de RWA	388 536	388 216	388 825	384 226	385 011
RATIOS DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	13,11%	13,09%	13,15%	13,18%	12,98%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	15,69%	15,67%	15,56%	15,82%	15,84%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	18,53%	18,58%	18,22%	18,49%	18,57%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)⁽¹⁾						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,42%	2,42%	2,14%	2,14%	2,14%
EU 7b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	1,44%	1,44%	1,20%	1,20%	1,20%
EU 7c	dont à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (%)	1,86%	1,86%	1,60%	1,60%	1,60%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,42%	10,42%	10,14%	10,14%	10,14%
EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,81%	0,79%	0,56%	0,56%	0,53%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-

(En M EUR)		30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023	30.06.2023
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	1,00%	1,00%	1,00%	-	-
11	Exigence globale de coussin (%)	4,31%	4,29%	4,06%	4,06%	4,03%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	14,73%	14,71%	14,20%	14,20%	14,17%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	7,17%	7,15%	7,45%	7,48%	7,27%
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale ⁽²⁾	1 461 927	1 458 821	1 422 247	1 467 589	1 455 480
14	Ratio de levier (%)	4,17%	4,17%	4,25%	4,14%	4,19%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,10%	0,10%	-	-	-
EU 14b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	-	-	-	-	-
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) ⁽³⁾	3,10%	3,10%	3,00%	3,00%	3,00%
EXIGENCE DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%) ⁽³⁾	3,60%	3,60%	3,50%	3,50%	3,50%
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	283 125	276 307	271 976	263 594	257 650
EU 16a	Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	383 441	393 272	400 665	416 598	426 110
EU 16b	Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	202 667	218 786	229 446	247 981	258 240
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	181 774	174 531	171 220	168 617	167 871
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	156,20%	158,62%	159,31%	156,84%	154,00%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	573 173	671 843	666 138	654 781	651 437
19	Financement stable requis total	672 647	573 333	560 850	561 293	575 937
20	Ratio NSFR (%)	117,36%	117,18%	118,77%	116,66%	113,11%

(1) L'exigence de fonds propres applicable au groupe Société Générale au titre du Pilier 2 s'élève à 2,42% (dont 1,20% en CET1) jusqu'au 30/06/2024, portant l'exigence de fonds propres SREP totale à 10,42%.

(2) La mesure de l'exposition de levier tient compte, sur tout l'historique considéré, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne.

(3) L'exigence de ratio levier applicable au groupe Société Générale est de 3,5% dont 3% de l'exigence réglementaire au titre du Pilier 1 et 0,5% lié aux coussins OLRR.

TABLEAU 2 : TLAC - INDICATEURS CLÉS (KM2)

		TLAC				
		30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023	30.06.2023
(En M EUR)						
FONDS PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ÉLIGIBLES, RATIOS ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS⁽¹⁾						
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	110 259	125 613	124 152	124 378	123 256
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	388 536	388 216	388 825	384 226	385 011
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	28,38%	32,36%	31,93%	32,37%	32,01%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 461 927	1 458 821	1 422 247	1 467 589	1 455 480
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	7,54%	8,61%	8,73%	8,47%	8,47%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non	Non	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	0	13 588	13 609	13 448	13 475
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	0,00%	66,10%	66,55%	69,84%	78,24%

(1) Avec prise en compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré.

Le Groupe Société Générale présente, au 30 juin 2024, un ratio TLAC de 28,38% des expositions pondérées (RWA) pour une exigence réglementaire de 22,31% et 7,54% de l'exposition de levier pour une exigence réglementaire de 6,75%.

À compter du T2-2024, le Groupe Société Générale a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72 ter (3) du règlement CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect de l'exigence TLAC



2

FACTEURS DE RISQUE

2.1 FACTEURS DE RISQUE

Actualisation des pages 18 à 30 du Pilier 3 de 2024

Les facteurs de risque non mentionnés dans ce document sont réputés inchangés.

2.1.1 RISQUES LIÉS AUX CONTEXTES MACROÉCONOMIQUE, GÉOPOLITIQUE, DE MARCHÉ ET RÉGLEMENTAIRE

2.1.1.1 Le contexte économique et financier mondial, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe étant un établissement financier d'envergure mondiale, ses activités sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Groupe exerce 40% de son activité en France (en termes de produit net bancaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023), 38% en Europe, 8% en zone Amériques et 14% dans le reste du monde. Le Groupe pourrait être confronté à des détériorations significatives des conditions de marché et de l'environnement économique résultant notamment de crises affectant les marchés de capitaux ou du crédit, de contraintes de liquidité, de récessions régionales ou mondiales et d'une volatilité des cours des matières premières (notamment le pétrole et le gaz naturel). D'autres facteurs peuvent expliquer ces dégradations tels que la variabilité des taux de change ou des taux d'intérêt, de l'inflation ou la déflation, des dégradations de notation, des restructurations ou des défauts des dettes souveraines ou privées, ou encore des événements géopolitiques (tels que des actes terroristes ou des conflits armés). Par ailleurs, l'apparition de nouvelles pandémies de type Covid-19 ne peut être exclue. De tels événements, qui peuvent intervenir de manière brutale et dont les effets pourraient ne pas avoir été anticipés et couverts, sont susceptibles d'affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions dans lesquelles le Groupe évolue et d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière, son coût du risque et ses résultats.

L'environnement économique et financier est exposé à des risques géopolitiques qui s'intensifient. La guerre en Ukraine qui a débuté en février 2022 provoque des tensions élevées entre la Russie et les pays

occidentaux, avec des impacts sur la croissance mondiale, sur le prix de l'énergie et des matières premières et sur la situation humanitaire, ainsi que des sanctions économiques et financières mises en place par un grand nombre de pays, notamment en Europe et aux États-Unis. La guerre entre Israël et le Hamas qui a débuté en octobre 2023 pourrait avoir des impacts similaires ou y contribuer. Les tensions toujours en cours autour de la mer Rouge pourraient potentiellement peser sur l'approvisionnement en gaz et en pétrole, ou sur leur prix et leurs délais de livraison.

L'année 2024 est également marquée par un grand nombre d'élections, en France, en Europe et dans le monde, avec notamment l'élection présidentielle américaine prévue en novembre. A la suite des élections européennes et législatives en juin et juillet 2024, les incertitudes politiques en France pourraient être sources de tensions financières. A moyen terme, la fragmentation du paysage politique européen pourrait être de nature à perturber la coordination des politiques liées à la défense, la transition écologique, l'union bancaire et des marchés des capitaux.

En Asie, les relations américano-chinoises, entre la Chine et Taïwan et les relations entre la Chine et l'Union européenne sont porteuses de tensions géopolitiques et commerciales, de relocalisations de production et de risques de fractures technologiques.

L'environnement de taux plus élevés et la faiblesse de la croissance pourraient avoir un impact sur les actifs boursiers, et les secteurs sensibles aux taux d'intérêt comme l'immobilier sont en train de s'ajuster, notamment en Europe. La Réserve Fédérale Américaine (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) devraient maintenir des conditions monétaires restrictives même si la BCE a déjà commencé son cycle de baisse de taux qui devrait être suivi par la Fed prochainement, en ligne avec la baisse de l'inflation.

L'ensemble de ces risques et incertitudes pourrait générer une plus forte volatilité sur les marchés financiers et causer une baisse du cours de divers actifs entraînant potentiellement des défauts de paiement, avec des conséquences difficiles à anticiper pour le Groupe.

Compte tenu de l'incertitude générée par cette situation tant en termes de durée que d'amplitude, ces perturbations pourraient avoir un impact significatif sur l'activité et la rentabilité de certaines contreparties du Groupe en 2024.

À plus long terme, la transition énergétique vers une économie « bas carbone » pourrait affecter les producteurs d'énergies fossiles, les secteurs d'activité fortement consommateurs d'énergie et les pays qui en dépendent.

Avec la fusion ALD/LeasePlan en 2023, le secteur automobile représente dorénavant pour le Groupe une exposition importante. Il est aujourd'hui l'objet de transformations stratégiques majeures, à la fois environnementales (part grandissante des véhicules électriques), technologiques, et concurrentielles (arrivée des constructeurs asiatiques en Europe sur les véhicules électriques) dont les conséquences peuvent générer des risques importants sur les résultats du Groupe et la valeur de ses actifs.

En outre, les activités de marchés de capitaux (y compris de change) et de trading de titres sur les marchés émergents peuvent être plus volatiles que dans les pays développés, et être exposées à des risques particuliers tels que l'instabilité politique et la volatilité des devises. Ces éléments pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité et les résultats du Groupe.

Les résultats du Groupe sont ainsi exposés aux conditions économiques, financières, politiques et géopolitiques des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent.

2.1.1.2 La non-réalisation par le Groupe de ses objectifs stratégiques et financiers communiqués au marché pourrait avoir un effet défavorable sur son activité et ses résultats.

Lors du Capital Markets Day, le Groupe a présenté son plan stratégique :

- être une banque robuste : simplifier le portefeuille d'activités, assurer une allocation et une utilisation du capital performantes, améliorer l'efficacité opérationnelle et maintenir une gestion des risques aux meilleurs standards ;
- promouvoir les activités performantes et durables : exceller dans ce que nous choisissons de faire, être un leader de l'ESG, renforcer la culture de la performance et de la responsabilité.

Ce plan stratégique se traduit par les objectifs financiers suivants :

- un ratio CET 1 robuste à 13% en 2026 après mise en œuvre de Bâle IV ;
- une croissance annuelle des revenus attendue entre 0% et 2% en moyenne sur 2022-2026 ;
- une efficacité opérationnelle accrue avec un coefficient d'exploitation inférieur à 60% en 2026 et l'atteinte d'une rentabilité ROTE comprise entre 9% et 10% en 2026 ;
- un taux de distribution compris entre 40% et 50% du résultat net publié⁽¹⁾, applicable dès 2023.

En outre, le Groupe a indiqué des objectifs financiers intermédiaires pour l'année 2024 en cohérence avec les cibles à l'horizon 2026 :

- un ratio CET1 solide autour de 13% en 2024 ;
- une croissance des revenus attendue supérieure ou égale à 5% en 2024 par rapport à 2023 ;

- une amélioration de l'efficacité opérationnelle avec un coefficient d'exploitation inférieur à 71% en 2024 et une rentabilité ROTE en hausse et supérieure à 6% en 2024 ;
- un portefeuille d'actifs sain avec un coût du risque maîtrisé compris entre 25 et 30 points de base sur l'année 2024.

Par ailleurs, le Groupe est pleinement engagé dans la poursuite des initiatives stratégiques déjà lancées :

- le projet « Vision 2025 » du Groupe consiste en une revue du maillage d'agences issues de la fusion du Crédit du Nord et de Société Générale. Si son déploiement a été élaboré pour permettre une exécution maîtrisée, cette fusion pourrait toutefois avoir un effet défavorable de manière transitoire sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe. Le projet pourrait engendrer le départ d'un certain nombre de collaborateurs, nécessitant leur remplacement et des efforts de formation, générant potentiellement des coûts supplémentaires. La fusion pourrait également conduire à la perte d'une partie de la clientèle, avec pour conséquence une perte de revenus ;
- les Services de Mobilité et de Leasing s'appuieront sur l'intégration complète de LeasePlan par ALD pour devenir un leader mondial de l'écosystème de la mobilité. Cependant, 2024 constituera une période intermédiaire avec la mise en œuvre d'intégrations graduelles. À partir de 2025, la nouvelle entité effectuera la transition vers le modèle opérationnel cible avec notamment la mise en place et la stabilisation des processus informatiques et opérationnels. Si le plan d'intégration n'était pas exécuté comme prévu ou selon le calendrier prévu, cela pourrait avoir des effets défavorables sur ALD, notamment en engendrant des coûts additionnels, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats du Groupe.

La création de la co-entreprise Bernstein avec AllianceBernstein dans les activités de cash et recherche actions a été finalisée le 2 avril 2024 et l'impact en capital est estimé à moins de 10 points de base à la date de réalisation de l'opération. Cette transaction est pleinement alignée avec les priorités stratégiques de la franchise Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs du Groupe.

De plus, Société Générale et Brookfield Asset Management ont annoncé le 11 septembre 2023 un partenariat stratégique pour sourcer et distribuer des investissements de dette privée.

La conclusion d'accords définitifs sur ces opérations stratégiques dépend de nombreuses parties prenantes et reste de ce fait soumise à divers aléas (clauses juridiques, retard sur le processus d'intégration de LeasePlan ou de la fusion des agences Crédit du Nord). Plus globalement, toute difficulté majeure rencontrée dans la mise en œuvre des principaux leviers d'exécution du plan stratégique, notamment dans la simplification des portefeuilles d'activités, l'allocation et l'utilisation performantes du capital, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion des risques aux meilleurs standards, serait potentiellement susceptible de peser sur le cours de Société Générale.

Société Générale a placé la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au cœur de sa stratégie, afin notamment de contribuer aux transformations positives en faveur de l'environnement et du développement des territoires. À ce titre, le Groupe a pris de nouveaux engagements durant le Capital Markets Day du 18 septembre 2023, notamment :

- la réduction de 80% de l'exposition au secteur de la production de pétrole et de gaz d'ici à 2030 versus 2019 ; -50% d'ici à 2025 ;
- le lancement d'un fonds d'investissement pour la transition d'un milliard d'euros, pour accélérer le développement de solutions de transition énergétique et des projets fondés sur la nature et à impact, contribuant aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

(1) Après déduction des intérêts sur les titres super subordonnés et les titres subordonnés à durée indéterminée, retraité des éléments non-cash n'affectant pas le ratio de capital CET 1.

De plus, le Groupe a annoncé le 5 avril 2024 un projet de réorganisation au sein du siège en France afin de simplifier son fonctionnement et améliorer structurellement son efficacité opérationnelle. La consultation avec les instances représentatives du personnel s'est tenue au deuxième trimestre 2024 et la mise en œuvre de ces évolutions d'organisation se traduirait par environ 900 suppressions de postes au siège sans départs contraints (soit environ 5% des effectifs du siège). Ce projet s'inscrit pleinement dans l'objectif d'efficacité opérationnelle du Groupe avec des économies brutes attendues de 1,7 milliard d'euros d'ici 2026.

Le non-respect de ces engagements, et de ceux que le Groupe serait amené à prendre dans le futur, pourrait entraîner des risques juridiques et de réputation. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces engagements pourrait avoir un impact sur le modèle d'affaires du Groupe. Enfin, la non prise d'engagements spécifiques, notamment en cas d'évolution des pratiques de marché, pourrait également générer un risque de réputation et de stratégie.

2.1.1.3 Le Groupe est soumis à un cadre réglementaire étendu dans les pays où il est présent et les modifications de ce cadre réglementaire pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les coûts du Groupe, et l'environnement financier et économique dans lequel il opère.

Le Groupe applique les réglementations des juridictions où il exerce ses activités. Cela concerne les réglementations française, européenne, américaine, mais aussi d'autres réglementations locales, compte tenu entre autres des activités transfrontalières du Groupe. L'application des réglementations existantes et la mise en œuvre de celles à venir requièrent d'importants moyens qui pourraient peser sur les performances du Groupe. Par ailleurs, le non-respect éventuel de la réglementation pourrait se traduire par des sanctions financières, la détérioration de l'image et de la réputation du Groupe, la suspension forcée de ses activités ou, dans les cas extrêmes, le retrait de ses agréments.

Parmi les réglementations qui sont susceptibles d'avoir une influence significative sur le Groupe :

- plusieurs évolutions réglementaires sont encore susceptibles d'altérer sensiblement le cadre des Activités de Marché : (i) le renforcement des contraintes liées à la mise en œuvre des nouvelles exigences de transparence et de protection des investisseurs (revue de MiFID II/MiFIR dont les textes finaux ont été publiés dans le Journal Officiel de l'UE en mars 2024, IDD, ELTIF (règlement sur les fonds européens d'investissement à long terme)), (ii) la mise en œuvre de la revue fondamentale du book de trading (FRTB), qui risque d'augmenter significativement les exigences appliquées aux banques européennes et (iii) d'éventuelles relocalisations du clearing pourraient être demandées, et ce en dépit de la décision du 8 février 2022 de la Commission européenne de prolonger jusqu'au 30 juin 2025 l'équivalence accordée aux contreparties centrales britanniques, (iv) la proposition de la Commission visant à la modification du règlement sur les indices de référence (règlement (UE) n° 2016/1011, 8 juin 2016), avec des possibles modifications du champ d'application et des charges, et (v) la revue des règlements relatifs aux Abus de Marché ((UE) n°596/2014 du 16 avril 2014) et Prospectus ((UE) 2017/1129 du 14 juin 2017), dans le cadre de la Listing Act, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2024;
- l'adoption de nouvelles obligations dans le cadre de la revue du règlement EMIR (EMIR 3.0); en particulier les contraintes informatives des acteurs financiers européens envers leurs clients, le régime des equity options et le calibrage de contraintes d'alimentation du compte actif dans une chambre de compensation de l'Union européenne;
- la mise en œuvre de la nouvelle directive relative aux contrats de crédit aux consommateurs (directive (UE) 2023/2225, 18 octobre 2023), qui renforce la protection des consommateurs;
- la stratégie pour les investisseurs de détail (RIS pour Retail Investment Strategy) présentée par la Commission européenne le

24 mai 2023 visant à prioriser les intérêts des investisseurs de détail et à renforcer leur confiance dans l'Union des marchés de capitaux de l'UE, notamment les mesures visant à encadrer les rétrocessions de commissions dans le cas de transactions non conseillées, et à instaurer un test de value for money pour les produits d'investissement;

- la proposition de la Commission du 28 juin 2023 d'un règlement établissant l'euro numérique, accompagnant les initiatives prises par la BCE en la matière;
- la signature par les présidents du Parlement européen et du Conseil européen, le 21 mai 2024, du règlement sur l'intelligence artificielle (AI Act), qui établit des règles sur les systèmes d'intelligence artificielle applicables dans tous les secteurs économiques, et intègre une approche fondée sur les risques. Ce règlement sera pleinement applicable 24 mois après son entrée en vigueur, le 1er août 2024. A titre d'exception, six mois après son entrée en vigueur la prohibition des systèmes d'intelligence artificielle interdits deviendra applicable, et 12 mois après son entrée en vigueur les obligations pour les intelligences artificielles à usage général entreront en application;
- la proposition de règlement pour l'accès aux données financières (Financial Data Access ou FIDA) qui, en lien avec la proposition de directive sur les services de paiement (DSP3), ainsi que la proposition de règlement sur les services de paiement (RSP), visent à (i) lutter contre le risque de fraude et améliorer le choix des clients et la confiance dans les paiements, (ii) améliorer le fonctionnement du secteur bancaire ouvert (Open Banking) et du secteur financier ouvert (Open Finance), (iii) accroître l'harmonisation de la mise en œuvre et de l'exécution des paiements et la réglementation de la monnaie électronique et (iv) améliorer l'accès aux systèmes de paiement et aux comptes bancaires pour les prestataires de services de paiement (PSP) non bancaires;
- le renforcement des exigences en matière de qualité et de protection des données et un renforcement à venir des exigences en matière de cyber-résilience en lien avec l'adoption par le Conseil, le 28 novembre 2022, du paquet de directive et de règlement européens sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (DORA). À cela s'ajoute la transposition de la directive NIS 2 (Network and Information Security Directive, publiée au journal officiel de l'UE du 27 décembre 2022) prévue avant le 18 octobre 2024, qui élargit le périmètre d'application de la directive NIS initiale;
- la mise en place des dispositifs réglementaires européens relatifs au devoir de vigilance issus de la proposition de la directive dite « CS3D » (Corporate Sustainability Due Diligence Directive, qui a été adopté le 24 mai 2024 par le Conseil) ainsi qu'à la finance durable y compris le règlement sur les obligations vertes européennes, avec l'accroissement des obligations de reportings non financiers, issues notamment de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), et au renforcement de l'inclusion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de la gestion des risques et à la prise en compte de ces risques dans le cadre du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (Supervisory Review and Evaluation Process – SREP);
- la mise en œuvre des exigences issues de la Loi relative à l'industrie verte (n° 2023-973 du 23 octobre 2023), qui a pour ambition de verdir les industries existantes;
- de nouvelles obligations issues de la proposition de réforme de la réglementation bancaire du Comité de Bâle (texte de finalisation de Bâle 3 aussi appelé Bâle 4). Cette réforme sera implémentée dans le corpus législatif européen CRR (règlement (UE) n° 575/2013) qui, avec quelques exceptions, deviendra applicable au 1er janvier 2025 et CRD (directive 2013/36/UE), qui devrait être transposée au droit applicable des États membres au plus tard 18 mois après son entrée en vigueur, soit à la mi-2025;

- la proposition de la Commission européenne publiée le 18 avril 2023 visant à renforcer le cadre de gestion des crises bancaires et la garantie des dépôts (CMDI). Cette proposition qui a été adoptée en avril 2024 par le Parlement européen en session plénière, pourrait aboutir à une utilisation plus large des fonds de garantie et de résolution et augmenter ainsi la probabilité d'avoir à renflouer ces fonds dans le futur ;
- depuis 2023, les orientations « Interest Rate Risk in the Banking Book » (IRRBB) publiées par l'Autorité Bancaire Européenne en octobre 2022 s'appliquent :
 - pour la partie IRRBB depuis le 30 juin 2023,
 - pour la partie « Credit Spread Risk arising from non-trading Book Activities » (CSRBB) à partir du 31 décembre 2023, demandant aux établissements de calculer et encadrer l'impact d'une variation de Credit Spread sur la valeur et les revenus de la banque,
 - pour les supervisory outlier tests (SOTs) qui intègrent une mesure et un encadrement de la sensibilité du Net Interest Income en valeur et en revenus, et deviennent exigibles trimestriellement à compter du 30 juin 2024 - exigence déjà intégrée par le Groupe depuis 2023,
 - pour la production de nouveaux rapports détaillés relatifs notamment aux risques IRRBB et CSRBB, produits et envoyés au régulateur (ITS et STE) depuis le 31 décembre 2023.
- de nouvelles obligations issues du cadre des propositions de mesures publiées par la Commission européenne le 20 juillet 2021 visant à renforcer le cadre de surveillance européen en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que l'instauration d'une nouvelle agence européenne dédiée à la lutte contre le blanchiment, qui sera établie à Francfort et commencera à fonctionner à partir de l'été 2025.

- l'adoption du règlement (UE) 2023/886 du 13 mars 2024 rendant les paiements instantanés en euros pleinement disponibles dans l'UE et dans les pays de l'EEE, qui entrera en vigueur le 9 janvier 2025. Ce règlement prévoit notamment l'exclusion du filtrage des virements instantanés en euros contre les listes de sanctions européennes afin de limiter le nombre de rejets, ainsi que la mise en place de vérifications après l'entrée en vigueur de toute nouvelle mesure restrictive financière au moins une fois par jour civil.

Le Groupe est également soumis à des règles fiscales complexes dans les différents pays où il opère. Des changements dans les règles fiscales applicables, l'incertitude sur l'interprétation de certaines évolutions ou leurs impacts peuvent avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe.

Par ailleurs, en tant que banque internationale, traitant notamment des opérations avec des US persons, libellées en dollar américain, ou faisant intervenir une institution financière américaine, le Groupe est soumis aux réglementations américaines relatives notamment au respect des sanctions économiques, à la lutte contre la corruption et aux abus de marché. Plus généralement, dans le cadre de ses accords avec les autorités américaines et françaises, le Groupe a largement mis en place, via un programme dédié et une organisation spécifique, des actions correctrices visant à remédier aux défaillances constatées et à renforcer son programme de conformité. Le Groupe serait exposé à un risque (i) de sanctions administratives, incluant des amendes, une suspension de l'accès aux marchés américains, voire des retraits d'agrément, (ii) de poursuites pénales, et (iii) d'atteinte à sa réputation, dans l'hypothèse où serait constaté un manquement aux réglementations américaines concernées, ou une violation des engagements pris par le Groupe dans le cadre de ces accords.

2.2.2 RISQUES DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

2.2.2.1 Le Groupe est exposé à des risques de crédit, de contrepartie et de concentration susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

Du fait de ses Activités de Financement ou de ses Activités de Marché, le Groupe est exposé de manière importante au risque de crédit et de contrepartie. Le Groupe pourrait ainsi subir des pertes en cas de défaillance d'une ou plusieurs contreparties, notamment si le Groupe rencontrait des difficultés juridiques ou autres pour exercer les sûretés affectées à ses expositions ou si la valeur de ces sûretés ne permettait pas de couvrir intégralement l'exposition en cas de défaut. Malgré la vigilance et les dispositifs de suivi mis en œuvre par le Groupe, visant à limiter les effets de concentration de son portefeuille d'expositions de crédit, il est possible que des défaillances de contreparties soient amplifiées au sein d'un même secteur économique ou d'une région du monde par des effets d'interdépendances de ces contreparties.

Par ailleurs, le défaut d'une ou plusieurs contreparties importantes du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son coût du risque, ses résultats et sa situation financière.

À titre d'information, au 30 juin 2024, l'exposition du Groupe au risque de crédit (EAD, hors risque de contrepartie) est de 1 035 milliards d'euros avec la répartition suivante par type de contrepartie : 33% sur les souverains, 30% sur les entreprises, 20% sur la clientèle de détail et 4% sur les établissements de crédit et assimilés. Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de crédit s'élèvent à 303 milliards d'euros.

S'agissant des risques de contrepartie résultant des opérations de marché (hors CVA), au 30 juin 2024, la valeur exposée aux risques (EAD)

est de 130 milliards d'euros, principalement sur les établissements de crédit et assimilés (41%) et les entreprises (42%), et dans une moindre mesure les souverains (14%). Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de contrepartie sont de 20 milliards d'euros.

Au 30 juin 2024, les principaux secteurs auxquels le Groupe est exposé sur son portefeuille Entreprises sont les activités financières (à hauteur de 7,2% de l'EAD totale Groupe), les services collectifs (2,7%), l'immobilier (2,5%), les industries manufacturières (2,4%), les telecoms, media et technologies (2,2%) ainsi que l'agriculture et l'agro-alimentaire (1,8%).

En termes de concentration géographique, les cinq principaux pays auxquels le Groupe est exposé au 31 décembre 2023 sont la France (pour 45% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur les Souverains et la Clientèle de détail), les États-Unis (pour 14% de l'EAD, portant principalement sur les Entreprises et les souverains), le Royaume-Uni (pour 4% de l'EAD, portant principalement sur les entreprises), l'Allemagne (pour 4% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur les établissements de crédit et les entreprises) et la République tchèque (pour 5% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur la clientèle de détail et les entreprises). Par ailleurs, la situation financière de certaines contreparties pourrait être affectée par des risques non-financiers, des évolutions macroéconomiques, des tensions géopolitiques, des événements de marché ou des évolutions réglementaires.

Pour plus de détails sur les risques de crédit et de contrepartie, voir les sections 4.5.5 « Informations quantitatives » et 4.6.3 « Mesures de risques de contrepartie » du Document d'enregistrement universel 2024.

2.2.2.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs de marché pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe.

Les institutions financières et autres acteurs de marché (banques commerciales ou d'investissement, assureurs-crédits, fonds communs de placement, fonds alternatifs, clients institutionnels, chambres de compensation, prestataires de services d'investissement, etc.) constituent des contreparties importantes du Groupe sur les marchés de capitaux ou les marchés interbancaires. Les établissements et acteurs financiers sont étroitement liés, en raison notamment de leurs activités de marché, de compensation ou de financement. Par ailleurs, on observe une part importante d'acteurs peu ou non réglementés (fonds alternatifs par exemple). La défaillance d'un ou plusieurs acteurs du secteur ou une crise de confiance affectant un ou plusieurs acteurs peut entraîner par un effet de contagion une contraction généralisée de la liquidité sur le marché ou des défaillances en chaîne, ce qui aurait un effet défavorable sur l'activité du Groupe. L'évolution des marchés financiers, en particulier la hausse des taux d'intérêt, accompagnée d'une volatilité importante des paramètres de marché, pourraient par ailleurs fragiliser, voire provoquer le défaut de certains acteurs financiers à l'image des défauts observés de banques régionales américaines en 2023, accentuant notamment le risque de liquidité et le coût de funding. La crise récente des banques américaines ou de Crédit Suisse a mis en avant la rapidité à laquelle peut se développer une crise de liquidité avec des acteurs jugés fragiles par les marchés, et par conséquent victimes d'une grave et rapide perte de confiance de leurs investisseurs, contreparties ou déposants. Par ailleurs, certains acteurs financiers pourraient connaître des difficultés opérationnelles ou juridiques lors du déblocement ou du règlement/livraison de certaines transactions financières. Ces risques font l'objet de suivis et d'encadrements spécifiques (cf. risque de contrepartie).

Par ailleurs, le Groupe est également exposé aux risques liés aux chambres de compensation et plus particulièrement au défaut d'un ou plusieurs de leurs membres. Ces expositions sont significatives et s'expliquent notamment par l'augmentation des opérations traitées au travers de ces institutions, induite en partie par les changements réglementaires imposant la compensation obligatoire des instruments dérivés négociés de gré à gré standardisés par ces contreparties centrales de marché. À titre d'information, l'exposition du Groupe aux chambres de compensation s'élevait à 32,2 milliards d'euros d'EAD au 30 juin 2024. Le défaut de l'un des membres d'une chambre de compensation⁽¹⁾ pourrait générer des pertes pour le Groupe et avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats du Groupe. Ces risques font également l'objet d'un suivi et d'encadrements spécifiques (cf. risque de contrepartie).

2.2.3 RISQUES DE MARCHÉ ET STRUCTURELS

2.2.3.2 L'évolution et la volatilité des marchés financiers peuvent avoir un impact défavorable significatif sur l'activité et les résultats des activités de marché du Groupe.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe porte des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et sur d'autres types d'actifs, notamment via des contrats de produits dérivés. Le Groupe est ainsi exposé à un « Risque de marché ». La volatilité des marchés financiers peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités de marché de capitaux du Groupe. En particulier :

Le Groupe est également exposé sur les actifs détenus en garantie des prêts ou produits dérivés, avec le risque qu'en cas de défaut de la contrepartie, certains de ces actifs ne puissent pas être cédés ou que leur prix de cession ne permette pas de couvrir l'intégralité de l'exposition en risque de contrepartie. Ces actifs font l'objet d'un suivi périodique et d'un encadrement spécifique.

2.2.2.3 Un provisionnement tardif ou insuffisant des expositions de crédit pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe et sa situation financière.

Le Groupe comptabilise régulièrement des provisions au titre des créances douteuses dans le cadre de son activité de financement, afin d'anticiper l'occurrence des pertes. Le montant des provisions repose sur la meilleure évaluation à date du taux de recouvrement des créances concernées. Cette évaluation, fondée notamment sur des approches multiscénarios, s'appuie sur l'analyse de la situation actuelle et prospective de l'emprunteur ainsi que sur l'analyse de la valeur et des perspectives de recouvrement de la créance, en tenant compte des sûretés éventuelles. Dans certains cas, la méthode de provisionnement peut faire appel à des modèles statistiques (prêts aux clients individuels) ou des outils d'aide à la décision (prêts aux clients entreprises de la banque de détail France de moins de 1 million d'euros d'exposition) reposant sur l'analyse des historiques de pertes et de recouvrement. Depuis le 1er janvier 2018, le Groupe comptabilise en outre des provisions sur encours sains en application de la norme comptable IFRS 9. Cette évaluation repose sur des modèles statistiques d'évaluation des probabilités de défaut et des pertes possibles en cas de défaut qui tiennent compte d'une analyse prospective sur la base de scénarios macroéconomiques régulièrement mis à jour.

Les principes de la norme comptable IFRS 9 et les modèles de provisionnement peuvent s'avérer procycliques en cas de détérioration marquée et brutale de l'environnement. Une aggravation de l'environnement géopolitique et macroéconomique pourrait entraîner une variation significative et/ou non totalement anticipée du coût du risque et donc des résultats du Groupe.

Au 30 juin 2024, le stock de provisions relatif aux encours (bilan et hors-bilan) s'élève à 3,1 milliards d'euros sur les actifs sains et à 7,1 milliards d'euros sur les actifs en défaut. Les encours provisionnables en défaut au coût amorti (Étape 3 en IFRS 9) représentent 16 milliards d'euros, dont 62% sur la France, 12,3% sur la zone Afrique et Moyen-Orient et 9,9% sur la zone Europe de l'ouest (hors France). Le taux brut d'encours douteux au bilan représente 3% et le taux de couverture brut de ces encours s'élève à environ 43%. À titre d'information, le coût du risque s'établit à 27 points de base sur le premier semestre 2024, à comparer à un coût du risque de 12 points de base sur le premier semestre 2023.

- une volatilité importante sur une longue période peut entraîner des corrections sur les actifs financiers (et notamment sur les actifs les plus risqués) et générer des pertes pour le Groupe ;
- un changement brutal du niveau de volatilité et de sa structure ou l'alternance rapide de journées de forte hausse et de forte baisse des marchés sur une plus courte période peuvent rendre difficiles ou plus coûteuses les couvertures de certains produits structurés et ainsi augmenter le risque de perte pour le Groupe.

(1) Le Groupe est également exposé au risque de défaut d'une chambre de compensation, qui serait un événement majeur/systémique, considéré comme moins probable.

Au cours des dernières années, les marchés ont subi d'importantes perturbations avec une volatilité élevée, qui pourraient se reproduire à l'avenir et se traduire par des pertes significatives sur les activités de marché du Groupe. Ces pertes pourraient s'étendre à de nombreux produits de trading et de couverture, notamment sur les produits dérivés, aussi bien vanille que structurés.

Dans le cas où un environnement de volatilité plus bas émerge, reflétant un sentiment globalement optimiste sur les marchés et/ou la présence de vendeurs systématiques de volatilité, des risques accrus de correction sont également présents, notamment si les principaux acteurs du marché ont des positions similaires (positions de place) sur certains produits. De telles corrections pourraient se traduire par des pertes significatives sur les activités de marché du Groupe. La volatilité des marchés financiers rend difficiles les prévisions de tendances et la mise en œuvre de stratégies de trading efficaces et augmente également le risque de perte sur les positions nettes acheteuses lorsque les prix baissent et, à l'inverse, sur les positions nettes vendeuses lorsque les prix augmentent. La réalisation de telles pertes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

De même, la baisse soudaine, voire l'annulation des dividendes comme observée lors de la dernière crise liée à la Covid-19, ainsi que des changements entre les corrélations des différents actifs d'une même classe, pourraient impacter les résultats du Groupe, de nombreuses activités étant sensibles à ces derniers risques. Un ralentissement prolongé des marchés financiers ou une liquidité réduite sur les marchés financiers pourrait rendre plus difficile la cession d'actifs ou la manœuvrabilité des positions, et entraîner d'importantes pertes. Dans de nombreux métiers du Groupe, une baisse prolongée des marchés financiers, en particulier du prix des actifs, pourrait réduire le niveau d'activité sur ces marchés ou leur liquidité. Ces variations pourraient entraîner des pertes importantes si le Groupe n'était pas en mesure de solder rapidement les positions concernées, d'ajuster la couverture de ses positions, ou si les actifs détenus en garantie ne pouvaient pas être cédés, ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition du Groupe au titre des prêts ou produits dérivés en défaut.

L'évaluation et l'encadrement des risques de marché au sein du Groupe reposent sur un ensemble d'indicateurs de risque permettant d'évaluer les pertes potentielles encourues à divers horizons de temps et niveaux de probabilité donnés, en définissant divers scénarios d'évolution des paramètres de marché impactant les positions du Groupe. Ces scénarios sont fondés sur des observations historiques ou sont définis de façon hypothétique. Cependant, ces approches de gestion du risque reposent sur un ensemble d'hypothèses et de raisonnements qui pourraient se révéler inadaptés dans certaines configurations ou en cas de survenance d'événements non anticipés, avec pour conséquence une sous-évaluation potentielle des risques et un impact négatif significatif sur le résultat des activités de marché.

Par ailleurs, en cas de dégradation de la situation des marchés, le Groupe pourrait connaître un déclin du volume des transactions réalisées pour le compte de ses clients, conduisant à une diminution des revenus générés par cette activité et notamment des commissions perçues.

En 2024, l'inflation mondiale poursuit son ralentissement mais à un rythme plus faible qu'en 2023 et continue à être au-dessus du seuil des 2% souhaité par les banquiers centraux, générant des incertitudes sur

la vitesse à laquelle les banques centrales pourront assouplir leur politique monétaire. Les banques centrales continuent de jouer un rôle déterminant sur l'orientation des marchés financiers mais il subsiste des incertitudes quant à leur politique. La BCE a initié une première baisse de taux 25 points de base, mais ne donne pas de visibilité sur le rythme de baisse futur. La Fed poursuit sa politique de « taux élevés plus longtemps que prévu » compte tenu de la résilience de l'économie américaine tandis que les marchés financiers s'attendent à une baisse de taux en 2024.

L'année 2024 se caractérise par ailleurs par un nombre très significatif d'échéances électorales à travers le monde. Les économies des pays développés sont particulièrement touchées avec notamment les élections européennes (juin 2024), les élections législatives en France (juin-juillet 2024) et les élections américaines qui auront lieu en novembre 2024, pouvant entraîner des perturbations sur les marchés des actions et de la dette souveraine. Enfin, les incertitudes sur les marchés demeurent dans un contexte géopolitique agité avec des conflits au Proche-Orient et en Ukraine qui pourraient entraîner un élargissement des zones de conflit ou une hausse significative du prix des matières premières. Ces zones de risques pourraient avoir un impact défavorable significatif sur l'activité et les résultats des activités de marché du Groupe.

2.2.3.4 Les variations de la juste valeur des portefeuilles de titres et de produits dérivés du Groupe et de sa dette propre sont susceptibles d'avoir une incidence négative sur la valeur nette comptable de ces actifs et passifs et par conséquent sur le résultat net et sur les capitaux propres du Groupe.

La valeur comptable des portefeuilles de titres (sauf les titres mesurés au coût amorti), d'instruments dérivés et de certains autres actifs de Société Générale, ainsi que de sa dette propre inscrite dans son bilan, est ajustée à chaque date d'établissement de ses états financiers.

Les ajustements sont effectués sur la base des évolutions de la juste valeur des actifs ou des passifs du Groupe au cours d'un exercice comptable, et les variations sont comptabilisées soit dans le compte de résultat soit directement dans les capitaux propres.

Les variations comptabilisées dans le compte de résultat, affectent les résultats consolidés du Groupe et en conséquence son résultat net.

Tous les ajustements de juste valeur ont une incidence sur les capitaux propres et, par conséquent, sur les ratios prudentiels du Groupe.

Un ajustement à la baisse de la juste valeur des portefeuilles de titres et de produits dérivés du Groupe peut entraîner une réduction des capitaux propres et, dans la mesure où un tel ajustement ne serait pas compensé par des contre-passations affectant la valeur des passifs du Groupe, les ratios prudentiels de fonds propres du Groupe pourraient également être abaissés. Les montants d'ajustements de juste valeur sont réévalués sur chaque période comptable.

Au 30 juin 2024 à l'actif du bilan, les instruments financiers en juste valeur par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers en juste valeur par capitaux propres s'élevaient respectivement à 531 milliards d'euros, 5 milliards d'euros et 92 milliards d'euros. Au passif, les instruments financiers en juste valeur par résultat et les instruments financiers dérivés de couverture s'élevaient respectivement à 307 milliards d'euros et 113 milliards d'euros au 30 juin 2024.

2.2.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

2.2.4.1 Une dégradation de la notation externe du Groupe ou de la notation souveraine de l'État français pourrait avoir un effet défavorable sur le coût de financement du Groupe et son accès à la liquidité.

Pour le bon exercice de ses activités, le Groupe dépend des marchés financiers (marchés monétaire et obligataire) et des dépôts collectés auprès de la clientèle. En cas de difficultés d'accès au marché de la dette garantie et/ou non garantie, en raison de la situation du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe, à des conditions jugées acceptables, sa liquidité pourrait être négativement affectée. En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients, il devrait se reporter sur les marchés financiers, ce qui rehausserait ses coûts de financement et pèserait sur sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

Le Groupe est exposé au risque de variation des spreads de crédit : le coût de financement à moyen terme et long terme du Groupe est directement lié au niveau des spreads de crédit qui peuvent fluctuer en fonction des conditions générales de marché.

La variation de ces spreads peut également être affectée par une évolution défavorable par les agences de notation de la notation souveraine de la France ou de pays dans lequel le Groupe opère, ainsi que de la notation externe du Groupe et de ses filiales, tel que mentionné ci-après.

Le Groupe est actuellement suivi par quatre agences de notation financière – Fitch Ratings, Moody's, R & I et Standard & Poor's. Par exemple, une dégradation de la notation de crédit du Groupe accordée par ces agences, ou par d'autres agences, est susceptible de limiter son accès au financement, de renchérir le coût de son financement, ou encore de réduire ses capacités à intervenir sur certains types d'opérations ou de clientèle. Elle pourrait aussi contraindre le Groupe à fournir des garanties supplémentaires à certaines contreparties, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Des événements matériels tels qu'une atteinte sévère à la réputation du Groupe, la dégradation de l'environnement économique à la suite de la crise sanitaire, la dégradation de la notation souveraine de la France ou de pays dans lequel le Groupe opère, ou plus récemment à la suite de la crise en Ukraine et ses impacts sur le Groupe, notamment en termes de rentabilité et de coût du risque, pourraient accroître le risque de voir ses notations externes dégradées. Les notations du Groupe pourraient ainsi faire l'objet d'un placement sous perspective négative ou faire l'objet d'une dégradation. En particulier, les notations de l'État français pourraient faire l'objet d'une dégradation, du fait notamment d'une augmentation de son endettement et des déficits publics (encore accrus par la crise liée à la Covid-19 et les mesures prises par l'État français pour y répondre) et de l'incapacité à pouvoir passer des réformes structurelles. Ces éléments pourraient avoir un impact négatif sur le coût de financement du Groupe et son accès à la liquidité. Les notations du Groupe par les agences Fitch Ratings, Moody's, R & I et Standard & Poor's sont disponibles sur le site internet du Groupe (<https://investors.societegenerale.com/fr/informations-financieres-et-extra-financiere/notations/notations-financieres>).

L'accès au financement et les contraintes de liquidité peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à honorer ses obligations vis-à-vis de ses contreparties.

Au 30 juin 2024, le Groupe a levé au titre du programme 2024 un total de 36,3 milliards d'euros d'émissions long terme (dont 32,9 milliards d'euros pour la maison mère et 3,4 milliards d'euros pour les filiales), réparties au niveau de la maison mère en émissions subordonnées et super subordonnées (2,7 milliards d'euros), en émissions seniors vanille non préférées (6,5 milliards d'euros), en émissions seniors vanille préférées non sécurisées (5,7 milliards d'euros), en émissions seniors structurées (15,3 milliards d'euros) et en émissions sécurisées (2,7 milliards d'euros).

2.2.4.2 L'accès du Groupe au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières ou de détérioration des conditions économiques.

À l'occasion de crises passées (telles que la crise financière de 2008, la crise de la dette souveraine de la zone euro, les tensions sur les marchés financiers issues de la crise liée à la Covid-19 avant l'intervention des banques centrales) ou plus récemment les tensions liées aux chocs géopolitiques et celles liées en 2023 à la transition vers un régime de taux d'intérêt plus élevés, l'accès au financement des banques européennes a pu être ponctuellement restreint ou soumis à des conditions moins favorables.

Si les conditions défavorables du marché de la dette venaient à réapparaître à la suite d'une nouvelle crise systémique ou propre au Groupe, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général et sur le Groupe en particulier pourrait être très significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels du Groupe ainsi que sur sa situation financière. Le cas de Crédit Suisse est à ce titre illustratif des conséquences potentielles d'une crise affectant une banque systémique sur l'accès à la liquidité du secteur et un rehaussement du coût de financement des banques.

Ces dernières années, les banques centrales avaient pris des mesures afin de faciliter l'accès des établissements financiers à la liquidité, notamment au travers des programmes TLTRO (Targeted Longer-Term Refinancing Operations) et en procédant à une politique d'achat d'actifs permettant de maintenir les taux d'intérêt à long terme à des niveaux très bas. Dans un contexte d'inflation plus élevée, les banques centrales (notamment la BCE) ont réduit ces politiques accommodantes, notamment avec la fin du dispositif de TLTRO pour lequel les derniers tirages arrivent à échéance en 2024, la sortie progressive des politiques d'achats d'actifs et la hausse des taux directeurs.

En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients, il pourrait être contraint de se financer sur les marchés monétaire ou obligataire, ce qui pourrait renchérir ses coûts de financement et peser sur sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

Le ratio réglementaire de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio ou LCR) s'établit à 152% au 30 juin 2024 (en fin de période) et les réserves de liquidité s'élèvent à 326 milliards d'euros au 30 juin 2024.

2.2.5 RISQUES NON FINANCIERS (DONT RISQUES OPÉRATIONNELS) ET DE MODÈLES

2.2.5.1 Une détérioration de la réputation du Groupe pourrait affecter sa position concurrentielle, son activité et sa situation financière.

Une organisation bénéficie d'une bonne réputation lorsque ses activités et services sont conformes ou de qualité supérieure aux attentes de ses parties prenantes tant externes (clients, investisseurs, actionnaires, régulateurs, superviseurs, fournisseurs, leaders d'opinion de type ONG, etc.) qu'internes (collaborateurs).

L'image de solidité financière et d'intégrité du Groupe est primordiale afin de fidéliser et de développer ses relations avec ses clients et ses autres contreparties dans un contexte hautement concurrentiel. Toute atteinte portée à la réputation du Groupe pourrait entraîner une perte d'activité avec ses clients ou une perte de confiance de la part de ses parties prenantes susceptible d'affecter la position concurrentielle du Groupe, son activité et sa situation financière. À l'instar de la situation de crise bancaire du début d'année 2023, une atteinte matérielle à la réputation du Groupe pourrait aussi avoir pour conséquence une difficulté accrue à lever des capitaux.

Ainsi, le non-respect par la Banque des réglementations qui la concernent et de ses engagements, notamment en matière de RSE pourrait être préjudiciable à la bonne réputation du Groupe.

Le non-respect des différents règlements et Codes internes⁽¹⁾ qui visent à ancrer les valeurs du Groupe en termes d'éthique et de responsabilité, pourrait également avoir un impact sur l'image du Groupe.

De plus amples informations sur le risque de réputation sont disponibles dans le chapitre 4.13 « Risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), 4.11 « Risques de non-conformité, litiges » et 4.10 « Risque Opérationnel » du Document d'enregistrement universel 2024.

2.2.5.2 Les modèles utilisés notamment au sein du Groupe dans la prise de décisions stratégiques et dans le système de gestion des risques pourraient connaître des défaillances ou des retards de déploiement ou s'avérer inadaptés et engendrer des pertes financières pour le Groupe.

Les modèles internes déployés au sein du Groupe pourraient s'avérer déficients sur le plan de la conception, du calibrage, de l'utilisation ou du suivi de la performance au cours du temps relevant du risque opérationnel et donc générer des résultats erronés, avec notamment des conséquences financières. Une utilisation défaillante des techniques dites d'« intelligence artificielle » dans le cadre de la conception de ces modèles pourrait également concourir à la production de résultats erronés.

En particulier :

- la valorisation de certains instruments financiers ne se négociant pas sur des marchés réglementés ou sur d'autres plateformes de trading, tels que des contrats de dérivés de gré à gré entre banques, fait appel à des modèles internes qui intègrent des paramètres non observables. Le caractère non observable de ces paramètres induit un degré supplémentaire d'incertitude sur l'adéquation de la valorisation des positions. Dans l'hypothèse où les modèles internes concernés s'avéreraient inadaptés à l'évolution des conditions de marché, certains instruments détenus par le Groupe pourraient se trouver mal valorisés, ce qui engendrerait des pertes pour le Groupe.

À titre d'information, les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan de niveau 3 (pour lesquels la valorisation n'est pas établie sur des données observables) représentent respectivement 24,4 milliards d'euros et 45,6 milliards d'euros au 31 décembre 2023 (voir Note 3.4.1 et Note 3.4.2 des états financiers consolidés inclus dans le Document d'enregistrement universel 2024 sur les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur) ;

- l'évaluation de la solvabilité des clients et de l'exposition de la Banque au risque de crédit et au risque de contrepartie est généralement fondée sur des hypothèses et des observations historiques qui peuvent s'avérer inadaptées au regard des nouvelles conditions économiques. Elle s'appuie sur des scénarios et perspectives économiques qui peuvent mal anticiper des conditions économiques défavorables ou la survenance d'événements sans précédent. Cette évaluation erronée pourrait entre autres entraîner une sous-évaluation et un sous-provisionnement des risques, et une mauvaise évaluation des exigences de fonds propres ;
- les stratégies de couverture utilisées dans le cadre des activités de marché font appel à des modèles qui incluent des hypothèses quant à l'évolution des paramètres de marché et leur corrélation, en partie déduite d'observations historiques. Ces modèles pourraient s'avérer inadaptés dans certaines configurations de marché en cas de conflit armé d'ampleur, de forts mouvements de volatilité découlant par exemple d'une pandémie ou encore de tensions entre les États-Unis et la Chine, au Moyen-Orient ou en Afrique, induisant une stratégie de couverture inefficace, causant ainsi des pertes non anticipées susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la situation financière du Groupe ;
- les stratégies de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de liquidité des activités de Banque de détail – notamment en France – font appel à des modèles qui incluent des hypothèses comportementales. Ces modèles sont en partie fondés sur des observations historiques et ont pour objectif d'identifier les comportements probables des clients ainsi que l'évolution des conditions de taux offertes aux clients sur leurs produits bancaires dans les conditions de taux futurs anticipés. Ils pourraient néanmoins se révéler inadaptés du fait d'un changement de régime macroéconomique (mouvement significatif des taux, de l'inflation par exemple), d'une évolution du contexte concurrentiel, réglementaire et/ou de la politique commerciale de la Banque, ce qui rendrait de ce fait temporairement inadaptées les stratégies de couverture qui en découlent, avec un impact potentiellement négatif sur les revenus de la Banque.

Par ailleurs, le Groupe a initié une évolution de son dispositif de modèles internes de risque de crédit dont les premiers jalons ont été atteints. Cette évolution vise à la rationalisation de l'architecture des modèles internes de Crédit du Groupe et à la mise en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires Européennes. Cette évolution pourrait avoir des impacts significatifs sur le calcul de ses RWA risque de crédit et de contrepartie en cas de retard sur le planning de soumission de ses modèles au superviseur ou en cas de validation tardive par le superviseur.

(1) « Règlement intérieur », du « Code de conduite », du « Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence », du « Code de conduite fiscale », et plus généralement des normes du Groupe.

2.2.6 AUTRES RISQUES

2.2.6.1 Risque sur les activités de location de longue durée.

Dans le cadre de ses activités de location de longue durée, le Groupe est exposé à une perte potentielle lors d'un exercice financier causé par (i) la revente des véhicules liés aux contrats de location terminés au cours de la période, lorsque leur prix de revente est inférieur à leur valeur nette comptable et (ii) les dépréciations additionnelles enregistrées durant la période de location, si la valeur résiduelle estimée devient inférieure à la valeur résiduelle contractuelle. Le résultat des ventes futures et les pertes estimées sont impactés par des facteurs externes comme les conditions macroéconomiques, les politiques gouvernementales, les réglementations fiscales et environnementales, les préférences des consommateurs, les prix des nouveaux véhicules, etc.

Concernant la mobilité, le marché des véhicules d'occasion a poursuivi sa normalisation entamée en 2023, restant toutefois à des niveaux élevés au premier semestre 2024. Cette situation reflète la demande toujours très soutenue pour les véhicules thermiques, alors que la

faiblesse du marché pour les véhicules électriques d'occasion se poursuit. Le Groupe, qui dispose d'une flotte financée de 2,7 millions de véhicules à la fin du premier semestre 2024, a enregistré un résultat sur la vente de véhicules d'occasion de 1569 euros par véhicule vendu sur la période, avant impact des réductions des coûts de dépréciation et de l'allocation du prix d'acquisition de LeasePlan⁽¹⁾. Le résultat sur la vente de véhicules d'occasion s'est inscrit à 177,7 millions d'euros au premier semestre 2024.

Ayvens conduit un suivi spécifique des valeurs résiduelles des véhicules électriques, dont la revente future sur le marché des véhicules électriques d'occasion pourrait impliquer des incertitudes liées au niveau de la demande, des prix, ou de l'évolution technologique rapide.

(1) selon IFRS3 Regroupement d'entreprises.



3

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 CHAMP D'APPLICATION - PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel du Groupe inclut toutes les entités ayant une activité financière par nature et consolidées par intégration globale à l'exception des filiales d'assurance qui sont soumises à des obligations de supervision distinctes en matière de fonds propres.

Toutes les entités réglementées du Groupe respectent leurs engagements prudentiels sur base individuelle.

Les entités exclues du périmètre prudentiel de consolidation font l'objet d'une revue périodique a minima annuelle.

Le tableau suivant présente les principales sources d'écarts entre le périmètre comptable (Groupe consolidé) et le périmètre prudentiel (vision réglementaire bancaire).

TABLEAU 3 : DIFFÉRENCE ENTRE PÉRIMÈTRE STATUTAIRE ET PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Type d'entité	Traitement comptable	Traitement prudentiel
Entités ayant une activité financière	Consolidation par intégration globale	Consolidation globale
Entités ayant une activité d'assurance	Consolidation par intégration globale	Mise en équivalence
Participations ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Co-entreprises ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Consolidation proportionnelle

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT ENTRE LES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET LE BILAN DANS LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS (CC2)

Actif au 30.06.2024 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Caisse et banques centrales	223 220	-	-	223 220	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	530 826	(107 585)	-	423 241	
Instruments dérivés de couverture	5 352	(119)	-	5 233	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	92 138	(50 142)	-	41 996	
Titres au coût amorti	30 353	(5 068)	-	25 285	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	78 415	(1 776)	37	76 676	1
<i>dont prêts subordonnés et participatifs</i>	230	-	-	230	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	455 438	736	(44)	456 130	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(1 259)	-	-	(1 259)	
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	473	(473)	-	-	
Actifs d'impôts	4 583	(197)	1	4 387	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	2 118	-	(704)	1 414	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	1 628	-	705	2 333	
Autres actifs	77 131	(304)	86	76 913	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	58	-	-	58	3
Actifs non courants destinés à être cédés	28 661	(1 474)	-	27 187	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	388	3 806	(71)	4 123	
Immobilisations corporelles et incorporelles	61 356	(861)	103	60 598	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	3 394	-	(25)	3 369	4
Écarts d'acquisition	5 069	(355)	-	4 714	4
TOTAL ACTIF	1 592 144	(163 812)	111	1 428 444	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Passif au 30.06.2024 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Banques centrales	9 522	-	-	9 522	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	407 702	(2 818)	-	404 884	
Instruments dérivés de couverture	12 189	(2)	-	12 187	
Dettes représentées par un titre	161 886	1 841	-	163 727	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	105 778	(3 982)	77	101 873	
Dettes envers la clientèle	540 355	1 417	(78)	541 694	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 994)	-	-	(6 994)	
Passifs d'impôts	2 405	(171)	1	2 235	
Autres passifs	97 255	(10 147)	111	87 219	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	19 219	(1 467)	-	17 752	
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	146 420	(146 420)	-	-	
Provisions	4 143	(39)	1	4 105	
Dettes subordonnées	15 852	(809)	(1)	15 042	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	14 814	7	-	14 821	5
TOTAL DETTES	1 515 732	(162 597)	111	1 353 247	
Capitaux propres part du Groupe	66 829	(188)	-	66 641	6
<i>Capital et réserves liées</i>	30 323	1	-	30 323	
<i>Réserves consolidées</i>	34 207	(188)	-	34 019	
<i>Résultat de l'exercice</i>	1 793	-	-	1 793	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	506	-	-	506	
Participations ne donnant pas le contrôle	9 583	(1 027)	-	8 556	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 412	(1 215)	-	75 198	
TOTAL PASSIF	1 592 144	(163 812)	111	1 428 444	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Actif au 31.12.2023 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Caisse et banques centrales	223 048	(0)	0	223 048	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 882	(100 787)	(0)	395 095	
Instruments dérivés de couverture	10 585	(158)	-	10 427	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	90 894	(52 900)	-	37 993	
Titres au coût amorti	28 147	(4 945)	-	23 203	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	77 879	(1 626)	23	76 275	1
<i>dont prêts subordonnés et participatifs</i>	199	-	-	199	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	485 449	783	(45)	486 187	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(432)	-	-	(432)	
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	459	(459)	-	-	
Actifs d'impôts	4 718	(211)	0	4 507	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 873	-	(710)	1 163	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	1 818	-	423	2 241	
Autres actifs	69 765	(107)	80	69 738	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	49	-	-	49	3
Actifs non courants destinés à être cédés	1 763	-	-	1 763	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	227	4 205	(68)	4 364	
Immobilisations corporelles et incorporelles	60 714	(883)	104	59 934	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	3 561	-	(26)	3 535	4
Écarts d'acquisition	4 949	(356)	-	4 594	4
TOTAL ACTIF	1 554 045	(157 443)	94	1 396 696	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Passif au 31.12.2023 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Banques centrales	9 718	-	-	9 718	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	375 584	(2 684)	-	372 899	
Instruments dérivés de couverture	18 708	(4)	-	18 705	
Dettes représentées par un titre	160 506	338	-	160 844	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	117 847	(2 677)	49	115 219	
Dettes envers la clientèle	541 677	1 309	(122)	542 864	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(5 857)	-	-	(5 857)	
Passifs d'impôts	2 402	(194)	0	2 208	
Autres passifs	93 658	(9 715)	167	84 111	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1 703	-	-	1 703	
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	141 723	(141 723)	-	-	
Provisions	4 235	(27)	1	4 209	
Dettes subordonnées	15 894	(808)	-	15 085	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	14 682	1	-	14 683	5
TOTAL DETTES	1 477 798	(156 186)	95	1 321 706	
Capitaux propres part du Groupe	65 975	(192)	(0)	65 783	6
<i>Capital et réserves liées</i>	30 110	1	-	30 110	
<i>Réserves consolidées</i>	32 892	(193)	(0)	32 699	
<i>Résultat de l'exercice</i>	2 493	(0)	-	2 493	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	481	0	(0)	481	
Participations ne donnant pas le contrôle	10 272	(1 065)	-	9 206	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 247	(1 257)	(0)	74 990	
TOTAL PASSIF	1 554 045	(157 443)	94	1 396 696	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ces entités.

Les principales sociétés exclues du périmètre prudentiel sont les suivantes :

TABLEAU 5 : ENTITÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
Catalyst RE International LTD	Assurance	Bermudes
Sogelife	Assurance	Luxembourg
Sogecap	Assurance	France
Euro Insurances Designated Activity Company	Assurance	Irlande
SG Luci	Assurance	Luxembourg
Komerčni Pojstovna AS	Assurance	République Tchèque
La Marocaine Vie	Assurance	Maroc
Oradea Vie	Assurance	France
SGL RE	Assurance	Luxembourg
Sogessur	Assurance	France

TABLEAU 6 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITÉ⁽¹⁾

(En M EUR)

	30.06.2024	31.12.2023
Capitaux propres part du Groupe	66 830	65 975
Titres super subordonnés (TSS)	(9 747)	(9 095)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(0)	(0)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	57 083	56 880
Participations ne donnant pas le contrôle	9 583	9 302
Immobilisations incorporelles	(2 604)	(2 751)
Écarts d'acquisitions	(4 811)	(4 622)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(829)	(1 095)
Déductions et retraitements prudentiels	(7 485)	(6 587)
TOTAL DES FONDS PROPRES COMMON EQUITY TIER 1	50 937	51 127
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	9 747	9 095
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	431	408
Déductions <i>Additional Tier 1</i>	(138)	(120)
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1	60 977	60 510
Instruments <i>Tier 2</i>	11 849	11 110
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	309	257
Déductions <i>Tier 2</i>	(1 126)	(1 031)
Fonds propres globaux	72 009	70 846
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES	388 536	388 825
Expositions pondérées au titre des risques de crédit et de contrepartie	326 758	326 182
Expositions pondérées au titre du risque de marché	11 259	12 518
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	50 519	50 125
Ratios de solvabilité		
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i>	13,11%	13,15%
Ratio <i>Tier 1</i>	15,69%	15,56%
Ratio Global	18,53%	18,22%

(1) Ratios établis selon les règles CRR2/CRD5 publiées en juin 2019, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance, et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio CET1 au 30 juin 2024 de 13,09% sans phasage, soit un effet phasage de +2 pbs).

TABLEAU 7 : DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1

(En M.EUR)	30.06.2024	31.12.2023
Écrêtage des intérêts minoritaires	(3 537)	(3 423)
Actifs d'impôt différé	(1 414)	(1 162)
Prudent Valuation Adjustment	(791)	(782)
Neutralisation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de la DVA	273	(51)
Autres	(2 017)	(1 170)
TOTAL DES DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1	(7 485)	(6 587)

Les déductions et retraitements prudentiels inclus dans la catégorie « Autres » portent essentiellement sur les éléments suivants :

- différence positive, s'il y a lieu, entre les pertes attendues sur les prêts et créances clientèle traités en approche avancée et la somme des ajustements de valeur et des dépréciations y afférentes ;
- pertes attendues sur les expositions du portefeuille de participations ;
- plus et moins-values latentes sur les opérations de couverture de flux de trésorerie ;
- actifs du fonds de pension à prestations définies, nets des impôts différés ;
- positions de titrisation pondérées à 1250%, lorsque ces positions sont exclues du calcul des expositions pondérées.

3.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 8 : VUE D'ENSEMBLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES (OVI)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)			Exigences totales de fonds propres
	30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	30.06.2024
Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	296 169	295 133	296 912	23 694
<i>dont approche standard</i>	105 659	104 820	106 455	8 453
<i>dont approche notations internes simple (IRBF)</i>	4 117	3 978	3 856	329
<i>dont approche par référencement</i>	706	872	716	56
<i>dont actions selon la méthode de pondération simple</i>	3 160	2 256	2 146	253
<i>dont autres actions traitées en approche IRB</i>	14 565	16 952	16 589	1 165
<i>dont approche notations internes avancée (IRBA)</i>	167 963	166 255	167 151	13 437
Risque de contrepartie – CCR	23 434	23 168	21 815	1 875
<i>dont approche standard</i>	6 541	6 266	5 374	523
<i>dont méthode du modèle interne (IMM)</i>	11 290	11 184	11 070	903
<i>dont expositions sur une CCP</i>	1 591	1 524	1 572	127
<i>dont ajustement de l'évaluation de crédit – CVA</i>	3 153	3 345	3 013	252
<i>dont autres CCR</i>	858	849	786	69
Risque de règlement	3	1	5	0
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	7 151	7 815	7 450	572
<i>dont approche SEC-IRBA</i>	1 752	2 189	1 978	140
<i>dont SEC-ERBA (y compris IAA)</i>	4 150	4 295	4 228	332
<i>dont approche SEC-SA</i>	1 249	1 331	1 243	100
<i>dont 1 250%/déductions</i>	-	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	11 259	12 046	12 518	901
<i>dont approche standard</i>	2 119	2 270	3 305	169
<i>dont IMA</i>	9 141	9 776	9 214	731
Grands risques	-	-	-	-
Risque opérationnel	50 519	50 054	50 125	4 041
<i>dont approche élémentaire</i>	-	-	-	-
<i>dont approche standard</i>	5 153	4 688	4 759	412
<i>dont approche par mesure avancée</i>	45 365	45 365	45 365	3 629
Montants (inclus dans la section « Risque de crédit » supra) inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de 250%)	6 800	6 183	6 646	544
TOTAL	388 536	388 216	388 825	31 083

TABLEAU 9 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES PAR TYPE DE RISQUE

(En Md EUR)	Crédit et contrepartie	Marché	Opérationnel	Total 30.06.2024	Total 31.12.2023
Banque de détail en France	112,9		5,2	118,1	118,5
Mobilité, Banque de détail et Services Financiers à l'international	121,4	0,3	7,6	129,2	130,0
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	80,1	10,1	29,8	120,0	118,5
Hors Pôles	12,3	0,9	8,0	21,2	21,8
Groupe	326,8	11,3	50,5	388,5	388,8

Au 30 juin 2024, la ventilation des expositions pondérées (388,5 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 84% des expositions pondérées (dont 37% pour la Mobilité, Banque de détail et Services Financiers à l'international) ;
- le risque de marché représente 3% des expositions pondérées (dont 90% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 13% des expositions pondérées (dont 59% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

3.3 RATIO TLAC

Les informations quantitatives relatives au ratio TLAC se trouvent dans le chapitre 1 (synthèse) ainsi qu'en section 3.6 (détail).

3.4 RATIO DE LEVIER

Le Groupe calcule son ratio de levier selon les règles de CRR2 applicables depuis juin 2021 (sauf pour le coussin G-SIB applicable en janvier 2023).

Le pilotage du ratio de levier vise à la fois à calibrer le montant de fonds propres *Tier 1* (numérateur du ratio) et à encadrer l'exposition de levier (dénominateur du ratio) pour atteindre les objectifs de niveau de ratio que se fixe le Groupe. Pour ce faire, l'exposition de levier des différents métiers fait l'objet d'un encadrement sous le contrôle de la Direction financière du Groupe.

Le Groupe se donne comme objectif de maintenir un ratio de levier consolidé entre 4% et 4,5% sensiblement supérieur au niveau minimum de 3,5% requis à partir de 2023 par le Comité de Bâle, adopté en Europe dans CRR2 et incluant une fraction du coussin systémique applicable au Groupe.

Au 30 juin 2024, le ratio de levier du groupe Société Générale s'élève à 4,17%, tenant compte d'un montant de capital *Tier 1* de 60,9 milliards d'euros rapporté à une exposition de levier de 1 462 milliards d'euros (contre 4,25% au 31 décembre 2023, avec 60,5 milliards d'euros et 1 422 milliards d'euros respectivement).

TABLEAU 10 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL À L'EXPOSITION DE LEVIER(1)

(En M EUR)	30.06.2024	31.12.2023
Fonds Propres Tier 1⁽²⁾	60 977	60 510
Total des actifs dans le bilan prudentiel⁽³⁾	1 428 444	1 396 696
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	1 443	(175)
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽⁴⁾	16 823	13 888
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	125 567	123 518
Ajustements techniques et réglementaires	(110 350)	(112 030)
Exposition de levier	1 461 927	1 422 247
Ratio de levier	4,17%	4,25%

(1) Ratio établi selon les règles CRR2 et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio de levier au 30 juin 2024 de 4,17% sans phasage, soit un effet phasage de -0 pb).

(2) La présentation du capital est disponible en tableau 3.

(3) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance).

(4) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération sur titres similaire.

3.5 COUSSIN CONTRACYCLIQUE

TABLEAU 11 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT PERTINENTES POUR LE CALCUL DU COUSSIN CONTRACYCLIQUE (CCYBI)

30.06.2024													
(En M EUR)	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)		Total des expositions		Exigences de fonds propres				
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes (standard)	Valeur des expositions pour les modèles internes	Total des expositions	Total des expositions	dont expositions générales de crédit	dont expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total	RWA	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contracyclique (%)
Europe	110 379	409 300	331	58 975	32 265	611 250	19 691	32	24	19 747	246 839	82,32%	
Bulgarie	64	27	-	32	-	123	5	-	-	5	57	0,02%	2,00%
République Tchèque	3 732	33 583	-	815	-	38 130	1 238	0	-	1 238	15 473	5,16%	1,75%
Danemark	1 113	1 000	-	12 230	-	14 344	113	1	-	115	1 433	0,48%	2,50%
France	38 542	260 897	8	0	19 273	318 720	10 849	5	14	10 867	135 843	45,30%	1,00%
Norvège	522	1 058	-	0	-	1 579	88	0	-	88	1 101	0,37%	2,50%
Slovaquie	1 268	819	-	19	-	2 107	122	-	-	122	1 525	0,51%	1,50%
Suède	775	2 082	-	0	-	2 857	131	4	-	135	1 687	0,56%	2,00%
Irlande	218	5 901	-	0	1 114	7 233	170	0	1	171	2 141	0,71%	1,50%
Islande	0	1	-	0	-	1	0	-	-	0	0	0,00%	2,50%
Lituanie	50	31	-	0	-	82	3	-	-	3	41	0,01%	1,00%
Luxembourg	1 391	15 636	-	0	2 818	19 845	422	0	3	426	5 319	1,77%	0,50%
Grande Bretagne	8 549	16 555	-	0	2 176	27 280	980	2	2	985	12 313	4,11%	2,00%
Allemagne	11 835	16 147	-	0	3 784	31 765	1 203	1	2	1 205	15 059	5,02%	0,75%
Chypre	14	492	-	0	-	505	13	-	-	13	161	0,05%	1,00%
Croatie	172	104	-	0	-	276	11	-	-	11	143	0,05%	1,50%
Pays-Bas	4 373	7 636	-	0	103	12 111	602	5	0	608	7 594	2,53%	2,00%
Roumanie	10 390	192	301	0	474	11 356	527	3	0	530	6 624	2,21%	1,00%
Slovénie	53	14	-	0	-	67	4	-	-	4	53	0,02%	0,50%
Estonie	30	27	-	9	-	66	3	-	-	3	39	0,01%	1,50%
Belgique	2 541	3 926	-	0	-	6 467	303	0	-	303	3 783	1,26%	0,50%
Lettonie	41	61	-	0	-	102	3	-	-	3	35	0,01%	0,00%
Amérique du nord	3 650	73 798	2 023	124 170	17 377	221 018	1 736	76	18	1 830	22 879	7,63%	
Asie-Pacifique	2 480	22 096	-	85 925	3 640	114 141	579	1	4	584	7 295	2,43%	
Australie	42	4 594	-	35 275	1 262	41 172	104	-	1	105	1 312	0,44%	1,00%
Hong Kong	261	1 280	-	7 507	-	9 049	26	-	-	26	319	0,11%	1,00%
Corée du Sud	398	2 015	-	6 674	2 276	11 363	46	0	2	48	604	0,20%	1,00%
Reste du monde	22 635	15 820	322	61 644	-	100 422	1 821	5	-	1 827	22 835	7,62%	
Chili	137	1 088	-	10 658	-	11 882	35	-	-	35	436	0,15%	0,50%
TOTAL	139 144	521 015	2 676	330 714	53 282	1 046 831	23 828	114	46	23 988	299 849	100,00%	0,81%

31.12.2023

(En M EUR)	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total des expositions	Exigences de fonds propres			Total	RWA	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contracyclique (%)
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes (standard)	Valeur des expositions pour les modèles internes			dont expositions générales de crédit	dont expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)				
Europe	113 896	407 560	252	372 004	33 256	926 969	19 638	20	24	19 682	246 031	82,21%	
Allemagne	12 139	15 591	-	69 802	3 947	101 478	1 190	2	1	1 193	14 915	4,98%	0,75%
Bulgarie	66	35	-	21	-	123	5	-	-	5	66	0,02%	2,00%
Chypre	2	547	-	10	-	558	17	-	-	17	213	0,07%	0,50%
Croatie	172	97	-	-	-	269	11	-	-	11	143	0,05%	1,00%
Danemark	982	737	-	7 645	-	9 364	93	-	-	94	1 170	0,39%	2,50%
Estonie	30	24	-	-	-	54	3	-	-	3	38	0,01%	1,50%
France	40 525	261 753	6	-	21 240	323 523	10 788	3	15	10 806	135 080	45,14%	0,50%
Grande Bretagne	8 635	15 115	-	86 142	2 205	112 096	871	4	2	877	10 961	3,66%	2,00%
Irlande	195	7 164	-	34 632	1 292	43 284	184	-	1	185	2 318	0,77%	1,00%
Islande	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	0,00%	2,00%
Lituanie	51	33	-	202	-	287	3	-	-	3	41	0,01%	1,00%
Luxembourg	2 307	15 607	-	43 888	1 974	63 776	459	1	2	462	5 772	1,93%	0,50%
Norvège	448	1 089	-	8 978	0	10 515	82	-	-	82	1 031	0,34%	2,50%
Pays-Bas	6 800	7 611	-	-	51	14 462	887	2	-	888	11 101	3,71%	1,00%
République Tchèque	4 116	34 110	-	1 043	-	39 269	1 246	-	-	1 246	15 577	5,20%	2,00%
Roumanie	10 412	131	219	705	-	11 467	501	2	-	503	6 283	2,10%	1,00%
Slovaquie	1 316	929	-	14	-	2 258	117	-	-	117	1 463	0,49%	1,50%
Slovénie	53	40	-	1	-	94	5	-	-	5	61	0,02%	0,50%
Suède	816	1 947	-	17 425	-	20 188	114	1	-	114	1 426	0,48%	2,00%
Amérique du nord	3 254	71 372	1 797	85 346	18 497	180 266	1 649	103	19	1 772	22 154	7,40%	
Asie-Pacifique	1 454	22 717	0	88 182	4 154	116 508	552	7	4	563	7 038	2,35%	
Australie	30	4 521	-	23 941	1 724	30 216	99	-	2	100	1 256	0,42%	1,00%
Hong Kong	158	1 082	-	4 448	-	5 689	23	-	-	23	286	0,10%	1,00%
Reste du monde	23 513	16 545	334	34 378	-	74 770	1 920	4	-	1 924	24 049	8,04%	-
TOTAL	142 118	518 194	2 383	579 910	55 908	1 298 513	23 759	135	48	23 942	299 272	100,00%	0,56%

TABLEAU 12 : MONTANT DU COUSSIN DE FONDS PROPRES CONTRACYCLIQUE SPÉCIFIQUE À L'ÉTABLISSEMENT (CCYB2)

(En M EUR)	30.06.2024	31.12.2023
Montant total d'expositions pondérées (RWA)	388 536	388 825
Coussin de fonds propres contracyclique propre à l'établissement (taux)	0,81%	0,56%
Coussin de fonds propres contracyclique propre à l'établissement (montant)	3 155	2 170

3.6 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU 13 : COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITÉ ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES IFRS 9 (IFRS9-FL)

(En M EUR)		30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023	30.06.2023
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	50 937	50 832	51 127	50 638	49 957
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	50 874	50 755	50 894	50 378	49 701
3	Fonds propres de catégorie 1	60 977	60 835	60 510	60 782	60 995
4	Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	60 914	60 758	60 278	60 522	60 739
5	Total des Fonds propres	72 009	72 148	70 846	71 043	71 493
6	Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	71 946	72 072	70 614	70 783	71 237
TOTAL DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DU RISQUE (MONTANTS)						
7	Total des expositions pondérées en fonction du risque	388 536	388 216	388 825	384 226	385 011
8	Total des expositions pondérées en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	388 504	388 198	388 825	384 161	384 953
RATIOS DE FONDS PROPRES						
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	13,11%	13,09%	13,15%	13,18%	12,98%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	13,09%	13,07%	13,09%	13,11%	12,91%
11	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	15,69%	15,67%	15,56%	15,82%	15,84%
12	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	15,68%	15,65%	15,50%	15,75%	15,78%
13	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA)	18,53%	18,58%	18,22%	18,49%	18,57%
14	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	18,52%	18,57%	18,16%	18,43%	18,51%
RATIO DE LEVIER						
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽¹⁾	1 461 927	1 458 821	1 422 247	1 467 589	1 455 480
16	Ratio de levier	4,17%	4,17%	4,25%	4,14%	4,19%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	4,17%	4,17%	4,24%	4,12%	4,17%

(1) Mesure de l'exposition de levier tenant compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré

DÉTAIL DES FONDS PROPRES

TABLEAU 14 : COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (CC1)

		30.06.2024		31.12.2023	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : INSTRUMENTS ET RÉSERVES					
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	19 648	6	19 648	6
	<i>dont capital souscrit</i>	1 004		1 004	
	<i>dont primes d'émission</i>	18 644		18 644	
2	Résultats non distribués	31 701	6	30 376	6
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	4 216	6	4 390	6
EU-3a	Fonds pour risques bancaires généraux	-		-	
4	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des CET1	-		-	
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	6 046	7	5 879	7
EU-5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	964	6	1 398	6
6	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	62 575		61 691	
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(791)		(782)	
8	Immobilisations incorporelles (nettes des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(7 414)	4	(7 373)	4
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	(1 413)	2	(1 162)	2
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur	384		318	
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(585)		(221)	
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-		-	
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	276		(49)	
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(117)	3	(81)	3
16	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(403)		(222)	
17	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
18	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
EU-20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	(29)		(63)	
EU-20b	<i>dont participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)</i>	-		-	
EU-20c	<i>dont positions de titrisation (montant négatif)</i>	(28)		(63)	
EU-20d	<i>dont positions de négociation non dénouées (montant négatif)</i>	(1)		-	
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	-		-	
22	Montant au-dessus du seuil de 17,65% (montant négatif)	-		-	
23	<i>dont detentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important</i>	-		-	
25	<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	-		-	
EU-25a	Pertes de l'exercice en cours (montant négatif)	-		-	

		30.06.2024		31.12.2023	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
EU-25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)	-		-	
27	Déductions AT1 admissibles dépassant les éléments AT1 de l'établissement (montant négatif)	-		-	
27a	Autres ajustements réglementaires	(1 545)		(930)	
28	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	(11 638)		(10 565)	
29	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	50 937		51 127	
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : INSTRUMENTS					
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	8 579		7 964	
31	<i>dont classés en tant que capitaux propres selon le référentiel comptable applicable</i>	9 747	6	9 095	6
32	<i>dont classés en tant que passifs selon le référentiel comptable applicable</i>	-		-	
33	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 4, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des AT1	-		-	
EU-33a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-		-	
EU-33b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	1 168		1 131	
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	431	7	408	7
35	<i>dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive</i>	-		-	
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires	10 178		9 503	
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
37	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)	(125)		(108)	
38	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
39	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
40	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(13)	1	(12)	1
42	Déductions T2 admissibles dépassant les éléments T2 de l'établissement (montant négatif)	-		-	
42a	Autres ajustements réglementaires des fonds propres AT1	-		-	
43	Total des ajustements réglementaires des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	(138)		(120)	
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	10 040		9 383	
45	Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	60 977		60 510	
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : INSTRUMENTS					
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	11 015	5	9 423	5
47	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 5, du CRR et des comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des T2 conformément à l'article 486, paragraphe 4, du CRR	-		-	
EU-47a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	-		-	
EU-47b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	833	5	1 686	5
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	309	7	257	7
49	<i>dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive</i>	-		-	
50	Ajustements pour risque de crédit	-		-	
51	Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires	12 157		11 367	

		30.06.2024		31.12.2023	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
52	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(130)		(132)	
53	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
54	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
55	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(995)	1	(899)	1
EU-56a	Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)	-		-	
56b	Autres ajustements réglementaires des fonds propres T2	-		-	
57	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)	(1 126)		(1 031)	
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	11 031		10 336	
59	Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	72 009		70 846	
60	Montant total de RWA	388 536		388 825	
RATIOS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES, Y COMPRIS LES COUSSINS					
61	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	13,11%		13,15%	
62	Fonds propres de catégorie 1	15,69%		15,56%	
63	Total des fonds propres	18,53%		18,22%	
64	Exigences globales de fonds propres CET1 de l'établissement	10,25%		9,76%	
65	dont exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%		2,50%	
66	dont exigence de coussin de fonds propres contractuelle	0,81%		0,56%	
67	dont exigence de coussin pour le risque systémique	-		-	
	dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%		1,00%	
EU-67a					
EU-67b	dont exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	1,44%		1,20%	
68	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) disponibles après le respect des exigences minimales de fonds propres	7,17%		7,45%	
MONTANTS INFÉRIEURS AUX SEUILS POUR DÉDUCTION (AVANT PONDÉRATION)					
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres et d'engagements éligibles d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant en dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	3 637		3 604	
73	Détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des positions courtes éligibles)	388		418	
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies)	2 332		2 240	
PLAFONDS APPLICABLES LORS DE L'INCLUSION DE PROVISIONS DANS LES FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2					
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-		-	
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	1 371		1 377	
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	-		-	
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	1 233		1 226	
INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES SOUMIS À EXCLUSION PROGRESSIVE (APPLICABLE ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2014 ET LE 1^{ER} JANVIER 2022 UNIQUEMENT)					
80	Plafond actuel applicable aux instruments CET1 soumis à exclusion progressive	-		-	
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	
82	Plafond actuel applicable aux instruments AT1 soumis à exclusion progressive	-		-	
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	
84	Plafond actuel applicable aux instruments T2 soumis à exclusion progressive	-		-	
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	

DÉTAIL DU RATIO TLAC

TABLEAU 15 : TLAC - COMPOSITION (TLAC1)

(En M EUR)		30.06.2024	31.12.2023
FONDS PROPRES ET ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES ET AJUSTEMENTS			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	50 937	51 127
2	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	10 040	9 383
6	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	10 606	10 328
11	Total des fonds propres éligibles	71 583	70 838
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : ÉLÉMENTS D'ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
12	Instruments d'engagements éligibles émis directement par l'entité de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	36 773	36 002
EU-12a	Instruments d'engagements éligibles émis par d'autres entités au sein du groupe de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	-	-
EU-12b	Instruments d'engagements éligibles subordonnés à des engagements exclus, émis avant le 27 juin 2019 (avec clause d'antériorité)	-	-
EU-12c	Instruments de fonds propres de catégorie 2 ayant une échéance résiduelle d'au moins un an, dans la mesure où ils ne sont pas éligibles en tant qu'éléments de fonds propres de catégorie 2	1 902	3 704
13	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité, avant plafonnement)	-	13 283
EU-13a	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus émis avant le 27 juin 2019 (avant plafonnement)	-	326
14	Montant des engagements non subordonnés éligibles après application du plafond de l'article 72 ter, paragraphe 3, du règlement (UE) No 575/2013	-	13 609
17	Eléments d'engagements éligibles avant ajustements réglementaires	38 675	53 315
EU-17a	dont subordonnés	38 675	39 706
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
18	Fonds propres et engagements éligibles avant ajustements réglementaires	110 259	124 152
19	Déduction des expositions entre groupes de résolution à points d'entrée multiples	-	-
20	Déduction des investissements dans d'autres instruments d'engagements éligibles	-	-
22	Fonds propres et engagements éligibles après ajustements réglementaires	110 259	124 152
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA) ET EXPOSITION DE LEVIER			
23	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	388 536	388 825
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 461 927	1 422 247
RATIO TLAC			
25	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage des RWA	28,38%	31,93%
26	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	7,54%	8,73%
27	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage des RWA) disponibles une fois remplies les exigences applicables à l'entité	7,17%	7,45%
28	Exigence globale de coussin de fonds propres (en %)	4,31%	4,06%
29	dont exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	2,50%
30	dont exigence de coussin de fonds propres contractuelle	0,81%	0,56%
31	dont exigence de coussin pour le risque systémique	-	-
EU-31a	dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%	1,00%
POUR MÉMOIRE			
EU-32	Engagements exclus (article 72 bis, paragraphe 2, du règlement (UE) No 575/2013)	987 641	986 774

TABLEAU 16 : TLAC - HIÉRARCHIE DES CRÉANCIERS DE L'ENTITÉ DE RÉOLUTION(1) (TLAC3)

		30.06.2024					
		Rang en cas d'insolvabilité					
		1	2	3	7	8	9
		(plus junior)					
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Fonds Propres	Instruments super subordonnés	Instruments subordonnés	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées	Dépôts de particuliers et PME
2	Engagements et fonds propres	50 937	9 747	16 457	41 548	629 282	36 812
3	dont engagements exclus	-	-	-	-	482 817	36 812
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	50 937	9 747	16 457	41 548	146 465	-
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	50 937	9 747	13 326	36 773	18 521	-
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	1 504	2 931	4 481	-
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	1 560	19 865	10 419	-
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	5 028	12 291	2 756	-
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	5 234	1 686	865	-
10	dont titres à durée indéterminée	50 937	9 747	-	-	-	-

		30.06.2024				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		10	11	14	17	Somme de 1 à 17
		(plus senior)				
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Dépôts couverts	Créances assorties d'un droit de préférence Unsecured spécial ou général	Créances nées après la procédure de sauvegarde	Dettes super privilégiées envers des salariés	
2	Engagements et fonds propres	131 191	140	266 379	1 455	1 183 949
3	dont engagements exclus	131 191	140	266 379	1 455	918 794
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	-	-	-	-	265 154
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	-	-	-	-	129 304
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	-	-	8 915
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	-	-	31 844
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	-	-	20 075
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	-	-	7 786
10	dont titres à durée indéterminée	-	-	-	-	60 684

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf.

		31.12.2023					
		Rang en cas d'insolvabilité					
		1	2	3	7	8	9
(En M EUR)		(plus junior)					
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Fonds Propres	Instruments super subordonnés	Instruments subordonnés	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées	Dépôts de particuliers et PME
2	Engagements et fonds propres	51 127	9 095	15 878	42 428	628 953	38 561
3	dont engagements exclus	-	-	-	-	480 277	38 561
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	51 127	9 095	15 878	42 428	148 676	-
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	51 127	9 095	14 805	36 002	20 489	-
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	4 081	3 889	5 035	-
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	1 777	17 444	10 884	-
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	4 823	12 745	3 701	-
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	4 125	1 925	869	-
10	dont titres à durée indéterminée	51 127	9 095	-	-	-	-

		31.12.2023				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		10	11	14	17	
(En M EUR)		(plus senior)				Somme de 1 à 17
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Dépôts couverts	Créances assorties d'un droit de préférence Unsecured spécial ou général	Créances nées après la procédure de sauvegarde	Dettes super privilégiées envers des salariés	
2	Engagements et fonds propres	130 772	258 038 872	282 028	1 474	1 200 574
3	dont engagements exclus	130 772	258 038 872	282 028	1 474	9 333 704
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	-	-	-	-	267 204
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	-	-	-	-	131 518
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	-	-	13 005
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	-	-	30 104
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	-	-	21 268
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	-	-	6 919
10	dont titres à durée indéterminée	-	-	-	-	60 222

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf.

DÉTAIL DU RATIO DE LEVIER

TABLEAU 17 : RÉSUMÉ DU RAPPROCHEMENT ENTRE ACTIFS COMPTABLES ET EXPOSITIONS AUX FINS DU RATIO DE LEVIER (LRI-LRSUM)

(En M.EUR)		30.06.2024	31.12.2023
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	1 592 144	1 554 045
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	(163 700)	(157 349)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	(2 010)	(2 533)
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	-	-
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	-	-
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	-	-
7	Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	-	-
8	Ajustements pour instruments financiers dérivés	1 443	175
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	16 823	13 888
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	125 775	123 756
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	(208)	(238)
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	(29 620)	(27 186)
12	Autres ajustements	(78 720)	(82 311)
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 461 927	1 422 247

TABLEAU 18 : RATIO DE LEVIER - DÉCLARATION COMMUNE (LR2-LRCOM)

(En M EUR)		30.06.2024	31.12.2023
EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS ET OFT)			
1	Éléments du bilan (dérivés, OFT et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)	1 098 942	1 048 769
2	(Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable)	-	-
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(25 925)	(25 051)
4	(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	-	-
5	(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
6	(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(11 904)	(10 621)
7	Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	1 061 113	1 013 096
EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS			
8	Coût de remplacement associé à des opérations sur dérivés SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	96 069	98 852
EU-8a	Dérogation pour dérivés : contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	-	-
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	110 940	103 675
EU-9a	Dérogation pour dérivés : contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	-
EU-9b	Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	-	-
10	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	(111 480)	(110 767)
EU-10a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
EU-10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	-	-
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	50 277	47 953
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(48 096)	(45 867)
13	Total des expositions sur dérivés	97 710	93 846
EXPOSITIONS SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (OFT)			
14	Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	287 272	304 215
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	(83 335)	(85 508)
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	16 823	13 888
EU-16a	Dérogation pour OFT : Exposition au risque de crédit de la contrepartie conformément à l'article 429 ter, paragraphe 4, et à l'article 222 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-
17	Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	-	-
EU-17a	(Jambe CCP exemptée des expositions pour OFT compensées par le client)	-	-
18	Total des expositions sur opérations de financement sur titres	220 760	232 595
AUTRES EXPOSITIONS HORS BILAN			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	279 060	280 049
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(153 285)	(156 363)
21	(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	(208)	(238)
22	Autres expositions hors bilan	125 567	123 448
EXPOSITIONS EXEMPTÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 429, PARAGRAPHES 7 ET 14, DU RÈGLEMENT (UE) N° 575/2013 (EXPOSITIONS AU BILAN ET HORS BILAN)			
EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR) (au bilan et hors bilan)	(29 620)	(27 186)
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement - Investissements publics)	-	-

(En M EUR)		30.06.2024	31.12.2023
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	(13 603)	(13 551)
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires (Autres expositions exemptées))	-	-
EU-22k	(Total des expositions exemptées)	(43 224)	(40 738)
FONDS PROPRES ET TOTAL DES EXPOSITIONS			
23	Fonds propres de catégorie 1	60 977	60 510
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 461 927	1 422 247
RATIO DE LEVIER			
25	Ratio de levier (%)	4,17%	4,25%
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	4,17%	4,25%
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	4,17%	4,25%
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,00%	3,00%
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,10%	-
EU-26b	dont à constituer avec des fonds propres CET1 (%)	-	-
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,50%	0,50%
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,60%	3,50%
CHOIX DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET EXPOSITIONS PERTINENTES			
EU-27b	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres		
PUBLICATION DES VALEURS MOYENNES			
28	Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	226 461	230 625
29	Valeur de fin de trimestre des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	203 938	218 706
30	Mesure de l'exposition totale (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	1 484 451	1 434 166
30a	Mesure de l'exposition totale (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	1 484 451	1 434 166
31	Ratio de levier (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	4,11%	4,22%
31a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	4,11%	4,22%

TABLEAU 19 : RATIO DE LEVIER - VENTILATION DES EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS, OFT ET EXPOSITIONS EXEMPTÉES) (LR3-LRSPL)

(En M EUR)

		30.06.2024	31.12.2023
EU-1	Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont :	1 030 062	982 742
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	134 204	96 612
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	895 858	886 130
EU-4	Obligations garanties	125	159
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	319 522	307 237
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	14 735	15 125
EU-7	Établissements	19 880	22 508
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	157 213	162 085
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	71 550	73 562
EU-10	Entreprises	217 363	221 994
EU-11	Expositions en défaut	14 238	12 864
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	81 232	70 595

4

RISQUE DE CRÉDIT

4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

Dans cette section, la mesure adoptée pour les expositions de crédit est l'EAD – *Exposure At Default* (bilan et hors bilan). Les EAD en approche standard sont reportées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers.

Le regroupement des secteurs d'activité a été revu en 2022, afin d'être conforme au suivi interne du risque de crédit et aux nouvelles

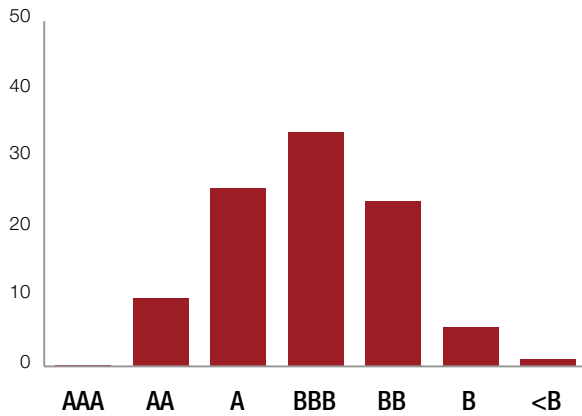
exigences de publication EBA sur les secteurs d'activité. Le regroupement utilisé se base sur l'activité économique principale des contreparties. L'EAD est ventilée selon l'axe du garant, après prise en compte de l'effet de substitution (sauf indication).

TABLEAU 20 : CATÉGORIES D'EXPOSITIONS

Souverains	Créances ou créances conditionnelles sur les états souverains, les autorités régionales, les collectivités locales ou les entités du secteur public ainsi que les banques de développement multilatérales et les organisations internationales.
Établissements	Créances ou créances conditionnelles sur des établissements de crédit réglementés et assimilés ou sur des États, collectivités locale ou autres entités du secteur public n'ayant pas le statut de contreparties souveraines.
Entreprises	Créances ou créances conditionnelles sur de grandes entreprises, lesquelles incluent toutes les expositions qui ne font pas partie des portefeuilles définis ci-dessus. De plus, les petites et moyennes entreprises, définies comme des sociétés dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 50 M EUR par an, sont incluses dans cette catégorie en tant que sous-portefeuille.
Clientèle de détail	Créances ou créances conditionnelles soit sur un ou des particuliers, soit sur une entreprise de taille petite ou moyenne, sous réserve, dans ce dernier cas, que le montant total dû à l'établissement de crédit n'excède pas 1 million d'euros. L'exposition à la clientèle de détail est en outre décomposée en plusieurs catégories : prêts immobiliers, crédits renouvelables et autres crédits aux particuliers, le solde correspondant aux expositions aux très petites entreprises et aux professionnels.
Autres	Créances relatives essentiellement à des opérations de titrisation, aux participations, aux immobilisations, aux comptes de régularisation, aux contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales, aux expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier en méthode standard, et aux expositions en défaut en méthode standard.

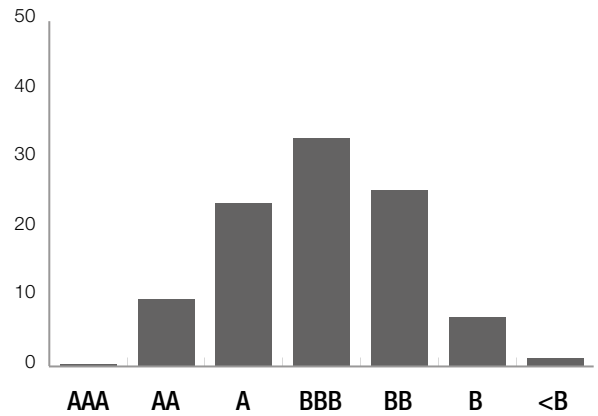
Exposition sur les clientèles « Entreprises » et « bancaire »

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 30 JUIN 2024 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle « Entreprises », le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en approche IRB (hors critère de classement prudentiel, par pondération, du financement spécialisé), sur l'ensemble du portefeuille de clients « Entreprises », tous pôles confondus. Il représente une EAD de 317 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois « Entreprises » de 351 milliards d'euros, méthode standard comprise). La répartition par rating de l'exposition « Entreprises » du Groupe démontre la bonne qualité du portefeuille.

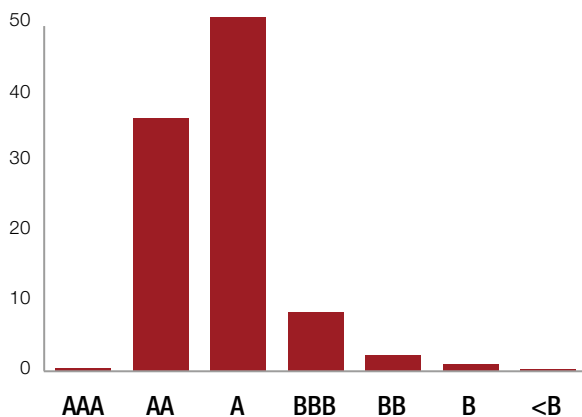
RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN % DE L'EAD)



Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent *Standard & Poor's*.

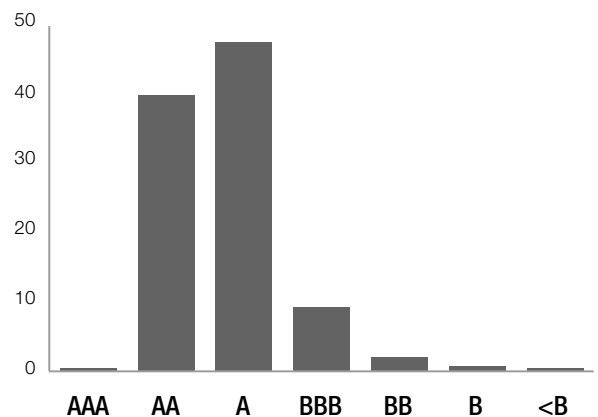
Au 30 juin 2024, la majorité de l'exposition se concentre sur des contreparties *Investment Grade*, c'est-à-dire dont le *rating* interne en équivalent *Standard & Poor's* est supérieur à BBB- (68% de la clientèle « Entreprises »). Les opérations portant sur les contreparties *Non-Investment Grade* sont très souvent assorties de garanties et collatéraux permettant d'atténuer le risque.

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 30 JUIN 2024 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle bancaire, le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en méthode IRB, sur l'ensemble du portefeuille Banques, tous pôles confondus, et représente une EAD de 60 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois Banques de 95 milliards d'euros, méthode standard comprise). La répartition par rating de l'exposition sur contreparties bancaires du groupe Société Générale

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN % DE L'EAD)



démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent *Standard & Poor's*. Au 30 juin 2024, l'exposition sur la clientèle bancaire se concentre sur des contreparties *Investment Grade* (97% de l'exposition).

ANALYSE DES ENCOURS NON PERFORMANTS

Analyse des encours non performants

Les tableaux qui suivent ont été élaborés selon les instructions techniques de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) relatives à la publication des expositions non performantes et renégociées (EBA/ITS/2020/04).

Ils présentent la qualité de crédit des expositions restructurées et des expositions performantes et non performantes, par zone géographique et secteur d'activité, avec les provisions et sûretés assorties, ainsi que le détail de la variation sur l'exercice des encours de prêts et avances non performants.

Pour information, et conformément aux recommandations de la BCE, les notions de défaut bâlois, d'encours dépréciés et d'expositions non performantes sont alignées au sein du groupe Société Générale.

Le ratio de prêts non performants à fin juin 2024 est de 3%.

Ce ratio est calculé conformément aux instructions relatives aux exigences de publications prudentielles publiées par l'ABE.

Encours restructurés

Les encours dits « restructurés » au sein du groupe Société Générale concernent les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiés contractuellement du fait des difficultés financières de l'emprunteur (que ces difficultés soient

avérées ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration). Le groupe Société Générale aligne sa définition de prêts restructurés sur la définition de l'ABE.

Sont exclues de ces encours les renégociations commerciales qui concernent des clients pour lesquels la Banque accepte de renégocier la dette dans le but de conserver ou de développer une relation commerciale, dans le respect des règles d'octroi en vigueur, et en l'absence de difficultés financières.

Lorsque la restructuration de crédit implique une perte de valeur supérieure à 1% de la créance d'origine, ou lorsque la capacité du client à rembourser la créance selon le nouvel échéancier apparaît compromise, l'octroi des mesures de restructuration doit entraîner le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés, en conformité avec les directives de l'ABE sur l'application de la définition du défaut selon l'article 178 du règlement européen n°575/2013. Dans ce cas, les clients sont maintenus en défaut tant que la Banque a une incertitude sur leur capacité à honorer leurs futurs engagements et au minimum pendant un an. Dans les autres cas, une analyse de la situation du client permet d'estimer sa capacité à rembourser selon le nouvel échéancier. Si cette capacité est avérée, le client peut demeurer en statut bâlois sain. Dans le cas contraire, le client est également transféré en défaut bâlois.

Le montant au bilan total des encours de crédit restructurés au 30 juin 2024 correspond essentiellement à des prêts et créances au coût amorti pour un montant de 6,6 milliards d'euros.

TABLEAU 21 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (CR1)

30.06.2024															
	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
<i>(En M EUR)</i>															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	263 134	258 761	4 373	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts et avances	500 088	450 373	36 018	15 634	-	15 634	(2 646)	(907)	(1 738)	(6 725)	-	(6 725)	-	288 367	5 736
Banques centrales	14 818	14 815	2	0	-	0	(0)	(0)	-	-	-	-	-	40	-
Administrations publiques	29 620	21 618	1 069	97	-	97	(10)	(6)	(4)	(66)	-	(66)	-	8 388	17
Établissements de crédits	17 581	17 199	325	17	-	17	(2)	(2)	(0)	(8)	-	(8)	-	1 217	5
Autres sociétés financières	36 481	34 648	32	94	-	94	(7)	(6)	(1)	(91)	-	(91)	-	9 736	1
Sociétés non financières	220 389	197 260	18 307	9 830	-	9 830	(1 763)	(557)	(1 206)	(4 294)	-	(4 294)	-	119 367	4 248
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	<i>50 169</i>	<i>43 410</i>	<i>5 599</i>	<i>4 489</i>	-	<i>4 489</i>	<i>(585)</i>	<i>(209)</i>	<i>(376)</i>	<i>(2 327)</i>	-	<i>(2 327)</i>	-	<i>38 299</i>	<i>1 903</i>
Ménages	181 200	164 832	16 283	5 596	-	5 596	(863)	(336)	(527)	(2 266)	-	(2 266)	-	149 619	1 465
Encours des titres de créances	67 699	66 745	200	152	-	152	(38)	(6)	(32)	(48)	-	(48)	-	9 306	-
Banques centrales	4 354	4 354	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	47 688	47 037	124	23	-	23	(5)	(5)	(0)	(0)	-	(0)	-	-	-
Établissements de crédits	5 184	5 184	0	0	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	889	-
Autres sociétés financières	3 668	3 599	2	0	-	-	(2)	(1)	(2)	-	-	-	-	2 178	-
Sociétés non financières	6 804	6 571	74	129	-	129	(30)	(0)	(30)	(48)	-	(48)	-	6 238	-
Expositions hors bilan	465 043	457 038	8 005	1 245	-	1 245	(489)	(207)	(282)	(279)	-	(279)	-	75 661	217
Banques centrales	547	547	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	56	-
Administrations publiques	8 640	8 241	400	1	-	1	(3)	(1)	(2)	(0)	-	(0)	-	4 297	-
Établissements de crédits	157 544	157 288	256	75	-	75	(1)	(1)	(0)	(2)	-	(2)	-	407	-
Autres sociétés financières	81 716	81 650	66	3	-	3	(24)	(20)	(4)	-	-	-	-	13 084	-
Sociétés non financières	204 739	197 767	6 971	1 028	-	1 028	(413)	(163)	(250)	(254)	-	(254)	-	54 466	205
Ménages	11 857	11 545	312	138	-	138	(48)	(22)	(26)	(23)	-	(23)	-	3 351	13
TOTAL	1 295 964	1 232 918	48 595	17 031	-	17 031	(3 172)	(1 120)	(2 052)	(7 052)	-	(7 052)	-	373 333	5 953

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

31.12.2023

	Valeur comptable brute/montant nominal			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions									Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
(En M EUR)															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	259 654	255 991	3 663	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	535 465	480 497	39 392	16 059	-	16 059	(2 984)	(1 041)	(1 942)	(7 359)	-	(7 359)	(62)	285 175	5 422
Banques centrales	13 828	13 828	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	21	-
Administrations publiques	29 725	21 468	917	111	-	111	(11)	(8)	(3)	(68)	-	(68)	-	8 099	20
Établissements de crédits	18 421	17 978	385	22	-	22	(3)	(3)	(0)	(8)	-	(8)	-	1 952	7
Autres sociétés financières	37 498	34 983	50	100	-	100	(15)	(14)	(1)	(100)	-	(100)	(62)	8 256	-
Sociétés non financières	241 514	215 444	20 716	10 000	-	10 000	(1 948)	(628)	(1 320)	(4 448)	-	(4 448)	-	118 879	3 946
dont petites et moyennes entreprises	57 480	50 009	6 564	5 259	-	5 259	(689)	(263)	(426)	(2 780)	-	(2 780)	-	36 889	1 902
Ménages	194 479	176 796	17 324	5 826	-	5 826	(1 006)	(389)	(618)	(2 735)	-	(2 735)	-	147 970	1 449
Encours des titres de créances	61 461	60 791	95	132	-	132	(38)	(6)	(32)	(48)	-	(48)		9 278	-
Banques centrales	4 105	4 105	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	42 040	41 661	17	-	-	-	(5)	(5)	(0)	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	5 668	5 668	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	892	-
Autres sociétés financières	1 868	1 804	1	-	-	-	(2)	(1)	(1)	-	-	-	-	1 266	-
Sociétés non financières	7 779	7 552	76	132	-	132	(31)	(0)	(30)	(48)	-	(48)	-	7 120	-
Expositions hors bilan	446 915	438 525	8 390	953	-	953	(535)	(215)	(321)	(285)	-	(285)		74 203	181
Banques centrales	208	208	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	51	-
Administrations publiques	9 002	8 641	361	1	-	1	(3)	(2)	(1)	-	-	-	-	4 998	-
Établissements de crédits	138 184	137 934	250	75	-	75	(14)	(1)	(13)	(1)	-	(1)	-	400	-
Autres sociétés financières	83 114	82 907	207	-	-	-	(26)	(6)	(21)	-	-	-	-	12 556	-
Sociétés non financières	204 610	197 408	7 201	797	-	797	(440)	(184)	(256)	(256)	-	(256)	-	52 817	175
Ménages	11 797	11 426	371	81	-	81	(53)	(22)	(30)	(28)	-	(28)	-	3 380	6
TOTAL	1 303 494	1 235 803	51 540	17 144	-	17 144	(3 557)	(1 262)	(2 295)	(7 692)	-	(7 692)	(62)	368 656	5 603

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

TABLEAU 22 : VARIATIONS DU STOCK DE PRÊTS ET AVANCES NON PERFORMANTS (CR2)

	30.06.2024	31.12.2023
	Valeur comptable brute des expositions en défaut	Valeur comptable brute des expositions en défaut
(En M EUR)		
Stock initial de prêts et avances non performants	16 059	15 938
Entrées dans les portefeuilles non performants	3 155	5 113
Sorties hors des portefeuilles non performants	(3 579)	(4 992)
Sorties dues à des sorties de bilan	(3 027)	(2 728)
Sorties dues à d'autres situations	(552)	(2 264)
Stock final de prêts et avances non performants	15 634	16 060

TABLEAU 23 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS RESTRUCTURÉES (CQ1)

	30.06.2024							
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Performantes restructurées	Non performantes restructurées			Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
Total		dont en défaut	dont dépréciées					
(En M EUR)								
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	2 383	3 820	3 820	3 820	(88)	(1 324)	2 947	1 440
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	0	10	10	10	-	(4)	2	2
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entreprises non financières	2 052	2 641	2 641	2 641	(79)	(819)	2 496	1 172
Ménages	331	1 168	1 168	1 168	(10)	(502)	449	266
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financements donnés	712	73	73	73	(14)	-	548	20
TOTAL	3 095	3 893	3 893	3 893	(103)	(1 324)	3 494	1 461

31.12.2023

	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Performantes restructurées	Total	dont en défaut	dont dépréciées	Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
(En M EUR)								
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	2 543	3 306	3 306	3 306	(121)	(1 270)	2 835	1 062
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	0	2	2	2	(0)	(1)	1	1
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	17	-	-	-	(0)	-	17	-
Entreprises non financières	2 247	2 090	2 090	2 090	(107)	(734)	2 438	810
Ménages	278	1 214	1 214	1 214	(13)	(535)	379	251
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financements donnés	675	62	62	62	(11)	(7)	549	11
TOTAL	3 218	3 368	3 368	3 368	(131)	(1 277)	3 383	1 073

TABLEAU 24 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES PAR NOMBRE DE JOURS D'IMPAYÉS (CQ3)

	30.06.2024											
	Performants				Non performants							
	Total performants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non performant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
(En M EUR)												
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	263 134	263 134	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	500 088	496 072	4 017	15 634	9 747	705	1 037	1 074	1 574	845	653	15 634
Banques centrales	14 818	14 818	-	0	0	-	-	-	-	-	-	0
Administrations publiques	29 620	29 510	109	97	35	1	3	0	2	10	46	97
Établissements de crédits	17 581	17 446	135	17	14	0	0	-	-	-	3	17
Autres sociétés financières	36 481	36 480	1	94	3	0	-	-	91	-	0	94
Sociétés non financières	220 389	218 681	1 708	9 830	6 755	329	586	535	715	520	390	9 830
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	<i>50 169</i>	<i>49 393</i>	<i>775</i>	<i>4 489</i>	<i>2 348</i>	<i>239</i>	<i>352</i>	<i>377</i>	<i>430</i>	<i>426</i>	<i>317</i>	<i>4 489</i>
Ménages	181 200	179 137	2 063	5 596	2 939	375	448	539	766	315	214	5 596
Encours de titres de créances	67 699	67 699	-	152	152	-	-	-	-	-	-	152
Banques centrales	4 354	4 354	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	47 688	47 688	-	23	23	-	-	-	-	-	-	23
Établissements de crédits	5 184	5 184	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	3 668	3 668	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	6 804	6 804	-	129	129	-	-	-	-	-	-	129
Expositions hors bilan	465 043	-	-	1 245	-	-	-	-	-	-	-	1 245
Banques centrales	547			-								-
Administrations publiques	8 640			1								1
Établissements de crédits	157 544			75								75
Autres sociétés financières	81 716			3								3
Sociétés non financières	204 739			1 028								1 028
Ménages	11 857			138								138
TOTAL	1 295 964	826 904	4 017	17 031	9 899	705	1 037	1 074	1 574	845	653	17 031

31.12.2023

	Performants			Non performants								
	Total performants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non performant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
<i>(En M. EUR)</i>												
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	259 654	259 654	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	535 465	531 126	4 338	16 059	11 160	635	943	881	1 300	587	553	16 059
Banques centrales	13 828	13 828	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	29 725	29 624	101	111	43	1	6	0	10	6	46	111
Établissements de crédits	18 421	18 414	7	22	19	0	-	0	0	-	3	22
Autres sociétés financières	37 498	36 922	576	100	0	-	0	0	0	100	-	100
Sociétés non financières	241 514	239 444	2 070	10 000	7 770	253	516	381	585	217	278	10 000
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	<i>57 480</i>	<i>57 011</i>	<i>469</i>	<i>5 259</i>	<i>3 720</i>	<i>195</i>	<i>351</i>	<i>259</i>	<i>319</i>	<i>197</i>	<i>220</i>	<i>5 259</i>
Ménages	194 479	192 894	1 585	5 826	3 328	381	421	500	705	264	226	5 826
Encours de titres de créances	61 461	61 461	-	132	132	-	-	-	-	-	-	132
Banques centrales	4 105	4 105	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	42 040	42 040	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	5 668	5 668	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	1 868	1 868	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	7 779	7 779	-	132	132	-	-	-	-	-	-	132
Expositions hors bilan	446 915	-	-	953	-	-	-	-	-	-	-	953
Banques centrales	208			-								-
Administrations publiques	9 002			1								1
Établissements de crédits	138 184			75								75
Autres sociétés financières	83 114			-								-
Sociétés non financières	204 610			797								797
Ménages	11 797			81								81
TOTAL	1 303 494	852 241	4 338	17 144	11 292	635	943	881	1 300	587	553	17 144

TABLEAU 25 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS NON PERFORMANTES PAR SITUATION GÉOGRAPHIQUE (CQ4)

30.06.2024							
(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions au bilan	583 574	15 786	15 786	564 167	(9 456)		-
Europe	451 382	12 613	12 613	433 488	(7 271)		-
<i>France</i>	278 494	9 823	9 823	268 527	(5 220)		-
<i>République tchèque</i>	50 988	616	616	50 988	(475)		-
<i>Allemagne</i>	16 640	449	449	16 640	(231)		-
<i>Luxembourg</i>	18 678	33	33	17 669	(77)		-
<i>Royaume-Uni</i>	19 634	161	161	14 627	(62)		-
<i>Italie</i>	15 160	607	607	15 160	(511)		-
<i>Suisse</i>	4 289	122	122	4 289	(18)		-
<i>Fédération de Russie</i>	180	50	50	180	(42)		-
<i>Roumanie</i>	12 404	270	270	12 378	(383)		-
<i>Espagne</i>	5 234	58	58	4 701	(60)		-
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	22 925	289	289	21 580	(151)		-
<i>Autres pays d'Europe</i>	6 754	135	135	6 748	(41)		-
Amérique du Nord	65 083	682	682	65 083	(313)		-
<i>États-Unis</i>	60 595	602	602	60 595	(286)		-
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	4 489	80	80	4 489	(27)		-
Asie-Pacifique	23 980	257	257	23 670	(89)		-
<i>Japon</i>	1 938	0	0	1 938	(2)		-
<i>Chine</i>	3 434	0	0	3 434	(0)		-
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	18 608	257	257	18 299	(87)		-
Afrique et Moyen-Orient	30 909	1 783	1 783	30 861	(1 554)		-
<i>Maroc</i>	313	9	9	313	(8)		-
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	30 596	1 774	1 774	30 548	(1 546)		-
Amérique Latine et Caraïbes	12 219	452	452	11 063	(229)		-

30.06.2024

	Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation			
		Total non performant	dont en défaut				
(En M EUR)							
Expositions hors bilan	466 288	1 245	1 245			(768)	
<i>Europe</i>	315 474	1 013	1 013			(601)	
<i>France</i>	211 134	799	799			(413)	
<i>République tchèque</i>	8 138	29	29			(23)	
<i>Allemagne</i>	19 484	8	8			(21)	
<i>Luxembourg</i>	14 727	5	5			(8)	
<i>Royaume-Uni</i>	15 313	0	0			(22)	
<i>Italie</i>	7 811	47	47			(17)	
<i>Suisse</i>	6 665	0	0			(1)	
<i>Fédération de Russie</i>	232	75	75			(5)	
<i>Roumanie</i>	2 509	31	31			(56)	
<i>Espagne</i>	5 710	1	1			(4)	
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	21 646	15	15			(28)	
<i>Autres pays d'Europe</i>	2 104	1	1			(1)	
<i>Amérique du Nord</i>	96 495	19	19			(93)	
<i>États-Unis</i>	89 686	19	19			(88)	
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	6 809	0	0			(4)	
<i>Asie-Pacifique</i>	35 475	29	29			(7)	
<i>Japon</i>	18 824	-	-			(1)	
<i>Chine</i>	2 166	-	-			(0)	
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	14 485	29	29			(6)	
<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	11 971	173	173			(66)	
<i>Maroc</i>	1 943	86	86			(0)	
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	10 029	87	87			(66)	
<i>Amérique Latine et Caraïbes</i>	6 873	10	10			(1)	
TOTAL	1 049 861	17 031	17 031	564 167	(9 456)	(768)	-

31.12.2023

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions au bilan	613 117	16 191	16 191	596 966	(10 429)		-
Europe	471 538	11 757	11 757	457 510	(7 251)		-
<i>France</i>	283 245	8 939	8 939	270 363	(5 023)		-
<i>République tchèque</i>	52 686	582	582	52 686	(504)		-
<i>Allemagne</i>	23 241	488	488	23 240	(271)		-
<i>Luxembourg</i>	18 380	20	20	18 295	(72)		-
<i>Royaume-Uni</i>	20 027	209	209	19 997	(104)		-
<i>Italie</i>	18 891	612	612	18 891	(521)		-
<i>Suisse</i>	5 336	72	72	5 179	(15)		-
<i>Fédération de Russie</i>	531	134	134	531	(42)		-
<i>Roumanie</i>	11 764	236	236	11 764	(367)		-
<i>Espagne</i>	5 856	97	97	5 489	(85)		-
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	24 271	333	333	23 765	(210)		-
<i>Autres pays d'Europe</i>	7 311	34	34	7 311	(37)		-
Amérique du Nord	67 252	541	541	66 538	(250)		-
<i>États-Unis</i>	63 102	538	538	62 388	(246)		-
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	4 151	3	3	4 151	(4)		-
Asie-Pacifique	25 003	290	290	24 291	(143)		-
<i>Japon</i>	1 617	0	0	1 617	(2)		-
<i>Chine</i>	5 292	36	36	5 292	(42)		-
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	18 094	254	254	17 382	(100)		-
Afrique et Moyen-Orient	42 234	3 236	3 236	42 185	(2 668)		-
<i>Maroc</i>	10 804	1 479	1 479	10 801	(1 100)		-
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	31 430	1 757	1 757	31 384	(1 568)		-
Amérique Latine et Caraïbes	7 090	369	369	6 442	(117)		-

31.12.2023

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation			
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions hors bilan	447 868	953	953		(820)		
<i>Europe</i>	299 972	646	646		(576)		
<i>France</i>	193 530	458	458		(371)		
<i>République tchèque</i>	7 942	36	36		(26)		
<i>Allemagne</i>	20 548	13	13		(30)		
<i>Luxembourg</i>	11 806	4	4		(9)		
<i>Royaume-Uni</i>	18 004	0	0		(15)		
<i>Italie</i>	8 697	11	11		(24)		
<i>Suisse</i>	6 870	0	0		(1)		
<i>Fédération de Russie</i>	230	75	75		(3)		
<i>Roumanie</i>	2 548	30	30		(60)		
<i>Espagne</i>	5 533	3	3		(9)		
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	22 641	15	15		(27)		
<i>Autres pays d'Europe</i>	1 624	0	0		(1)		
<i>Amérique du Nord</i>	94 897	7	7		(97)		
<i>États-Unis</i>	90 869	7	7		(96)		
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	4 029	0	0		(1)		
<i>Asie-Pacifique</i>	37 687	38	38		(8)		
<i>Japon</i>	21 243	-	-		(1)		
<i>Chine</i>	3 351	-	-		(0)		
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	13 092	38	38		(6)		
<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	11 893	228	228		(134)		
<i>Maroc</i>	2 381	102	102		(42)		
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	9 512	127	127		(92)		
<i>Amérique Latine et Caraïbes</i>	3 419	34	34		(6)		
TOTAL	1 060 985	17 144	17 144	596 966	(10 429)	(820)	-

TABLEAU 26 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES PRÊTS ET AVANCES ACCORDÉS À DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (CQ5)

	30.06.2024					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute				Dépréciation cumulée	
	Total nominal	dont non performantes		dont prêts et avances soumis à dépréciation		
(En M EUR)		Total non performant	dont en défaut			
Agriculture, sylviculture et pêche	1 997	166	166	1 962	(126)	
Industries extractives	6 250	189	189	5 944	(107)	
Industrie manufacturière	31 091	1 612	1 612	30 844	(1 038)	
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	17 423	402	402	17 403	(179)	
Alimentation en eau	1 903	75	75	1 827	(40)	
Construction	6 669	672	672	6 560	(459)	
Commerce de gros et de détail	28 655	1 580	1 580	28 131	(1 153)	
Transports et stockage	19 763	548	548	19 597	(337)	
Hébergement et restauration	4 896	684	684	4 751	(349)	
Information et communication	11 947	487	487	11 081	(358)	
Activités financières et d'assurance	14 637	178	178	14 548	(143)	
Activités immobilières	30 480	1 251	1 251	29 896	(554)	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 740	450	450	7 634	(243)	
Activités de services administratifs et de soutien	9 857	261	261	9 737	(145)	
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	265	0	0	237	(0)	
Enseignement	827	65	65	799	(35)	
Services de santé humaine et action sociale	3 286	568	568	3 245	(168)	
Arts, spectacles et activités récréatives	1 459	66	66	1 418	(53)	
Autres services	31 074	577	577	29 786	(570)	
TOTAL	230 219	9 830	9 830	225 398	(6 057)	

31.12.2023

(En M EUR)	Valeur comptable brute					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont prêts et avances soumis à dépréciation	Dépréciation cumulée	
		Total non performant	dont en défaut			
Agriculture, sylviculture et pêche	2 332	132	132	2 293	(118)	
Industries extractives	7 193	130	130	6 895	(90)	
Industrie manufacturière	36 059	1 699	1 699	35 814	(1 093)	
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 900	365	365	18 872	(182)	
Alimentation en eau	1 927	42	42	1 851	(37)	
Construction	7 822	781	781	7 744	(510)	
Commerce de gros et de détail	32 409	1 750	1 750	31 788	(1 241)	
Transports et stockage	20 130	608	608	19 973	(377)	
Hébergement et restauration	5 571	844	844	5 330	(467)	
Information et communication	12 084	254	254	11 635	(174)	
Activités financières et d'assurance	18 332	226	226	17 934	(146)	
Activités immobilières	35 904	1 205	1 205	35 030	(622)	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 729	378	378	7 637	(220)	
Activités de services administratifs et de soutien	10 409	187	187	10 351	(143)	
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	113	0	0	95	(0)	
Enseignement	786	69	69	758	(31)	
Services de santé humaine et action sociale	3 233	540	540	3 193	(117)	
Arts, spectacles et activités récréatives	1 492	68	68	1 452	(51)	
Autres services	29 091	721	721	27 514	(778)	
TOTAL	251 514	10 000	10 000	246 159	(6 396)	

TABLEAU 27 : SÛRETÉS OBTENUES PAR PRISE DE POSSESSION ET PROCESSUS D'EXÉCUTION (CQ7)

	30.06.2024	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
<i>(En M EUR)</i>	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
Immobilisations corporelles (IC)	23	(12)
Autres que IC	70	(25)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	0	(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
<i>Autres</i>	70	(25)
TOTAL	93	(37)

	31.12.2023	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
<i>(En M EUR)</i>	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
Immobilisations corporelles (IC)	31	(14)
Autres que IC	67	(24)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	0	(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	1	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
<i>Autres</i>	66	(24)
TOTAL	98	(38)

TABLEAU 28 : ÉCHÉANCE DES EXPOSITIONS (CRI-A)

	30.06.2024					
	Valeur exposée au risque nette					
(En M EUR)	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	12 805	224 857	126 351	151 710	(0)	515 723
Titres de créance	7	21 710	23 418	22 716	-	67 851
TOTAL	12 812	246 567	149 768	174 426	(0)	583 574

	31.12.2023					
	Valeur exposée au risque nette					
(En M EUR)	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	14 647	225 969	141 988	168 919	0	551 524
Titres de créance	7	22 051	21 275	18 259	-	61 593
TOTAL	14 654	248 021	163 263	187 179	0	613 117

TABLEAU 29 : TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT - VUE D'ENSEMBLE (CR3)

	30.06.2024				
(En M EUR)	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	475 383	294 103	127 643	166 460	-
Total titres de créance	58 459	9 306	9 157	149	-
EXPOSITIONS TOTALES	533 843	303 409	136 799	166 610	-
<i>dont expositions non performantes</i>	3 277	5 736	2 868	2 868	-
<i>dont en défaut</i>	3 277	5 736	2 868	2 868	-

	31.12.2023				
(En M EUR)	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	510 238	290 597	123 170	167 427	-
Total titres de créance	52 228	9 278	9 155	124	-
EXPOSITIONS TOTALES	562 466	299 876	132 325	167 551	-
<i>dont expositions non performantes</i>	3 362	5 422	2 546	2 876	-
<i>dont en défaut</i>	3 362	5 422	2 546	2 876	-

4.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CRÉDIT

DÉFINITION DES MÉTRIQUES RÉGLEMENTAIRES

Les principales métriques utilisées dans les tableaux suivants sont :

- l'exposition, correspondant à la totalité des actifs (ex. : prêts, créances, produits à recevoir, etc.) qui sont liés à des transactions sur le marché ou avec un client et enregistrés dans le bilan et le hors bilan de la Banque ;
- l'EAD (*Exposure At Default*), correspondant à l'exposition (bilan et hors bilan) encourue par l'établissement financier en cas de défaut de la contrepartie. Sauf mention contraire, l'EAD est présentée post CRM (*Credit Risk Mitigation*), après prise en compte des garanties et des collatéraux. Les EAD en approche standard sont présentées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers ;
- les expositions pondérées en risque (*Risk-Weighted Assets, RWA*), calculées à partir des expositions et du niveau de risque qui leur est associé, lequel est fonction de la qualité de crédit des contreparties ;
- la perte attendue (*Expected Loss, EL*), correspondant à la perte susceptible d'être encourue compte tenu de la qualité du montage de la transaction et de toutes mesures prises pour atténuer le risque, telles que les sûretés réelles. Dans la méthode IRBA, l'équation suivante résume le rapport entre ces variables : $EL = EAD \times PD \times LGD$ (sauf pour les créances en défaut).

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - SYNTHÈSE

TABLEAU 30 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

(En M EUR)	30.06.2024								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	307 572	320 766	6 676	17 800	19 997	1 574	325 372	340 763	8 249
Établissements	46 895	38 199	4 050	6 050	6 904	1 849	52 945	45 103	5 899
Entreprises	411 514	273 513	118 826	58 357	35 427	32 024	469 871	308 940	150 850
Clientèle de détail	174 747	174 461	36 394	42 420	34 515	22 278	217 167	208 976	58 672
Autres	68 434	59 974	30 460	79 265	68 954	49 182	147 699	128 929	79 642
TOTAL	1 009 163	866 914	196 406	203 892	165 797	106 907	1 213 055	1 032 711	303 313

Le tableau du 31 décembre 2023 a été modifié comme suit :

(En M EUR)	31.12.2023								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	299 619	313 647	6 175	13 502	15 905	1 581	313 121	329 552	7 756
Établissements	48 284	37 141	4 380	5 418	6 169	1 958	53 702	43 310	6 338
Entreprises	405 031	270 878	117 895	61 218	36 594	34 163	466 248	307 472	152 058
Clientèle de détail	178 754	178 237	36 535	41 252	32 612	20 846	220 006	210 850	57 380
Autres	72 483	62 317	31 672	83 365	72 876	49 150	155 848	135 192	80 822
TOTAL	1 004 170	862 221	196 657	204 755	164 156	107 698	1 208 926	1 026 377	304 355

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - DÉTAIL

TABLEAU 31 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT ET EFFETS DE L'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CRM) (CR4)

La notion de « facteur de conversion » (CCF) est le rapport entre la partie actuellement non prélevée d'une ligne de crédit qui pourrait être prélevée et serait donc exposée en cas de défaut et la partie actuellement non prélevée de cette ligne de crédit, l'importance de la ligne de crédit étant déterminée par la limite autorisée, à moins que la limite non autorisée soit supérieure.

La notion d'atténuation du risque de crédit » (CRM) est une technique utilisée par un établissement pour réduire le risque de crédit associé à une ou des expositions qu'il conserve.

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

Catégories d'expositions	30.06.2024					
	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	16 699	264	18 641	409	1 543	8%
Administrations régionales ou locales	766	154	1 044	68	218	20%
Entités du secteur public	258	41	264	11	172	63%
Banques multilatérales de développement	810	24	896	51	31	3%
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
Établissements	3 558	1 265	4 690	826	1 460	26%
Entreprises	44 604	13 043	31 493	3 934	32 024	90%
Clientèle de détail	34 405	7 585	33 175	1 340	22 278	65%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	12 928	442	11 201	146	4 554	40%
Expositions en défaut	2 767	258	2 451	113	3 034	118%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	274	128	244	57	452	150%
Obligations garanties	125	-	125	-	12	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	54	-	54	-	213	395%
Actions	1 498	-	1 498	-	1 593	106%
Autres éléments	44 238	2 207	44 238	557	38 075	85%
TOTAL	162 983	25 412	150 015	7 511	105 659	67%

31.12.2023

(En M EUR)

Catégories d'expositions	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	12 564	131	14 678	245	1 581	11%
Administrations régionales ou locales	665	149	947	63	202	20%
Entités du secteur public	272	22	243	7	156	62%
Banques multilatérales de développement	796	-	945	27	-	-
Organisations internationales	10	-	10	-	-	-
Établissements	2 850	1 452	3 798	1 111	1 600	33%
Entreprises	45 196	15 413	32 238	4 356	34 163	93%
Clientèle de détail	32 319	8 454	30 906	1 707	20 846	64%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	15 950	372	14 265	152	6 293	44%
Expositions en défaut	2 460	269	2 163	84	2 539	113%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	217	105	193	50	366	150%
Obligations garanties	159	-	159	-	16	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	57	-	57	-	226	394%
Actions	1 367	-	1 367	-	1 318	96%
Autres éléments	45 737	2 435	45 737	689	37 149	80%
TOTAL	160 620	28 802	147 706	8 491	106 455	68%

TABLEAU 32 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CR5)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

(En M EUR)	30.06.2024															Autres pondérations	Total	dont non notées
	Pondération																	
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%				
Administrations centrales et banques centrales	16 985	-	-	3	655	-	-	-	-	957	273	-	-	-	-	176	19 050	5 802
Administrations régionales ou locales	189	-	-	-	858	-	23	-	-	43	-	-	-	-	-	-	1 113	694
Entités du secteur public	-	-	-	-	128	-	-	-	-	147	-	-	-	-	-	-	275	252
Banques multilatérales de développement	908	-	-	-	5	-	6	-	-	28	-	-	-	-	-	-	947	49
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	79	311	-	-	4 159	-	690	-	-	274	-	-	-	-	3	-	5 516	944
Entreprises	417	-	-	-	1 643	-	1 213	-	-	30 702	1 451	-	-	-	1	-	35 427	26 190
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	1 364	-	-	33 150	-	-	-	-	-	-	-	34 515	33 336
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	8 376	1 567	-	1 125	268	10	-	-	-	-	1	11 347	10 599
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 623	940	-	-	-	-	-	2 563	2 400
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	301	-	-	-	-	-	301	213
Obligations garanties	-	-	-	125	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	125	-
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	8	44	54	54	54
Expositions sur actions	252	-	-	-	-	-	-	-	-	1 015	-	231	-	-	-	-	1 498	1 494
Autres expositions	1 860	-	-	1	766	-	5 447	-	4	26 565	6	2 332	-	-	7 813	44 795	41 223	
TOTAL	20 690	311	-	128	8 214	9 740	8 946	-	34 279	61 624	2 982	2 563	1	12	8 035	157 526	123 250	

		31.12.2023															
(En M EUR)		Pondération															
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%	Autres pondérations	Total	dont non notées
Administrations centrales et banques centrales	13 187	-	-	195	175	-	113	-	-	818	435	-	-	-	-	14 923	3 243
Administrations régionales ou locales	157	-	-	-	793	-	18	-	-	43	-	-	-	-	-	1 010	627
Entités du secteur public	-	-	-	-	117	-	-	-	-	132	-	-	-	-	1	250	213
Banques multilatérales de développement	972	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	972	18
Organisations internationales	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-
Établissements	79	327	-	-	3 333	-	651	-	-	511	-	-	-	8	-	4 909	1 415
Entreprises	14	-	-	-	1 586	-	1 082	-	-	31 720	2 189	-	-	2	-	36 594	28 996
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	1 471	-	-	31 141	-	-	-	-	-	-	32 612	31 596
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	8 810	2 700	-	2 827	67	12	-	-	-	1	14 417	12 621
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 662	585	-	-	-	-	2 247	2 088
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	244	-	-	-	-	244	179
Obligations garanties	-	-	-	159	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	159	-
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	8	47	57	57
Expositions sur actions	243	-	-	-	-	-	-	-	-	995	-	129	-	-	-	1 367	1 367
Autres expositions	4 141	-	-	13	866	-	4 905	-	1	26 216	2	2 239	-	-	8 044	46 426	43 530
TOTAL	18 802	327	0	367	6 871	10 281	9 468	-	33 968	62 166	3 466	2 369	1	19	8 093	156 198	125 951

TABLEAU 33 : APPROCHE INTERNE – EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) – IRBA

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de crédit et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA.

		30.06.2024												
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions	
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	294 037	4 568	64%	310 105	0,02%	370	0,75%	1	1 663	0,54%	1	(1)	
	0,00 à < 0,10	290 455	4 563	64%	306 518	0,02%	366	0,57%	1	1 061	0,35%	1	(1)	
	0,10 à < 0,15	3 582	5	14%	3 586	0,13%	4	15,82%	3	602	16,78%	1	0	
	0,15 à < 0,25	0	0	0%	0	0,00%	0	-	0	0	0,00%	0	0	
	0,25 à < 0,50	1 855	181	75%	3 874	0,26%	27	19,52%	3	959	24,75%	2	(14)	
	0,50 à < 0,75	2 206	37	14%	2 241	0,50%	8	19,22%	1	719	32,10%	2	0	
	0,75 à < 2,50	2 866	239	57%	3 008	1,42%	12	22,20%	3	1 567	52,11%	9	(1)	
	0,75 à < 1,75	1 994	123	60%	2 072	1,10%	6	22,92%	3	984	47,48%	5	0	
	1,75 à < 2,50	872	116	55%	936	2,12%	6	20,59%	3	583	62,36%	4	0	
	2,50 à < 10,00	436	68	54%	489	6,30%	40	24,93%	2	473	96,72%	7	0	
	2,50 à < 5,00	138	68	54%	191	4,03%	29	33,71%	3	231	120,57%	3	0	
	5,00 à < 10,00	298	-	75%	298	7,76%	11	19,29%	2	243	81,41%	4	0	
	10,00 à < 100,00	436	538	8%	942	12,50%	21	23,04%	4	1 282	136,04%	28	(5)	
	10,00 à < 20,00	386	536	8%	891	11,68%	14	21,78%	4	1 151	129,22%	23	(5)	
	20,00 à < 30,00	50	2	67%	51	26,72%	7	44,91%	1	131	254,40%	5	0	
	30,00 à < 100,00	0	0	0%	0	0,00%	0	-	0	0	0,00%	0	0	
100,00 (défaut)	55	-	75%	55	100,00%	7	78,50%	1	6	10,66%	63	(63)		
	Sous-total	301 891	5 632	59%	320 714	0,10%	485	1,42%	1	6 669	2,08%	113	(85)	
Établissements	0,00 à < 0,15	28 243	14 315	75%	35 048	0,03%	2 540	21,47%	2	2 128	6,07%	3	(11)	
	0,00 à < 0,10	27 587	12 118	71%	33 846	0,03%	2 160	21,39%	2	1 888	5,58%	3	(11)	
	0,10 à < 0,15	656	2 197	92%	1 203	0,13%	380	23,62%	3	241	20,01%	0	0	
	0,15 à < 0,25	0	0	0%	0	0,00%	0	-	0	0	0,00%	0	0	
	0,25 à < 0,50	709	859	61%	1 176	0,26%	524	22,51%	2	291	24,74%	1	(1)	
	0,50 à < 0,75	507	619	37%	761	0,50%	128	36,62%	1	307	40,33%	1	0	
	0,75 à < 2,50	223	416	40%	389	1,57%	103	29,34%	1	265	68,12%	2	(15)	
	0,75 à < 1,75	63	371	40%	211	1,10%	56	30,01%	1	138	65,42%	1	(15)	
	1,75 à < 2,50	160	45	35%	178	2,12%	47	28,55%	1	127	71,33%	1	0	
	2,50 à < 10,00	528	164	22%	603	5,53%	228	35,25%	1	780	129,31%	12	(1)	
	2,50 à < 5,00	284	124	21%	349	3,91%	202	36,68%	1	456	130,83%	5	0	
	5,00 à < 10,00	244	39	26%	255	7,76%	26	33,28%	1	324	127,22%	6	(1)	
	10,00 à < 100,00	70	120	30%	106	16,76%	79	24,24%	1	149	141,17%	5	(1)	
	10,00 à < 20,00	46	110	27%	76	13,82%	41	14,13%	1	58	76,87%	1	0	
	20,00 à < 30,00	24	10	55%	30	24,26%	38	49,98%	1	91	304,91%	4	0	
	30,00 à < 100,00	0	0	0%	0	0,00%	0	-	0	0	0,00%	0	0	
100,00 (défaut)	48	73	90%	114	100,00%	17	18,74%	3	129	113,02%	14	(14)		
	Sous-total	30 328	16 566	71%	38 197	0,49%	3 619	22,10%	2	4 049	10,60%	38	(42)	
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	2 064	809	65%	1 275	0,10%	6 661	28,53%	2	212	16,65%	1	(1)	
	0,00 à < 0,10	1 572	371	68%	421	0,04%	1 212	25,99%	2	53	12,54%	0	0	
	0,10 à < 0,15	493	438	62%	854	0,13%	5 449	29,79%	2	159	18,69%	0	(1)	
	0,15 à < 0,25	47	7	50%	50	0,17%	234	38,62%	3	12	24,75%	0	0	
	0,25 à < 0,50	2 918	1 245	48%	3 283	0,30%	9 312	39,00%	2	1 191	36,28%	4	(3)	
	0,50 à < 0,75	2 282	1 243	51%	2 869	0,54%	6 882	33,44%	3	1 268	44,20%	5	(3)	
	0,75 à < 2,50	13 676	2 912	53%	15 036	1,43%	20 111	22,06%	3	6 538	43,49%	51	(25)	
	0,75 à < 1,75	7 939	2 244	54%	8 930	1,00%	12 156	20,48%	2	3 229	36,16%	21	(10)	
	1,75 à < 2,50	5 737	668	52%	6 106	2,06%	7 955	24,37%	4	3 309	54,20%	30	(15)	
	2,50 à < 10,00	9 191	1 299	54%	9 914	4,92%	18 758	33,27%	3	8 415	84,89%	160	(142)	
	2,50 à < 5,00	6 822	1 029	54%	7 391	3,97%	14 552	33,75%	3	6 024	81,50%	99	(75)	
	5,00 à < 10,00	2 368	270	53%	2 522	7,70%	4 206	31,87%	3	2 391	94,81%	61	(68)	
	10,00 à < 100,00	2 338	274	48%	2 440	17,38%	6 596	31,71%	3	2 803	114,89%	136	(178)	
	10,00 à < 20,00	1 588	169	48%	1 644	12,48%	3 679	32,31%	3	1 810	110,06%	67	(97)	
	20,00 à < 30,00	542	81	42%	578	24,27%	1 569	29,81%	2	703	121,74%	44	(56)	
	30,00 à < 100,00	208	24	72%	218	36,08%	1 348	32,19%	2	290	133,08%	26	(25)	
	100,00 (défaut)	1 399	233	47%	1 508	99,61%	5 633	50,52%	2	2 317	153,73%	800	(718)	
		Sous-total	33 914	8 022	53%	36 374	7,30%	74 187	29,62%	3	22 758	62,57%	1 158	(1 071)

30.06.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	19 208	8 984	40%	15 581	0,07%	256	22,35%	3	1 759	11,29%	2	(7)
	0,00 à < 0,10	15 544	6 605	41%	11 052	0,04%	141	22,93%	3	1 062	9,61%	1	(5)
	0,10 à < 0,15	3 665	2 380	36%	4 529	0,13%	115	20,93%	3	697	15,40%	1	(1)
	0,15 à < 0,25	0	0	0%	0	0,00%	0	-	0	0	0,00%	0	0
	0,25 à < 0,50	6 340	4 148	39%	7 065	0,27%	230	17,12%	3	1 385	19,60%	3	(2)
	0,50 à < 0,75	10 723	4 870	42%	12 718	0,53%	478	15,87%	3	3 679	28,93%	12	(7)
	0,75 à < 2,50	16 506	7 944	41%	19 784	1,56%	1 106	16,69%	3	8 520	43,07%	57	(43)
	0,75 à < 1,75	9 989	4 541	41%	11 870	1,14%	565	16,63%	3	4 799	40,43%	24	(14)
	1,75 à < 2,50	6 516	3 403	41%	7 913	2,19%	541	16,79%	3	3 722	47,03%	32	(30)
	2,50 à < 10,00	5 744	2 406	37%	6 633	4,09%	696	16,60%	3	3 814	57,50%	51	(194)
	2,50 à < 5,00	5 042	2 162	37%	5 837	3,66%	607	15,51%	3	3 088	52,90%	37	(172)
	5,00 à < 10,00	702	244	39%	796	7,27%	89	24,60%	3	727	91,26%	15	(22)
	10,00 à < 100,00	1 265	281	51%	1 386	20,01%	601	19,77%	3	1 297	93,60%	46	(80)
	10,00 à < 20,00	816	148	40%	852	13,35%	92	24,52%	3	974	114,33%	28	(43)
	20,00 à < 30,00	353	67	81%	407	24,80%	506	15,27%	3	311	76,39%	16	(31)
	30,00 à < 100,00	96	66	47%	127	49,29%	3	2,31%	0	12	9,80%	1	(7)
	100,00 (défaut)	1 459	45	42%	1 478	100,00%	137	33,39%	2	1 013	68,54%	458	(458)
	Sous-total	61 245	28 679	40%	64 646	3,76%	3 504	18,38%	3	21 468	33,21%	629	(791)
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	42 450	111 867	46%	83 835	0,06%	3 712	30,81%	2	11 703	13,96%	23	(15)
	0,00 à < 0,10	30 037	86 415	47%	62 285	0,04%	1 936	31,42%	2	7 252	11,64%	14	(9)
	0,10 à < 0,15	12 413	25 452	43%	21 549	0,13%	1 776	29,04%	2	4 451	20,66%	8	(6)
	0,15 à < 0,25	139	30	44%	152	0,17%	206	37,07%	3	54	35,80%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	12 322	18 149	50%	19 101	0,26%	5 405	28,75%	2	5 740	30,05%	14	(9)
	0,50 à < 0,75	11 528	18 077	41%	18 841	0,50%	3 683	32,17%	0	11 274	59,84%	33	(21)
	0,75 à < 2,50	13 632	11 584	47%	18 379	1,57%	7 177	43,36%	2	14 059	76,49%	83	(56)
	0,75 à < 1,75	7 102	6 480	49%	10 073	1,12%	4 055	28,11%	2	6 417	63,70%	32	(22)
	1,75 à < 2,50	6 530	5 104	46%	8 306	2,12%	3 122	61,85%	2	7 642	92,01%	51	(33)
	2,50 à < 10,00	18 452	7 797	46%	20 821	4,49%	11 170	28,65%	2	19 556	93,92%	254	(477)
	2,50 à < 5,00	15 178	6 454	45%	16 985	3,78%	9 408	28,97%	2	15 375	90,52%	178	(320)
	5,00 à < 10,00	3 273	1 342	48%	3 835	7,62%	1 762	27,21%	2	4 180	109,00%	77	(157)
	10,00 à < 100,00	2 287	1 361	37%	2 805	15,53%	3 553	28,77%	2	4 077	145,37%	133	(287)
	10,00 à < 20,00	1 721	1 146	37%	2 171	12,42%	1 533	28,62%	2	2 989	137,66%	76	(174)
	20,00 à < 30,00	541	204	34%	608	25,89%	1 890	29,18%	2	1 040	171,10%	54	(108)
	30,00 à < 100,00	25	10	60%	25	33,69%	130	32,07%	2	48	188,53%	3	(6)
	100,00 (défaut)	2 604	549	40%	2 831	99,04%	1 363	48,17%	2	3 320	117,26%	1 871	(1 110)
	Sous-total	103 414	169 413	46%	166 764	2,79%	36 269	32,11%	2	69 783	41,85%	2 410	(1 975)
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	315	1	100%	318	0,05%	14 535	10,48%	0	13	4,15%	0	0
	0,00 à < 0,10	218	1	100%	219	0,03%	14 518	10,46%	0	11	5,11%	0	0
	0,10 à < 0,15	97	0	0%	98	0,10%	17	10,51%	0	2	2,02%	0	0
	0,15 à < 0,25	31	0	0%	31	0,19%	24	11,76%	0	1	3,75%	0	0
	0,25 à < 0,50	2	0	0%	2	0,43%	14	16,47%	0	0	10,25%	0	0
	0,50 à < 0,75	1	0	0%	1	0,90%	14	47,39%	0	1	41,25%	0	0
	0,75 à < 2,50	3 209	19	100%	3 237	1,33%	11 024	11,95%	0	519	16,03%	5	(1)
	0,75 à < 1,75	2 869	16	100%	2 893	1,23%	10 630	11,85%	0	441	15,25%	4	0
	1,75 à < 2,50	341	3	100%	343	2,18%	394	12,77%	0	77	22,53%	1	0
	2,50 à < 10,00	704	4	100%	711	3,62%	2 728	12,60%	0	212	29,76%	3	0
	2,50 à < 5,00	700	4	100%	708	3,59%	2 725	12,61%	0	210	29,71%	3	0
	5,00 à < 10,00	4	0	0%	4	8,72%	3	11,36%	0	2	39,39%	0	0
	10,00 à < 100,00	237	2	100%	240	19,07%	979	12,33%	0	148	61,89%	6	(1)
	10,00 à < 20,00	230	2	100%	233	18,66%	976	12,04%	0	135	57,79%	5	(1)
	20,00 à < 30,00	5	0	0%	5	27,12%	2	10,60%	0	2	49,97%	0	0
	30,00 à < 100,00	2	0	0%	2	49,58%	1	54,11%	0	11	625,57%	0	0
	100,00 (défaut)	68	2	100%	65	100,00%	564	45,17%	0	135	207,76%	21	(21)
	Sous-total	4 568	28	100%	4 605	3,90%	29 882	12,45%	0	1 028	22,33%	35	(23)

30.06.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	47 766	748	100%	44 074	0,07%	260 486	12,70%	0	1 504	3,41%	5	(11)
	0,00 à < 0,10	30 218	608	100%	26 359	0,06%	142 540	10,77%	0	828	3,14%	3	(10)
	0,10 à < 0,15	17 547	141	100%	17 715	0,09%	117 946	15,57%	0	677	3,82%	3	0
	0,15 à < 0,25	27 927	314	84%	28 227	0,19%	189 391	16,21%	0	1 818	6,44%	9	(3)
	0,25 à < 0,50	8 582	209	82%	8 711	0,47%	127 224	17,15%	0	1 265	14,53%	8	(5)
	0,50 à < 0,75	1 424	106	54%	1 474	0,56%	19 343	18,76%	0	260	17,64%	2	(1)
	0,75 à < 2,50	25 347	323	87%	30 278	1,20%	177 837	20,87%	0	6 182	20,42%	53	(40)
	0,75 à < 1,75	19 390	252	84%	24 245	0,93%	146 256	22,04%	0	3 992	16,47%	31	(30)
	1,75 à < 2,50	5 957	71	98%	6 033	2,30%	31 581	16,15%	0	2 190	36,30%	22	(10)
	2,50 à < 10,00	4 077	38	87%	4 116	5,46%	31 873	17,06%	0	2 488	60,45%	38	(18)
	2,50 à < 5,00	2 930	29	84%	2 959	4,14%	23 369	17,03%	0	1 595	53,91%	21	(10)
	5,00 à < 10,00	1 147	9	95%	1 157	8,82%	8 504	17,14%	0	893	77,16%	17	(7)
	10,00 à < 100,00	493	5	100%	496	25,97%	4 413	16,75%	0	494	99,64%	22	(8)
	10,00 à < 20,00	85	2	100%	85	13,09%	986	17,49%	0	81	95,63%	2	(2)
	20,00 à < 30,00	382	3	100%	385	26,63%	3 081	16,38%	0	387	100,62%	17	(5)
	30,00 à < 100,00	26	0	100%	26	58,56%	346	19,90%	0	25	98,22%	3	(1)
	100,00 (défaut)	730	10	100%	607	100,00%	7 878	34,19%	0	1 336	219,88%	185	(185)
	Sous-total	116 346	1 753	90%	117 984	1,24%	818 445	16,32%	0	15 348	13,01%	321	(271)
Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	87	882	48%	1 469	0,07%	3 439 836	52,77%	0	40	2,69%	1	(1)
	0,00 à < 0,10	15	409	41%	916	0,05%	2 047 125	53,90%	0	19	2,09%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	72	473	54%	553	0,11%	1 392 711	50,91%	0	20	3,69%	0	0
	0,15 à < 0,25	85	358	40%	657	0,19%	1 715 853	50,47%	0	40	6,04%	1	(1)
	0,25 à < 0,50	72	242	48%	189	0,48%	802 870	43,74%	0	24	12,61%	0	(1)
	0,50 à < 0,75	12	54	53%	41	0,64%	56 029	51,52%	0	7	17,08%	0	0
	0,75 à < 2,50	459	508	43%	641	1,56%	2 451 743	44,61%	0	210	32,74%	6	(9)
	0,75 à < 1,75	290	385	43%	329	0,80%	1 794 900	45,89%	0	97	29,50%	3	(5)
	1,75 à < 2,50	169	123	43%	312	2,37%	656 843	43,27%	0	113	36,15%	3	(4)
	2,50 à < 10,00	468	163	41%	641	6,04%	921 979	43,59%	0	438	68,39%	17	(18)
	2,50 à < 5,00	240	109	41%	353	4,25%	533 114	43,22%	0	193	54,81%	6	(7)
	5,00 à < 10,00	228	54	40%	288	8,24%	388 865	44,05%	0	245	85,02%	10	(11)
	10,00 à < 100,00	184	49	66%	244	24,64%	302 281	43,90%	0	331	135,83%	26	(20)
	10,00 à < 20,00	72	6	36%	75	12,58%	36 196	46,97%	0	85	114,09%	4	(4)
	20,00 à < 30,00	84	43	71%	141	27,10%	255 007	42,59%	0	208	147,50%	16	(7)
	30,00 à < 100,00	28	1	36%	28	44,27%	11 078	42,35%	0	38	135,13%	5	(9)
	100,00 (défaut)	219	7	6%	218	100,00%	196 187	64,08%	0	334	153,26%	124	(124)
	Sous-total	1 585	2 263	46%	4 100	8,05%	9 886 778	49,34%	0	1 423	34,72%	175	(175)
Clientèle de détail – Autres PME	0,00 à < 0,15	88	0	93%	67	0,07%	418	16,65%	0	4	6,43%	0	0
	0,00 à < 0,10	60	0	93%	39	0,05%	270	16,43%	0	3	7,53%	0	0
	0,10 à < 0,15	28	0	89%	28	0,10%	148	16,95%	0	1	4,89%	0	0
	0,15 à < 0,25	57	1	99%	58	0,18%	2 726	23,23%	0	5	7,76%	0	0
	0,25 à < 0,50	93	269	83%	327	0,36%	194 021	42,93%	0	79	24,26%	1	0
	0,50 à < 0,75	3 079	21	86%	3 096	0,68%	64 826	27,37%	0	894	28,88%	5	(4)
	0,75 à < 2,50	8 843	343	62%	9 122	1,45%	268 731	29,10%	0	2 744	30,09%	41	(13)
	0,75 à < 1,75	6 439	221	73%	6 597	1,22%	166 642	27,49%	0	1 773	26,88%	22	(5)
	1,75 à < 2,50	2 404	122	43%	2 525	2,06%	102 089	33,29%	0	971	38,45%	18	(8)
	2,50 à < 10,00	4 104	158	40%	4 253	5,23%	140 631	30,08%	0	1 706	40,11%	68	(31)
	2,50 à < 5,00	2 855	61	51%	2 882	3,92%	57 486	28,61%	0	1 065	36,97%	33	(16)
	5,00 à < 10,00	1 249	97	32%	1 371	7,97%	83 145	33,16%	0	641	46,72%	35	(14)
	10,00 à < 100,00	959	95	39%	1 111	23,73%	77 946	35,90%	0	792	71,26%	94	(75)
	10,00 à < 20,00	470	64	38%	574	15,58%	47 978	35,10%	0	351	61,09%	30	(48)
	20,00 à < 30,00	237	24	41%	274	26,03%	22 316	36,38%	0	212	77,20%	26	(3)
	30,00 à < 100,00	253	7	35%	263	39,12%	7 652	37,16%	0	230	87,26%	39	(24)
	100,00 (défaut)	1 373	6	23%	1 360	99,72%	39 982	47,58%	0	1 439	105,76%	727	(727)
	Sous-total	18 596	893	62%	19 394	10,30%	789 281	30,90%	0	7 663	39,51%	936	(850)

30.06.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Autres non-PME	0,00 à < 0,15	1 958	39	76%	1 996	0,08%	76 871	21,51%	0	98	4,92%	0	(4)
	0,00 à < 0,10	943	24	66%	967	0,05%	25 580	20,00%	0	32	3,29%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	1 015	15	93%	1 029	0,10%	51 291	22,93%	0	66	6,45%	0	(3)
	0,15 à < 0,25	2 216	26	97%	2 238	0,19%	148 344	25,46%	0	252	11,26%	1	(8)
	0,25 à < 0,50	2 284	300	94%	2 550	0,40%	299 329	41,83%	0	728	28,55%	4	(6)
	0,50 à < 0,75	1 274	27	100%	1 301	0,60%	238 813	43,24%	0	516	39,62%	3	(2)
	0,75 à < 2,50	12 307	1 291	85%	13 312	1,12%	715 386	26,97%	0	4 382	32,92%	45	(50)
	0,75 à < 1,75	10 927	1 245	84%	11 886	1,00%	580 560	26,02%	0	3 649	30,70%	34	(32)
	1,75 à < 2,50	1 380	46	99%	1 426	2,16%	134 826	34,92%	0	733	51,42%	11	(18)
	2,50 à < 10,00	3 901	79	100%	3 979	4,63%	363 199	39,98%	0	2 607	65,53%	72	(71)
	2,50 à < 5,00	2 568	70	100%	2 637	3,49%	239 822	37,53%	0	1 590	60,28%	34	(30)
	5,00 à < 10,00	1 333	9	100%	1 342	6,87%	123 377	44,81%	0	1 018	75,85%	39	(41)
	10,00 à < 100,00	1 259	148	100%	1 406	24,26%	127 525	36,99%	0	1 332	94,79%	118	(117)
	10,00 à < 20,00	457	2	100%	458	12,74%	39 559	49,24%	0	460	100,41%	29	(52)
	20,00 à < 30,00	636	146	100%	782	26,92%	71 473	29,85%	0	684	87,54%	62	(35)
	30,00 à < 100,00	166	0	100%	166	43,57%	16 493	36,84%	0	188	113,45%	27	(30)
	100,00 (défaut)	1 600	7	92%	1 596	100,00%	170 763	54,45%	0	1 016	63,63%	915	(915)
	Sous-total	26 798	1 917	88%	28 379	8,08%	2 140 230	32,41%	0	10 931	38,52%	1 158	(1 173)
TOTAL		698 686	235 165	48%	801 156	2,06%	13 782 680	15,76%		161 122	20,11%	6 974	(6 456)

INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CRÉDIT

31.12.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	285 918	5 301	67%	303 654	0,02%	362	0,75%	1	1 599	0,53%	1	(3)
	0,00 à < 0,10	282 054	5 300	67%	299 790	0,02%	359	0,61%	1	1 071	0,36%	1	(3)
	0,10 à < 0,15	3 864	1	48%	3 864	0,13%	3	11,63%	3	527	13,64%	1	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
	0,25 à < 0,50	2 272	162	75%	4 101	0,26%	12	19,83%	3	1 049	25,58%	2	(13)
	0,50 à < 0,75	1 626	7	75%	1 628	0,50%	8	19,37%	1	540	33,19%	2	(0)
	0,75 à < 2,50	2 604	180	58%	2 751	1,41%	12	22,58%	3	1 300	47,26%	9	(1)
	0,75 à < 1,75	1 862	104	57%	1 926	1,10%	5	23,08%	3	828	43,00%	5	(1)
	1,75 à < 2,50	741	76	60%	824	2,12%	7	21,41%	2	472	57,21%	4	(0)
	2,50 à < 10,00	637	70	54%	692	6,54%	62	26,88%	2	764	110,45%	12	(1)
	2,50 à < 5,00	156	70	54%	210	3,73%	50	29,65%	3	228	108,72%	2	(0)
	5,00 à < 10,00	481	0	75%	481	7,76%	12	25,67%	2	535	111,20%	10	(1)
	10,00 à < 100,00	636	103	46%	692	12,32%	25	24,95%	3	911	131,67%	22	(4)
	10,00 à < 20,00	568	103	46%	623	11,43%	17	22,81%	3	739	118,47%	16	(4)
	20,00 à < 30,00	68	0	75%	68	20,44%	8	44,58%	1	172	252,53%	6	(0)
30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
100,00 (défaut)	57	0	75%	57	100,00%	8	77,08%	1	5	8,54%	67	(67)	
Sous-total	293 749	5 823	66%	313 574	0,10%	489	1,41%	1	6 167	1,97%	115	(90)	
Établissements	0,00 à < 0,15	29 447	12 015	64%	34 069	0,03%	2 518	23,14%	3	2 309	6,78%	3	(12)
	0,00 à < 0,10	28 705	11 643	64%	33 037	0,03%	2 120	23,13%	3	2 128	6,44%	2	(12)
	0,10 à < 0,15	742	372	60%	1 032	0,13%	398	23,34%	2	181	17,54%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
	0,25 à < 0,50	573	821	65%	1 074	0,26%	301	22,93%	2	296	27,59%	1	(0)
	0,50 à < 0,75	410	622	38%	649	0,50%	129	32,04%	2	331	50,98%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	298	368	41%	413	1,62%	113	29,86%	1	275	66,44%	2	(20)
	0,75 à < 1,75	58	334	43%	201	1,10%	63	33,92%	1	128	63,57%	1	(20)
	1,75 à < 2,50	240	35	27%	212	2,12%	50	26,01%	1	147	69,16%	1	(0)
	2,50 à < 10,00	3 119	200	32%	513	4,96%	447	34,95%	2	667	129,97%	9	(5)
	2,50 à < 5,00	2 989	162	32%	370	3,88%	423	35,15%	2	482	130,48%	5	(1)
	5,00 à < 10,00	130	38	35%	143	7,76%	24	34,44%	1	184	128,65%	4	(4)
	10,00 à < 100,00	162	124	41%	307	19,78%	67	16,59%	2	302	98,45%	10	(1)
	10,00 à < 20,00	128	61	23%	142	13,46%	37	12,70%	1	97	67,93%	2	(0)
	20,00 à < 30,00	34	63	57%	164	25,25%	30	19,96%	2	205	124,82%	7	(1)
30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
100,00 (défaut)	44	78	87%	112	100,00%	19	24,69%	3	199	176,98%	17	(17)	
Sous-total	34 053	14 228	62%	37 138	0,60%	3 594	23,48%	3	4 379	11,79%	42	(55)	
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	2 021	830	66%	995	0,11%	5 652	33,11%	2	188	18,94%	1	(1)
	0,00 à < 0,10	1 516	286	71%	240	0,05%	1 229	22,30%	3	32	13,36%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	505	543	64%	755	0,13%	4 423	36,54%	2	156	20,71%	0	(1)
	0,15 à < 0,25	53	18	42%	60	0,17%	235	37,77%	3	14	22,51%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	2 379	1 043	54%	2 872	0,30%	8 975	38,43%	2	1 020	35,51%	4	(2)
	0,50 à < 0,75	2 289	1 214	51%	2 899	0,53%	7 330	33,23%	3	1 219	42,06%	5	(4)
	0,75 à < 2,50	13 953	2 956	55%	15 361	1,44%	20 641	23,64%	3	6 614	43,06%	54	(35)
	0,75 à < 1,75	8 010	2 211	56%	9 035	1,02%	12 482	22,89%	2	3 276	36,25%	22	(13)
	1,75 à < 2,50	5 943	745	54%	6 326	2,05%	8 159	24,71%	4	3 339	52,78%	32	(22)
	2,50 à < 10,00	9 421	1 354	52%	10 090	4,81%	19 146	32,93%	3	8 082	80,11%	160	(131)
	2,50 à < 5,00	7 020	1 090	52%	7 550	3,88%	14 903	33,54%	3	5 786	76,63%	100	(76)
	5,00 à < 10,00	2 401	264	50%	2 539	7,57%	4 243	31,11%	3	2 296	90,43%	60	(54)
	10,00 à < 100,00	2 427	316	47%	2 604	17,66%	6 653	29,68%	2	2 758	105,89%	138	(185)
	10,00 à < 20,00	1 630	213	44%	1 741	12,49%	3 632	30,13%	2	1 763	101,26%	66	(96)
	20,00 à < 30,00	534	65	47%	574	24,11%	1 826	27,62%	2	634	110,36%	38	(53)
30,00 à < 100,00	262	39	58%	290	35,99%	1 195	31,09%	2	361	124,83%	33	(36)	
100,00 (défaut)	1 342	208	44%	1 432	99,42%	5 467	49,35%	2	2 356	164,46%	808	(691)	
Sous-total	33 885	7 938	54%	36 314	7,20%	74 099	29,89%	3	22 251	61,27%	1 169	(1 050)	

31.12.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	19 070	8 484	40%	15 666	0,06%	217	22,11%	3	1 864	11,90%	2	(13)
	0,00 à < 0,10	15 822	6 329	40%	11 578	0,04%	117	22,50%	3	1 189	10,27%	1	(12)
	0,10 à < 0,15	3 247	2 155	39%	4 088	0,13%	100	21,01%	3	675	16,51%	1	(1)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	0,25 à < 0,50	6 404	4 005	41%	7 228	0,27%	202	17,52%	3	1 331	18,42%	3	(2)
	0,50 à < 0,75	10 694	5 295	42%	12 915	0,53%	486	14,78%	3	3 407	26,38%	11	(7)
	0,75 à < 2,50	15 506	6 841	42%	18 385	1,57%	1 106	15,45%	3	7 493	40,76%	50	(37)
	0,75 à < 1,75	9 064	3 300	44%	10 532	1,13%	565	15,07%	3	3 926	37,28%	20	(13)
	1,75 à < 2,50	6 442	3 541	40%	7 852	2,17%	541	15,97%	3	3 567	45,42%	30	(23)
	2,50 à < 10,00	5 202	3 474	37%	6 476	3,93%	783	24,27%	3	3 823	59,03%	50	(115)
	2,50 à < 5,00	4 681	3 284	37%	5 895	3,60%	692	24,55%	3	3 368	57,13%	41	(97)
	5,00 à < 10,00	520	189	32%	581	7,31%	91	21,48%	2	455	78,33%	9	(18)
	10,00 à < 100,00	1 080	200	42%	1 166	15,96%	132	22,58%	3	1 288	110,51%	43	(103)
	10,00 à < 20,00	797	169	43%	870	13,23%	85	22,55%	3	952	109,44%	27	(38)
	20,00 à < 30,00	280	31	36%	292	23,86%	46	22,42%	3	329	112,59%	16	(58)
	30,00 à < 100,00	3	-	-	3	36,21%	1	45,00%	2	7	211,21%	1	(6)
	100,00 (défaut)	1 203	54	38%	1 223	100,00%	131	37,05%	3	820	67,06%	433	(433)
Sous-total	59 159	28 353	40%	63 059	3,25%	3 057	18,66%	3	20 027	31,76%	593	(708)	
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	42 991	103 341	45%	81 054	0,06%	4 584	30,45%	2	12 127	14,96%	20	(51)
	0,00 à < 0,10	30 426	78 608	45%	58 769	0,04%	2 889	30,97%	2	7 366	12,53%	11	(44)
	0,10 à < 0,15	12 564	24 733	44%	22 284	0,13%	1 695	29,09%	2	4 761	21,37%	9	(8)
	0,15 à < 0,25	111	47	61%	140	0,16%	162	37,40%	2	48	34,25%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	12 103	18 732	50%	19 584	0,26%	5 450	28,20%	2	5 947	30,37%	14	(9)
	0,50 à < 0,75	11 639	18 225	41%	18 152	0,50%	3 722	31,78%	2	10 082	55,54%	30	(21)
	0,75 à < 2,50	13 962	12 888	42%	18 480	1,52%	7 184	29,75%	1	13 750	74,40%	87	(55)
	0,75 à < 1,75	8 245	7 850	40%	10 922	1,11%	4 034	28,38%	1	7 045	64,50%	36	(22)
	1,75 à < 2,50	5 718	5 038	45%	7 558	2,12%	3 150	31,73%	2	6 705	88,72%	51	(33)
	2,50 à < 10,00	19 196	8 667	46%	22 592	4,30%	11 162	28,38%	2	20 826	92,18%	274	(580)
	2,50 à < 5,00	15 997	7 342	45%	18 843	3,70%	9 478	28,17%	2	16 419	87,13%	193	(419)
	5,00 à < 10,00	3 199	1 325	49%	3 749	7,34%	1 684	29,43%	0	4 408	117,57%	80	(161)
	10,00 à < 100,00	3 307	1 513	42%	3 849	15,30%	3 276	31,11%	2	6 052	157,25%	184	(291)
	10,00 à < 20,00	2 677	1 136	39%	3 137	12,20%	1 491	30,71%	2	4 701	149,87%	117	(204)
	20,00 à < 30,00	538	367	51%	621	25,75%	1 671	33,33%	3	1 224	196,92%	53	(81)
	30,00 à < 100,00	92	10	43%	91	51,00%	114	29,54%	3	128	140,94%	13	(7)
	100,00 (défaut)	1 920	292	46%	2 055	99,43%	1 202	45,79%	2	2 223	108,18%	1 340	(862)
Sous-total	105 228	163 705	45%	165 906	2,46%	36 742	30,18%	2	71 055	42,83%	1 948	(1 870)	
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	101	1	100%	102	0,03%	14 736	11,61%	0	18	17,20%	0	(1)
	0,00 à < 0,10	96	1	100%	97	0,03%	14 710	11,24%	0	17	17,92%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	5	-	-	5	0,10%	26	18,56%	0	0	3,72%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	4	-	-	4	0,19%	30	18,69%	0	0	6,07%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	3	0	100%	3	0,39%	17	19,05%	0	0	10,32%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	3	-	0%	3	0,64%	15	34,63%	0	1	27,74%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	3 283	31	100%	3 314	1,29%	11 006	11,62%	0	525	15,83%	5	(1)
	0,75 à < 1,75	2 956	28	100%	2 984	1,19%	10 630	11,47%	0	453	15,18%	4	(0)
	1,75 à < 2,50	327	3	100%	330	2,17%	376	12,94%	0	71	21,66%	1	(1)
	2,50 à < 10,00	976	9	100%	985	3,42%	3 071	10,98%	0	265	26,94%	4	(1)
	2,50 à < 5,00	975	9	100%	984	3,41%	3 067	10,97%	0	265	26,90%	4	(1)
	5,00 à < 10,00	1	0	0%	1	8,68%	4	17,59%	0	1	63,35%	0	(0)
	10,00 à < 100,00	341	4	100%	345	18,54%	1 142	10,63%	0	190	55,20%	7	(4)
	10,00 à < 20,00	338	4	100%	342	18,48%	1 139	10,39%	0	179	52,36%	7	(4)
	20,00 à < 30,00	2	0	100%	3	27,21%	3	43,71%	0	11	440,52%	0	(0)
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	100,00 (défaut)	68	0	100%	65	100,00%	589	47,22%	0	124	190,55%	23	(23)
Sous-total	4 778	46	100%	4 820	4,26%	30 606	11,92%	0	1 123	23,30%	39	(29)	

31.12.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	44 650	719	100%	45 365	0,07%	249 815	15,64%	0	1 587	3,50%	5	(11)
	0,10 à < 0,15	27 720	513	100%	28 229	0,05%	131 958	15,73%	0	948	3,36%	2	(11)
	0,15 à < 0,25	16 930	206	100%	17 136	0,10%	117 857	15,50%	0	640	3,73%	3	(0)
	0,25 à < 0,50	24 981	377	85%	25 307	0,19%	189 696	16,26%	0	1 614	6,38%	8	(5)
	0,50 à < 0,75	14 111	318	84%	14 319	0,39%	130 470	16,53%	0	1 626	11,36%	9	(7)
	0,75 à < 2,50	1 404	116	59%	1 465	0,56%	19 571	18,71%	0	245	16,73%	2	(2)
	2,50 à < 5,00	26 775	396	87%	27 104	1,22%	190 331	16,38%	0	6 311	23,29%	54	(32)
	5,00 à < 10,00	20 929	328	85%	21 198	0,93%	156 056	16,59%	0	4 296	20,27%	33	(17)
	10,00 à < 20,00	5 846	69	98%	5 906	2,25%	34 275	15,62%	0	2 015	34,13%	21	(15)
	20,00 à < 30,00	4 039	46	88%	4 075	5,35%	33 523	17,10%	0	2 399	58,88%	37	(29)
	30,00 à < 100,00	2 942	36	85%	2 970	4,17%	24 763	17,13%	0	1 575	53,02%	21	(17)
	100,00 (défaut)	1 097	10	97%	1 105	8,53%	8 760	17,01%	0	824	74,61%	16	(12)
	10,00 à < 100,00	497	6	98%	500	26,04%	4 450	17,17%	0	497	99,40%	22	(15)
	100,00 (défaut)	84	2	94%	85	13,12%	975	18,09%	0	83	98,30%	2	(2)
	100,00 (défaut)	386	4	100%	390	26,69%	3 116	16,86%	0	391	100,33%	18	(10)
	100,00 (défaut)	26	0	100%	26	58,86%	359	18,93%	0	23	88,91%	3	(3)
	Sous-total	117 099	1 981	89%	118 757	1,22%	825 690	16,27%	0	15 454	13,01%	333	(297)
Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	90	883	47%	1 225	0,07%	3 368 133	51,95%	0	33	2,72%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	16	415	40%	720	0,05%	1 983 449	53,08%	0	15	2,06%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	75	468	52%	506	0,11%	1 384 684	50,35%	0	19	3,66%	0	(1)
	0,25 à < 0,50	81	368	39%	524	0,19%	1 739 699	48,72%	0	30	5,71%	0	(1)
	0,50 à < 0,75	87	241	47%	327	0,38%	826 966	49,09%	0	32	9,82%	1	(1)
	0,75 à < 2,50	12	56	53%	43	0,64%	58 272	51,33%	0	7	15,86%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	467	514	42%	998	1,41%	2 503 179	44,17%	0	242	24,31%	6	(10)
	5,00 à < 10,00	292	390	41%	688	0,99%	1 824 230	44,78%	0	133	19,30%	3	(6)
	10,00 à < 20,00	174	123	42%	309	2,34%	678 949	42,82%	0	110	35,46%	3	(4)
	20,00 à < 30,00	472	163	40%	635	6,01%	917 715	43,41%	0	427	67,17%	17	(20)
	30,00 à < 100,00	245	110	40%	352	4,26%	536 747	42,88%	0	189	53,73%	6	(8)
	100,00 (défaut)	227	54	39%	284	8,17%	380 968	44,06%	0	238	83,82%	10	(11)
	10,00 à < 100,00	182	25	52%	219	24,30%	275 052	44,72%	0	292	133,24%	23	(19)
	100,00 (défaut)	74	7	33%	76	12,58%	36 334	46,93%	0	87	113,92%	4	(5)
	100,00 (défaut)	77	17	60%	112	27,10%	226 642	43,97%	0	163	145,61%	13	(7)
	100,00 (défaut)	31	1	37%	31	42,88%	12 076	42,02%	0	42	136,01%	6	(8)
	100,00 (défaut)	230	6	7%	227	100,00%	207 502	64,32%	0	347	152,90%	127	(127)
Sous-total	1 621	2 256	44%	4 198	8,01%	9 896 518	48,47%	0	1 411	33,61%	174	(179)	
Clientèle de détail – Autres PME	0,00 à < 0,15	86	1	97%	75	0,07%	387	16,82%	0	6	8,03%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	55	1	97%	44	0,05%	253	16,85%	0	5	10,43%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	31	0	97%	31	0,10%	134	16,78%	0	1	4,66%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	56	1	99%	57	0,18%	2 790	24,17%	0	5	7,88%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	88	270	82%	324	0,37%	192 527	43,08%	0	75	22,99%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	3 353	29	81%	3 376	0,63%	66 941	25,81%	0	844	25,01%	6	(6)
	2,50 à < 5,00	9 025	361	61%	9 318	1,51%	275 560	28,70%	0	2 785	29,88%	41	(21)
	5,00 à < 10,00	6 031	234	72%	6 197	1,21%	172 760	27,26%	0	1 647	26,58%	20	(8)
	10,00 à < 20,00	2 994	127	41%	3 122	2,12%	102 800	31,56%	0	1 138	36,44%	21	(13)
	20,00 à < 30,00	4 159	177	37%	4 326	5,10%	140 317	29,30%	0	1 686	38,96%	66	(52)
	30,00 à < 100,00	2 973	72	46%	3 004	3,94%	58 671	27,91%	0	1 094	36,41%	33	(22)
	100,00 (défaut)	1 186	105	31%	1 322	7,73%	81 646	32,47%	0	592	44,76%	32	(29)
	10,00 à < 100,00	1 088	92	36%	1 234	22,84%	75 665	33,83%	0	811	65,71%	96	(74)
	100,00 (défaut)	557	61	35%	655	14,72%	46 422	32,89%	0	361	55,18%	31	(28)
	100,00 (défaut)	295	24	40%	332	25,75%	21 711	34,51%	0	251	75,63%	30	(21)
	100,00 (défaut)	236	7	31%	248	40,42%	7 532	35,42%	0	199	80,30%	35	(24)
	100,00 (défaut)	1 348	5	25%	1 310	99,67%	37 398	48,65%	0	1 158	88,37%	738	(738)
Sous-total	19 204	936	61%	20 021	9,85%	791 585	30,14%	0	7 368	36,80%	947	(891)	

31.12.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale avant bilan	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Autres non-PME	0,00 à < 0,15	2 282	129	37%	2 342	0,08%	78 814	20,99%	0	109	4,65%	0	(4)
	0,00 à < 0,10	1 104	103	22%	1 137	0,05%	26 661	19,72%	0	36	3,14%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	1 179	26	96%	1 204	0,10%	52 153	22,19%	0	73	6,08%	0	(3)
	0,15 à < 0,25	2 358	33	98%	2 386	0,19%	152 741	25,18%	0	264	11,07%	1	(10)
	0,25 à < 0,50	2 404	354	94%	2 709	0,38%	313 235	41,06%	0	740	27,33%	4	(7)
	0,50 à < 0,75	1 479	30	100%	1 509	0,58%	247 027	42,92%	0	585	38,76%	4	(3)
	0,75 à < 2,50	13 442	1 462	91%	14 652	1,17%	742 720	26,04%	0	4 606	31,44%	48	(59)
	0,75 à < 1,75	11 761	1 400	91%	12 909	1,03%	603 418	25,46%	0	3 828	29,66%	36	(38)
	1,75 à < 2,50	1 681	63	100%	1 744	2,20%	139 302	30,33%	0	778	44,63%	11	(21)
	2,50 à < 10,00	3 945	58	100%	4 001	4,60%	375 993	39,52%	0	2 588	64,67%	71	(79)
	2,50 à < 5,00	2 711	52	100%	2 762	3,54%	249 305	37,72%	0	1 670	60,46%	36	(38)
	5,00 à < 10,00	1 233	6	100%	1 240	6,97%	126 688	43,54%	0	918	74,06%	35	(41)
	10,00 à < 100,00	1 167	138	100%	1 304	23,78%	122 132	37,32%	0	1 223	93,79%	109	(106)
	10,00 à < 20,00	441	3	100%	443	12,48%	40 066	49,18%	0	436	98,41%	27	(37)
	20,00 à < 30,00	568	134	100%	702	26,53%	64 904	30,15%	0	620	88,25%	56	(41)
	30,00 à < 100,00	158	0	100%	159	43,09%	17 162	35,92%	0	168	105,46%	25	(28)
	100,00 (défaut)	1 543	7	99%	1 537	100,00%	172 374	53,72%	0	1 063	69,16%	856	(856)
	Sous-total	28 621	2 212	89%	30 441	7,32%	2 205 036	31,41%	0	11 178	36,72%	1 093	(1 124)
TOTAL		697 397	227 477	47%	794 227	1,95%	13 867 416	15,53%		160 413	20,20%	6 454	(6 292)

TABLEAU 34 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBF

30.06.2024													
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	48	1	75%	52	0,02%	378	44,20%	3	6	12,46%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	48	1	75%	52	0,02%	378	44,20%	3	6	12,46%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,50 à < 0,75	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,75 à < 1,75	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	2,50 à < 10,00	0	-	0%	0	3,26%	8	44,98%	3	0	149,14%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	0	-	0%	0	3,26%	8	44,98%	3	0	149,14%	0	(0)
	5,00 à < 10,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
Sous-total	48	1	75%	52	0,03%	386	44,20%	3	7	12,72%	0	(0)	
Établissements	0,00 à < 0,15	2	-	0%	2	0,04%	23	44,79%	3	0	22,72%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	2	-	0%	2	0,03%	21	44,81%	3	0	21,76%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	0	-	0%	0	0,13%	2	44,45%	3	0	38,76%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,25 à < 0,50	0	-	0%	0	0,26%	2	44,38%	3	0	69,80%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	0,75 à < 1,75	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	2,50 à < 10,00	0	-	0%	0	3,26%	2	44,47%	3	0	169,49%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	0	-	0%	0	3,26%	2	44,47%	3	0	169,49%	0	0
	5,00 à < 10,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	0%	-	0,00%	-	0,00%	-	-	0,00%	-	-
Sous-total	2	-	-	2	0,08%	27	44,77%	3	0	26,52%	0	(0)	
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	11	1	75%	9	0,12%	1 259	43,07%	3	3	28,93%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	3	1	75%	1	0,04%	7	44,97%	3	0	10,52%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	8	0	75%	8	0,13%	1 252	42,90%	3	2	30,54%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	11	1	75%	12	0,16%	80	43,54%	3	3	24,20%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	287	34	75%	312	0,28%	1 027	42,95%	3	108	34,62%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	200	15	75%	211	0,54%	1 200	43,00%	3	114	53,90%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	504	65	75%	552	1,45%	2 803	43,19%	3	364	65,90%	3	(1)
	0,75 à < 1,75	240	34	75%	266	1,01%	1 505	43,21%	3	159	60,00%	1	(0)
	1,75 à < 2,50	263	31	75%	286	1,86%	1 298	43,17%	3	204	71,37%	2	(1)
	2,50 à < 10,00	674	59	75%	717	4,84%	4 364	43,58%	3	652	90,90%	14	(10)
	2,50 à < 5,00	514	48	75%	549	4,00%	3 486	43,58%	3	471	85,87%	9	(7)
	5,00 à < 10,00	160	11	75%	168	7,57%	878	43,57%	3	181	107,31%	5	(3)
	10,00 à < 100,00	242	5	75%	245	18,58%	1 701	42,97%	3	336	137,01%	18	(13)
	10,00 à < 20,00	151	4	75%	154	12,65%	888	42,74%	3	200	130,27%	8	(7)
	20,00 à < 30,00	53	0	75%	54	23,64%	254	43,29%	3	73	137,15%	4	(3)
	30,00 à < 100,00	38	0	75%	38	35,48%	559	43,47%	3	62	164,10%	6	(3)
	100,00 (défaut)	103	2	75%	104	100,00%	1 105	43,63%	3	3	2,54%	43	(46)
Sous-total	2 032	181	75%	2 163	9,00%	13 539	43,26%	3	1 582	73,12%	79	(71)	

30.06.2024

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises -	0,00 à < 0,15	438	14	75%	449	0,07%	490	43,81%	3	110	24,59%	0	(0)
Autres	0,00 à < 0,10	302	12	75%	311	0,05%	277	44,00%	3	60	19,33%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	136	2	75%	138	0,13%	213	43,39%	3	50	36,45%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	16	2	75%	18	0,17%	50	42,52%	3	7	39,91%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	133	17	75%	145	0,27%	362	43,75%	3	79	54,34%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	423	24	75%	441	0,53%	600	43,91%	3	348	79,02%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	636	23	75%	653	1,54%	1 336	44,27%	3	722	110,53%	4	(2)
	0,75 à < 1,75	400	8	75%	406	1,18%	760	44,42%	3	417	102,69%	2	(1)
	1,75 à < 2,50	236	15	75%	247	2,12%	576	44,03%	3	305	123,41%	2	(1)
	2,50 à < 10,00	663	24	75%	684	4,28%	2 808	43,66%	3	983	143,78%	12	(12)
	2,50 à < 5,00	551	20	75%	568	3,66%	2 406	43,57%	3	780	137,43%	9	(7)
	5,00 à < 10,00	113	4	75%	116	7,29%	402	44,08%	3	203	174,87%	4	(5)
	10,00 à < 100,00	123	4	75%	126	16,48%	515	43,04%	3	274	217,98%	9	(8)
	10,00 à < 20,00	87	3	75%	89	12,43%	326	43,02%	3	181	202,41%	4	(4)
	20,00 à < 30,00	34	0	75%	34	25,83%	169	43,15%	3	87	256,35%	4	(3)
	30,00 à < 100,00	3	-	0%	3	33,76%	20	42,40%	3	7	253,30%	0	(0)
	100,00 (défaut)	112	2	75%	114	100,00%	304	44,63%	3	5	4,36%	46	(25)
	Sous-total	2 545	109	75%	2 628	6,72%	6 465	43,89%	3	2 528	96,19%	73	(48)
TOTAL		4 627	292	-	4 845	-	20 417	(43,61%)	3	4 117	84,97%	151	(119)

31.12.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	47	-	-	74	0,02%	334	44,89%	3	8	10,87%	0	(2)
	0,00 à < 0,10	47	-	-	74	0,02%	334	44,89%	3	8	10,87%	0	(2)
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	3,26%	10	45,00%	3	0	149,19%	-	-
	2,50 à < 5,00	-	-	-	-	3,26%	10	45,00%	3	0	149,19%	-	-
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total	47	-	-	74	0,03%	344	44,89%	3	8	11,13%	0	(2)
Établissements	0,00 à < 0,15	2	-	75%	2	0,03%	25	44,94%	3	0	21,56%	-	(0)
	0,00 à < 0,10	2	-	75%	2	0,03%	23	44,96%	3	0	20,86%	-	(0)
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	0,13%	2	44,54%	3	0	40,22%	-	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	0,26%	3	45,00%	3	0	57,38%	-	(0)
	0,50 à < 0,75	1	-	-	1	0,50%	2	45,00%	3	1	107,37%	-	(0)
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	3,44%	4	45,00%	3	0	173,54%	-	(0)
	2,50 à < 5,00	-	-	-	-	3,26%	3	45,00%	3	0	171,50%	-	(0)
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	7,76%	1	45,00%	3	0	221,64%	-	0
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total	3	0	75%	3	0,21%	34	44,96%	3	2	50,54%	0	(0)
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	29	0	75%	8	0,13%	829	44,78%	3	9	115,43%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	21	0	0%	0	0,03%	5	45,00%	3	7	240,92%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	8	0	75%	8	0,13%	824	44,78%	3	3	31,82%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	12	2	75%	14	0,16%	65	44,60%	3	3	24,56%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	183	29	75%	201	0,28%	799	44,39%	3	51	25,17%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	157	26	75%	176	0,54%	1 325	44,97%	3	156	88,59%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	532	59	75%	577	1,43%	2 989	44,73%	3	383	66,35%	4	(1)
	0,75 à < 1,75	260	36	75%	287	1,00%	1 642	44,93%	3	165	57,65%	1	(1)
	1,75 à < 2,50	272	24	75%	290	1,86%	1 347	44,53%	3	217	74,97%	2	(1)
	2,50 à < 10,00	702	61	75%	743	4,87%	4 469	45,14%	3	649	87,32%	15	(11)
	2,50 à < 5,00	529	45	75%	558	3,96%	3 561	45,20%	3	457	81,92%	9	(7)
	5,00 à < 10,00	173	15	75%	185	7,60%	908	44,94%	3	192	103,61%	6	(4)
	10,00 à < 100,00	226	6	75%	230	18,23%	1 617	44,72%	3	311	135,07%	17	(14)
	10,00 à < 20,00	142	5	75%	146	12,51%	876	44,81%	3	178	121,66%	7	(6)
	20,00 à < 30,00	51	0	75%	51	23,61%	247	44,28%	3	76	148,79%	5	(4)
	30,00 à < 100,00	32	0	75%	33	35,52%	494	45,03%	3	57	173,89%	5	(4)
100,00 (défaut)	104	1	75%	105	100,00%	1 084	44,86%	3	4	3,97%	43	(43)	
	Sous-total	1 945	184	75%	2 054	9,38%	13 177	44,87%	3	1 565	76,23%	79	(70)

31.12.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises -	0,00 à < 0,15	447	4	75%	445	0,07%	492	44,95%	3	67	15,16%	0	(0)
Autres	0,00 à < 0,10	361	4	75%	359	0,05%	286	44,97%	3	52	14,39%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	86	0	75%	86	0,13%	206	44,89%	3	16	18,37%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	10	1	75%	11	0,16%	43	44,79%	3	5	41,92%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	163	15	75%	178	0,27%	356	45,01%	3	57	32,29%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	489	29	75%	511	0,52%	600	45,57%	3	392	76,69%	1	(1)
	0,75 à < 2,50	491	29	75%	512	1,60%	1 271	45,70%	3	569	111,17%	4	(3)
	0,75 à < 1,75	277	13	75%	287	1,19%	730	46,11%	3	282	98,44%	2	(1)
	1,75 à < 2,50	214	16	75%	226	2,12%	541	45,18%	3	287	127,33%	2	(2)
	2,50 à < 10,00	589	36	75%	620	4,40%	2 707	45,17%	3	870	140,34%	11	(12)
	2,50 à < 5,00	465	35	75%	496	3,67%	2 315	45,22%	3	661	133,22%	8	(8)
	5,00 à < 10,00	124	1	75%	124	7,31%	392	44,99%	3	210	168,79%	4	(3)
	10,00 à < 100,00	133	2	75%	134	17,78%	507	45,38%	3	317	236,13%	10	(11)
	10,00 à < 20,00	83	1	75%	83	12,44%	324	45,45%	3	188	226,33%	5	(5)
	20,00 à < 30,00	46	1	75%	47	25,91%	164	45,30%	3	119	250,77%	5	(5)
	30,00 à < 100,00	4	0	0%	4	33,68%	19	44,99%	3	10	269,07%	1	(0)
	100,00 (défaut)	95	1	75%	95	100,00%	254	45,12%	3	3	2,82%	41	(24)
	Sous-total	2 417	116	75%	2 507	6,31%	6 230	45,32%	3	2 281	90,99%	68	(50)
TOTAL		4 413	300	75%	4 638	7,57%	19 785	45,11%	3	3 856	83,15%	147	(121)

TABLEAU 35 : APPROCHE INTERNE - EFFET SUR LES RWA DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT UTILISÉS COMME TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7)

	30.06.2024	
	Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)		
EXPOSITIONS EN IRBF	4 117	4 117
Administrations centrales et banques centrales	6	7
Établissements	-	-
Entreprises	4 110	4 110
<i>dont Entreprises – PME</i>	1 584	1 582
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	-	-
EXPOSITIONS EN IRBA	161 930	161 828
Administrations centrales et banques centrales	6 669	6 669
Établissements	4 049	4 049
Entreprises	114 818	114 716
<i>dont Entreprises – PME</i>	22 758	22 758
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	22 276	22 174
Clientèle de détail	36 394	36 394
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>	1 028	1 028
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>	15 348	15 348
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	1 423	1 423
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	7 663	7 663
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	10 931	2210 931
TOTAL	166 047	165 945
	31.12.2023	
	Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)		
EXPOSITIONS EN IRBF	3 856	3 856
Administrations centrales et banques centrales	6	8
Établissements	2	2
Entreprises	3 848	3 846
<i>dont Entreprises – PME</i>	1 571	1 565
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	-	-
EXPOSITIONS EN IRBA	161 164	161 129
Administrations centrales et banques centrales	6 167	6 167
Établissements	4 379	4 379
Entreprises	114 084	114 049
<i>dont Entreprises – PME</i>	22 251	22 251
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	20 777	20 742
Clientèle de détail	36 535	36 535
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>	1 123	1 123
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>	15 454	15 454
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	1 411	1 411
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	7 368	7 368
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	11 178	11 178
TOTAL	165 020	164 985

TABLEAU 36 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBA

		30.06.2024								
		Techniques d'atténuation du risque de crédit								
		Protection de crédit financée (FCP)								
		Partie des expositions couvertes par des sûretés financiers (%)	Partie des expositions couvertes par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couvertes par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couvertes par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couvertes par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couvertes par d'autres protections de crédit financées (%)	Partie des expositions couvertes par des espèces en dépôt (%)	Partie des expositions couvertes par les contrats d'assurance vie (%)	Partie des expositions couvertes par des instruments détenus par un tiers (%)
(En M EUR)	Total des expositions									
Administrations centrales et banques centrales	305 755	0,10%	0,20%	0,00%	0,00%	0,20%	-	-	-	-
Établissements	36 520	0,70%	1,37%	0,47%	0,02%	0,89%	-	-	-	-
Entreprises	285 338	1,55%	16,93%	7,36%	4,61%	4,96%	0,01%	-	0,01%	-
<i>dont Entreprises - PME</i>	38 027	1,00%	16,73%	15,20%	0,60%	0,93%	0,05%	-	0,05%	-
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	73 689	2,09%	28,76%	16,22%	0,99%	11,55%	-	-	-	-
<i>dont Entreprises - Autres</i>	173 622	1,45%	11,95%	1,88%	7,03%	3,04%	0,01%	-	0,01%	-
Clientèle de détail	174 482	-	75,44%	72,70%	-	2,74%	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers PME</i>	4 605	-	95,01%	95,01%	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME</i>	117 984	-	99,34%	99,34%	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles</i>	4 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail - Autres PME</i>	19 415	-	21,27%	7,05%	-	14,22%	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail - Autres non-PME</i>	28 379	-	20,86%	13,76%	-	7,10%	-	-	-	-
TOTAL	802 094	0,62%	22,57%	18,45%	1,64%	2,48%	-	-	0,00%	-

	30.06.2024			
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	3,09%	-	5 860	6 669
Établissements	5,17%	-	3 774	4 049
Entreprises	20,32%	0,26%	115 799	114 716
<i>dont Entreprises - PME</i>	6,20%	0,01%	23 215	22 758
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	28,08%	-	22 650	22 174
<i>dont Entreprises - Autres</i>	20,12%	0,43%	69 935	69 783
Clientèle de détail	0,76%	-	36 395	36 394
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers PME</i>	3,29%	-	1 028	1 028
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME</i>	0,39%	-	15 348	15 348
<i>dont Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles</i>	0,01%	-	1 423	1 423
<i>dont Clientèle de détail - Autres PME</i>	0,48%	-	7 664	7 663
<i>dont Clientèle de détail - Autres non-PME</i>	2,20%	-	10 931	10 931
TOTAL	8,81%	0,09%	161 828	161 828

31.12.2023

Techniques d'atténuation
du risque de crédit

(En M EUR)	Protection de crédit financée (FCP)									
	Total des expositions	Partie des expositions couvertes par des sûretés financiers (%)	Partie des expositions couvertes par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couvertes par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couvertes par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couvertes par d'autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couvertes par d'autres protections de crédit financées (%)	Partie des expositions couvertes par des espèces en dépôt (%)	Partie des expositions couvertes par les contrats d'assurance vie (%)	Partie des expositions couvertes par des instruments détenus par un tiers (%)
Administrations centrales et banques centrales	297 603	0,09%	0,17%	-	-	0,17%	-	-	-	-
Établissements	37 578	0,78%	0,45%	0,26%	0,03%	0,15%	-	-	-	-
Entreprises	281 837	1,53%	17,13%	7,39%	4,61%	5,13%	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – PME</i>	38 065	0,99%	16,74%	15,06%	0,82%	0,87%	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	71 697	1,82%	31,21%	16,75%	1,34%	13,11%	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	172 076	1,53%	11,36%	1,80%	6,81%	2,75%	-	-	-	-
Clientèle de détail	178 247	-	75,14%	72,37%	-	2,77%	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	4 820	-	95,03%	95,03%	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	118 757	-	99,45%	99,45%	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	4 198	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	20 031	-	21,32%	7,22%	-	14,10%	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	30 441	-	22,94%	16,02%	-	6,91%	-	-	-	-
TOTAL	795 266	0,62%	23,00%	18,86%	1,64%	2,51%	-	-	-	-

31.12.2023

	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	3,21%	-	5 341	6 167
Établissements	8,64%	-	4 278	4 379
Entreprises	19,61%	0,06%	114 974	114 049
<i>dont Entreprises - PME</i>	6,03%	0,01%	22 634	22 251
<i>dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	28,27%	-	21 196	20 742
<i>dont Entreprises - Autres</i>	19,01%	0,09%	71 144	71 055
Clientèle de détail	0,82%	-	36 535	36 535
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers PME</i>	3,58%	-	1 123	1 123
<i>dont Clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME</i>	0,44%	-	15 454	15 454
<i>dont Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles</i>	0,01%	-	1 411	1 411
<i>dont Clientèle de détail - Autres PME</i>	0,47%	-	7 369	7 368
<i>dont Clientèle de détail - Autres non-PME</i>	2,24%	-	11 178	11 178
TOTAL	8,74%	0,02%	161 129	161 129

TABLEAU 37 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBF

	30.06.2024					
	Techniques d'atténuation du risque de crédit					
	Total des expositions	Protection de crédit financée (FCP)				
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
(En M EUR)						
Administrations centrales et banques centrales	49	-	16,96%	-	-	16,96%
Établissements	2	-	4,71%	-	-	4,71%
Entreprises	4 794	0,05%	34,25%	0,14%	0,03%	34,09%
<i>dont Entreprises – PME</i>	2 168	0,11%	38,89%	0,21%	0,03%	38,64%
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	2 627	-	30,43%	0,07%	0,02%	30,34%
TOTAL	4 845	0,05%	34,07%	0,13%	0,03%	33,91%

	30.06.2024			
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	-	-	6	7
Établissements	-	-	-	-
Entreprises	0,27%	-	4 110	4 110
<i>dont Entreprises – PME</i>	0,37%	-	1 584	1 582
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	0,18%	-	2 526	2 528
TOTAL	0,26%	-	4 117	4 117

31.12.2023

(En M EUR)	Techniques d'atténuation du risque de crédit					
	Total des expositions	Protection de crédit financée (FCP)				
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
Administrations centrales et banques centrales	47	-	3,46%	-	-	3,46%
Établissements	3	-	0,67%	-	-	0,67%
Entreprises	4 587	0,08%	7,71%	3,86%	0,16%	3,69%
dont Entreprises - PME	2 083	0,18%	11,80%	5,64%	0,27%	5,89%
dont Entreprises - Financement spécialisé	-	-	-	-	-	-
dont Entreprises - Autres	2 504	-	4,30%	2,37%	0,07%	1,86%
TOTAL	4 638	0,08%	7,66%	3,81%	0,16%	3,69%

31.12.2023

(En M EUR)	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
Administrations centrales et banques centrales	-	-	6	8
Établissements	-	-	2	2
Entreprises	0,85%	-	3 848	3 846
dont Entreprises - PME	1,59%	-	1 571	1 565
dont Entreprises - Financement spécialisé	-	-	-	-
dont Entreprises - Autres	0,23%	-	2 278	2 281
TOTAL	0,84%	-	3 856	3 856

TABLEAU 38 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE INTERNE (CR8)

(En M EUR)

	Expositions pondérées (RWA)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration précédente (31.03.2024)	196 792
Taille de l'actif (+/-)	(842)
Qualité de l'actif (+/-)	464
Mises à jour des modèles (+/-)	(366)
Méthodologie et politiques (+/-)	(118)
Acquisitions et cessions (+/-)	-
Variations des taux de change (+/-)	475
Autres (+/-)	-
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration (30.06.2024)	196 406

TABLEAU 39 : EXPOSITIONS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ – APPROCHE INTERNE (CR10.1-10.4)

30.06.2024							
Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)							
(En M EUR)		Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle						
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	125	944	50%	431	237	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	80	70%	23	18	-
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	169	251	70%	248	183	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	185	90%	112	106	1
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	61	85	115%	91	114	3
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	9	115%	6	6	-
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	6	29	250%	15	41	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	1	250%	-	1	-
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	11	2	-	11	-	6
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	2	-	-	-	-
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	372	1 311		796	575	10
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	277		142	131	1

31.12.2023							
Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)							
(En M EUR)		Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle						
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	142	913	50%	422	229	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	18	146	70%	47	37	-
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	278	419	70%	468	326	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	1	3	90%	1	1	-
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	45	106	115%	83	101	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	115%	0	0	-
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	1	19	250%	8	21	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	9	2	-	9	0	5
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	475	1 458		990	678	10
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	19	149		49	38	0

TABLEAU 40 : EXPOSITIONS SOUS FORME D' ACTIONS FAISANT L'OBJET DE LA MÉTHODE DE PONDÉRATION SIMPLE (CR10.5)**30.06.2024**

(En M EUR)

Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple						
Catégories	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	1 127	-	190%	1 127	2 141	9
Expositions sur actions cotées	19	-	290%	19	55	-
Autres expositions sur actions	260	-	370%	260	964	6
TOTAL	1 406	-		1 406	3 160	15

31.12.2023

(En M EUR)

Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple						
Catégories	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	1 055	-	190%	1 055	2 005	8
Expositions sur actions cotées	17	-	290%	17	49	-
Autres expositions sur actions	25	-	370%	25	91	1
TOTAL	1 097	-		1 097	2 146	9



5

RISQUE DE CONTREPARTIE

5.1 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - SYNTHÈSE

TABLEAU 41 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

Le risque de contrepartie se répartit comme suit :

(En M EUR)	30.06.2024								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	17 713	17 713	125	39	39	-	17 752	17 752	125
Établissements	22 279	22 295	3 926	31 393	31 501	671	53 671	53 796	4 597
Entreprises	50 880	50 864	10 910	3 513	3 405	3 336	54 394	54 269	14 246
Clientèle de détail	55	55	15	24	24	14	79	79	30
Autres	13	13	7	4 028	4 027	1 283	4 041	4 040	1 291
TOTAL	90 940	90 940	14 983	38 997	38 996	5 305	129 937	129 936	20 288

(En M EUR)	31.12.2023								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	19 885	19 885	137	21	21	22	19 906	19 906	159
Établissements	21 571	21 591	3 930	33 556	33 562	850	55 128	55 152	4 780
Entreprises	47 762	47 743	9 837	2 890	2 885	2 849	50 652	50 627	12 686
Clientèle de détail	47	47	6	9	9	6	56	56	12
Autres	13	13	7	3 581	3 580	1 165	3 594	3 594	1 172
TOTAL	89 279	89 279	13 916	40 058	40 057	4 893	129 337	129 336	18 809

Les tableaux ci-dessus présentent les données sans la CVA (Credit Valuation Adjustment). Celle-ci représente 3,1 milliards d'euros d'expositions pondérées (RWA) au 30 juin 2024 (contre 3 milliards d'euros au 31 décembre 2023).

5.2 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - DÉTAIL

TABLEAU 42 : ANALYSE DES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR APPROCHE (CCR1)

	30.06.2024							
	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
(En M EUR)								
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	1 534	12 664		1,4	47 860	19 878	19 920	6 541
IMM (pour les dérivés et les OFT)			33 263	1,75	435 770	58 210	58 165	11 290
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			17 653		373 617	30 892	30 883	3 105
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			15 604		62 143	27 307	27 272	8 185
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			6		10	10	10	-
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					35 633	18 617	18 617	904
VaR pour les OFT					-	-	-	-
TOTAL					519 264	96 704	96 701	18 735

31.12.2023								
(En M EUR)	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	1 454	9 656		1	43 003	15 554	15 609	5 374
IMM (pour les dérivés et les OFT)			33 477	2	637 412	58 584	58 676	11 070
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			14 995		568 062	26 242	26 289	2 247
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			18 014		69 335	31 524	31 569	8 821
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			467		15	818	818	3
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					34 426	20 292	20 292	911
VaR pour les OFT					-	-	-	-
TOTAL					714 840	94 430	94 577	17 354

TABLEAU 43 : EXPOSITIONS SUR LES CONTREPARTIES CENTRALES (CCP) (CCR8)

(En M EUR)	30.06.2024		31.12.2023	
	EAD	RWA	EAD	RWA
Expositions aux contreparties centrales éligibles (total)		1 521		1 380
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :	9 436	198	9 125	183
(i) Dérivés de gré à gré	1 978	40	1 800	36
(ii) Dérivés négociés en Bourse	6 381	137	5 163	103
(iii) Opérations de financement sur titres	854	17	1 960	39
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	223	4	202	4
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	15 595		18 989	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	3 398	60	2 720	54
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	3 760	1 263	3 410	1 143
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-	-	-
Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)		70		193
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales non éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :	30	3	18	18
(i) Dérivés de gré à gré	3	0	3	3
(ii) Dérivés négociés en Bourse	26	3	15	15
(iii) Opérations de financement sur titres	-	-	1	1
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	734		286	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	2	2	28	28
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	1	19	2	22
Contributions non financées au fonds de défaillance	4	47	10	125

TABLEAU 44 : COMPOSITION DES SÛRETÉS POUR LES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE (CCR5)

	30.06.2024							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
(En M EUR)								
Espèces – monnaie nationale	16 596	5 228	7 023	10 424	-	62 049	-	69 466
Espèces – autres monnaies	68 761	12 395	6 051	43 465	-	18 833	-	37 314
Dette souveraine nationale	-	8	-	-	-	754	-	573
Autre dette souveraine	21	-	-	-	-	4 517	-	8 417
Dette des administrations publiques	12 703	1 213	21	326	-	316 889	-	280 059
Obligations d'entreprise	4	123	-	-	-	2 036	-	8 137
Actions	1 565	-	-	-	-	40 152	-	62 767
Autres sûretés	118	-	-	-	-	27 766	-	28 323
TOTAL	99 766	18 967	13 094	54 215	-	472 995	-	495 057

	31.12.2023							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
(En M EUR)								
Espèces – monnaie nationale	24 861	9 811	6 723	18 939	-	51 355	-	53 927
Espèces – autres monnaies	63 283	22 161	11 934	48 884	-	7 724	-	19 813
Dette souveraine nationale	-	-	-	-	-	536	-	273
Autre dette souveraine	33	-	-	-	-	9 013	-	10 787
Dette des administrations publiques	13 437	2 131	872	1 438	-	365 040	-	294 568
Obligations d'entreprise	3	142	-	-	-	6 196	-	7 527
Actions	1 133	30	-	-	-	35 990	-	49 254
Autres sûretés	343	2	-	-	-	26 676	-	25 221
TOTAL	103 092	34 276	19 530	69 260	-	502 529	-	461 370

TABLEAU 45 : OPÉRATIONS SOUMISES AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES POUR RISQUE DE CVA (CCR2)

	30.06.2024		31.12.2023	
	EAD	RWA	EAD	RWA
(En M EUR)				
Total portefeuilles soumis à la méthode avancée	31 071	1 847	32 137	2 233
(i) Composante VaR (incluant le 3×multiplicateur)		134		291
(ii) Composante VaR en situation de tensions (incluant le 3×multiplicateur)		1 713		1 942
Opérations soumises à la méthode standard	12 597	1 306	8 626	780
Opérations soumises à l'approche alternative (sur la base de la méthode de l'exposition initiale)	-	-	-	-
Total des opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	43 668	3 153	40 762	3 013

TABLEAU 46 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET ÉCHELLE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CCR4)

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de contrepartie et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA. Conformément aux instructions de l'ABE, la CVA et les expositions traitées via une contrepartie centrale sont exclues.

30.06.2024								
(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	17 602	0,02%	101	3,89%	1	44	0,25%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	1	0,26%	4	29,53%	1	-	22,28%
	0,50 à < 0,75	7	0,50%	2	45,00%	1	4	59,30%
	0,75 à < 2,50	85	2,12%	4	20,03%	1	42	49,36%
	2,50 à < 10,00	5	3,48%	11	29,39%	2	5	99,20%
	10,00 à < 100,00	13	14,29%	7	45,00%	1	29	228,94%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	17 713	0,04%	129	4,02%	1	125	0,70%	
Établissements	0,00 à < 0,15	20 112	0,04%	711	34,33%	2	2 676	13,31%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	899	0,26%	107	39,72%	1	348	38,66%
	0,50 à < 0,75	423	0,50%	92	38,02%	2	286	67,60%
	0,75 à < 2,50	483	1,34%	126	32,45%	1	336	69,43%
	2,50 à < 10,00	357	3,59%	136	20,34%	1	230	64,42%
	10,00 à < 100,00	21	13,55%	66	47,35%	1	51	241,53%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	22 295	0,16%	1 238	34,36%	2	3 926	17,61%	
Entreprises	0,00 à < 0,15	41 185	0,05%	5 338	34,77%	1	4 756	11,55%
	0,15 à < 0,25	-	0,17%	7	38,50%	1	-	26,83%
	0,25 à < 0,50	3 496	0,26%	928	31,28%	2	1 235	35,32%
	0,50 à < 0,75	2 458	0,51%	1 094	33,36%	2	1 194	48,57%
	0,75 à < 2,50	1 721	1,57%	1 741	32,23%	2	1 298	75,38%
	2,50 à < 10,00	1 854	4,10%	1 926	35,87%	1	2 225	120,00%
	10,00 à < 100,00	101	13,07%	347	32,60%	1	161	159,82%
	100,00 (défaut)	47	100,00%	115	38,10%	2	41	86,66%
Sous-total	50 864	0,40%	11 496	34,42%	1	10 910	21,45%	
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	15	0,26%	1 645	26,55%	-	3	19,69%
	0,50 à < 0,75	37	0,50%	25	23,40%	-	11	28,52%
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	3	27,25%	147	24,00%	-	2	61,90%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	55	1,93%	1 817	24,27%	-	15	28,03%	
TOTAL	90 927	0,27%	14 680	28,47%	1	14 976	16,47%	

31.12.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	19 655	0,01%	100	1,54%	1	55	0,28%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	131	0,26%	8	20,06%	1	23	17,81%
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	93	2,12%	3	20,01%	1	46	49,34%
	2,50 à < 10,00	1	3,45%	3	36,48%	1	1	106,97%
	10,00 à < 100,00	5	14,24%	5	45,00%	1	11	228,79%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	19 885	0,03%	119	1,76%	1	137	0,69%
Établissements	0,00 à < 0,15	19 638	0,05%	696	33,59%	2	2 793	14,22%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	658	0,26%	99	38,20%	1	235	35,63%
	0,50 à < 0,75	591	0,50%	85	41,04%	2	413	69,91%
	0,75 à < 2,50	233	1,54%	126	41,39%	2	217	93,38%
	2,50 à < 10,00	458	3,53%	122	26,99%	1	227	49,49%
	10,00 à < 100,00	12	17,84%	48	63,31%	1	45	365,50%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	21 591	0,17%	1 176	33,90%	2	3 930	18,20%
Entreprises	0,00 à < 0,15	38 617	0,05%	5 643	34,73%	1	4 256	11,02%
	0,15 à < 0,25	1	0,17%	5	38,50%	1	0	25,33%
	0,25 à < 0,50	3 033	0,26%	914	32,33%	2	1 013	33,41%
	0,50 à < 0,75	2 516	0,51%	1 079	29,65%	2	1 138	45,25%
	0,75 à < 2,50	1 844	1,66%	1 730	33,21%	2	1 436	77,86%
	2,50 à < 10,00	1 566	4,03%	2 060	35,96%	1	1 744	111,38%
	10,00 à < 100,00	118	13,47%	340	33,11%	1	184	155,94%
	100,00 (défaut)	49	100,00%	79	39,93%	2	64	132,80%
	Sous-total	47 743	0,42%	11 850	34,29%	1	9 837	20,60%
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	4	0,42%	1 222	49,00%	-	1	33,77%
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	41	0,85%	51	8,12%	-	3	8,16%
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	2	24,71%	187	24,00%	-	1	61,41%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	47	2,04%	1 460	12,26%	-	6	12,98%
TOTAL		89 265	0,27%	14 605	26,94%	1	13 910	15,58%

TABLEAU 47 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CCR3)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE, les montants sont présentés hors titrisation.

30.06.2024												
Pondération de risque												
(En M EUR)												Valeur d'exposition totale
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	
Administrations centrales ou banques centrales	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entités du secteur public	-	-	-	-	39	-	-	-	-	-	-	39
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	16 349	14 022	-	-	715	315	-	-	62	-	-	31 462
Entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	3 398	7	-	3 405
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	24	-	-	-	24
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	16 388	14 022	-	-	754	315	-	24	3 460	7	-	34 969

31.12.2023												
Pondération de risque												
(En M EUR)												Valeur d'exposition totale
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	
Administrations centrales ou banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-	20	1	-	21
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	6
Entités du secteur public	-	-	-	-	78	-	-	-	28	-	-	106
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	19 295	12 952	6	-	595	351	-	-	251	-	-	33 450
Entreprises	-	28	-	-	-	9	-	-	2 836	11	-	2 885
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	9
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0
TOTAL	19 295	12 980	6	-	679	360	-	9	3 136	12	0	36 477

TABLEAU 48 : EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (CCR6)

	30.06.2024	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
(En M EUR)	Protection achetée	Protections vendue
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	21 523	32 651
CDS indiciels	18 551	9 692
Total contrats d'échange	8 776	-
Options de crédit	463	145
Autres dérivés de crédit	4 408	1 885
TOTAL MONTANTS NOTIONNELS	53 721	44 373
Justes valeurs		
Juste valeur positive (actif)	289	795
Juste valeur négative (passif)	(1 010)	(164)

	31.12.2023	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
(En M EUR)	Protection achetée	Protections vendue
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	21 554	32 751
CDS indiciels	17 875	9 564
Total contrats d'échange	9 276	-
Options de crédit	740	268
Autres dérivés de crédit	4 832	1 646
TOTAL MONTANTS NOTIONNELS	54 277	44 229
Justes valeurs		
Juste valeur positive (actif)	252	860
Juste valeur négative (passif)	(1 286)	(180)

TABLEAU 49 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)

L'IMM est la méthode interne appliquée pour la détermination de l'exposition sur le risque de contrepartie. Les modèles bancaires utilisés sont soumis à la validation du superviseur.

L'application de ces modèles internes a un impact sur la méthode de calcul de l'EAD des opérations de marché mais également sur la méthode de calcul de la maturité bâloise.

(En M EUR)

	RWA
RWA de fin de la période précédente (31.03.2024)	11 311
Taille de l'actif	215
Qualité de crédit des contreparties	(28)
Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	-
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variations des taux de Change	(87)
Autres	-
RWA de fin de la période de reporting (30.06.2024)	11 412

Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (Credit Valuation Adjustment) qui est de 3,1 milliards d'euros en méthode avancée au 30 juin 2024.

6

TITRISATION

TABLEAU 50 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (SEC1)

	30.06.2024															
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur							
	Classiques		Synthétiques		Classiques		Classiques		Classiques		Classiques		Classiques			
	STS	Non STS	STS	Non STS	STS	Non STS	Synthé- tiques	Sous- total	STS	Non STS	Synthé- tiques	Sous- total	STS	Non STS	Synthé- tiques	Sous- total
(En M EUR)	dont TRS	dont TRS	dont TRS	dont TRS	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total	Sous- total
TOTAL DES EXPOSITIONS	5	5	-	-	15 671	15 671	15 675	8 098	27 423	-	35 521	-	13	-	13	
Clientèle de détail (total)	5	5	-	-	-	-	5	2 115	14 191	-	16 306	-	6	-	6	
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	177	2 783	-	2 960	-	-	-	-	
Autres expositions sur la clientèle de détail	5	5	-	-	-	-	5	1 938	11 408	-	13 346	-	6	-	6	
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	15 671	15 671	15 671	5 983	13 233	-	19 216	-	7	-	7	
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	14 982	14 982	14 982	154	7 693	-	7 846	-	-	-	-	
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	688	688	688	5 829	3 842	-	9 671	-	7	-	7	
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	1 698	-	1 698	-	-	-	-	
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Le tableau du 31 décembre 2023 a été modifié comme suit:

	31.12.2023														
	L'établissement agit en tant qu'initiateur						L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur				
	Classiques			Synthétiques			Classiques				Classiques				
	STS		Non STS												
	dont TRS		dont TRS		dont TRS	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	
<i>(En M EUR)</i>															
TOTAL DES EXPOSITIONS	9	9	132	132	17 596	17 596	17 737	7 055	28 521	-	35 576	-	13	-	13
Clientèle de détail (total)	9	9	-	-	870	870	879	1 949	15 032	-	16 981	-	6	-	6
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	2 819	-	2 819	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	9	9	-	-	870	870	879	1 949	12 213	-	14 163	-	6	-	6
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	132	132	16 726	16 726	16 858	5 106	13 489	-	18 594	-	7	-	7
Prêts aux entreprises	-	-	132	132	16 726	16 726	16 858	154	7 776	-	7 930	-	-	-	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	297	-	297	-	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	4 860	3 654	-	8 514	-	7	-	7
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	92	1 761	-	1 853	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 51 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (SEC2)

	30.06.2024											
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques				Classiques				Classiques			
	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total
(En M EUR)												
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	19	569	1 737	2 325
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	19	282	13	315
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	13	114	13	141
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	6	165	-	171
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	287	1 723	2 010
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	111	-	111
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	160	1 723	1 883
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	31.12.2023											
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques				Classiques				Classiques			
	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total
(En M EUR)												
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	50	671	1 393	2 114
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	50	273	20	343
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	8	80	20	108
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	-	19
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	42	174	-	216
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	398	1 373	1 771
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	242	-	242
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	155	1 373	1 528
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 52 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INITIATEUR OU EN TANT QUE SPONSOR (SEC3)

30.06.2024					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	48 778	2 308	74	36	23
Opérations classiques	34 480	936	74	36	5
Titrisation	34 480	936	74	36	5
Clientèle de détail	15 980	291	3	36	5
<i>dont STS</i>	2 120	-	-	-	5
Clientèle de gros	18 499	644	72	-	-
<i>dont STS</i>	5 983	0	-	-	-
Retitrisation	-	0	-	-	-
Opérations synthétiques	14 298	1 372	-	-	18
Titrisation	14 298	1 372	-	-	18
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	14 298	1 372	-	-	18
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2024												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
	TOTAL DES EXPOSITIONS	15 197	27 852	8 144	23	1 752	4 143	1 249	-	140	331	100
Opérations classiques	-	27 852	7 670	5	-	4 143	1 191	-	-	331	95	-
Titrisation	-	27 852	7 670	5	-	4 143	1 191	-	-	331	95	-
Clientèle de détail	-	15 672	634	5	-	2 536	65	-	-	203	5	-
<i>dont STS</i>	-	1 496	619	5	-	150	62	-	-	12	5	-
Clientèle de gros	-	12 180	7 036	-	-	1 607	1 126	-	-	129	90	-
<i>dont STS</i>	-	5 983	-	-	-	598	-	-	-	48	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	15 197	-	474	18	1 752	-	58	-	140	-	5	-
Titrisation	15 197	-	474	18	1 752	-	58	-	140	-	5	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	15 197	-	474	18	1 752	-	58	-	140	-	5	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2023

(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				
	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	51 555	1 647	111	-	42
Opérations classiques	34 191	1 415	111	-	9
Titrisation	34 191	1 415	111	-	9
Clientèle de détail	16 097	889	5	-	9
<i>dont STS</i>	1 958	-	-	-	9
Clientèle de gros	18 094	526	106	-	-
<i>dont STS</i>	5 106	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	17 365	232	-	-	33
Titrisation	17 365	232	-	-	33
Sous-jacent de détail	870	-	-	-	4
Clientèle de gros	16 495	232	-	-	28
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2023

(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	17 728	27 660	7 925	42	1 998	4 201	1 243	-	160	336	99	-
Opérations classiques	132	27 660	7 925	9	20	4 201	1 243	-	2	336	99	-
Titrisation	132	27 660	7 925	9	20	4 201	1 243	-	2	336	99	-
Clientèle de détail	1	16 002	988	9	-	2 612	133	-	-	209	11	-
<i>dont STS</i>	1	1 298	660	9	-	131	65	-	-	11	5	-
Clientèle de gros	132	11 658	6 937	-	20	1 589	1 110	-	2	127	89	-
<i>dont STS</i>	-	5 106	-	-	-	511	-	-	-	41	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	17 596	-	-	33	1 978	-	-	-	158	-	-	-
Titrisation	17 596	-	-	33	1 978	-	-	-	158	-	-	-
Sous-jacent de détail	870	-	-	4	97	-	-	-	8	-	-	-
Clientèle de gros	16 726	-	-	28	1 881	-	-	-	150	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 53 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INVESTISSEUR (SEC4)

30.06.2024					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	13	0	-
Titrisation classique	-	-	13	0	-
Titrisation	-	-	13	0	-
Sous-jacent de détail	-	-	6	0	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	7	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2024												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	13	-	-	-	7	-	-	-	1	-	-
Titrisation classique	-	13	-	-	-	7	-	-	-	1	-	-
Titrisation	-	13	-	-	-	7	-	-	-	1	-	-
Sous-jacent de détail	-	6	-	-	-	4	-	-	-	0	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	7	-	-	-	4	-	-	-	0	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2023

(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				
	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	13	-	-	-
Titrisation classique	-	13	-	-	-
Titrisation	-	13	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	6	-	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	7	-	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2023

(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/déductions	
	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	13	-	-	-	7	-	-	-	0	-	-
Titrisation classique	-	13	-	-	-	7	-	-	-	0	-	-
Titrisation	-	13	-	-	-	7	-	-	-	0	-	-
Sous-jacent de détail	-	6	-	-	-	3	-	-	-	0	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	7	-	-	-	3	-	-	-	0	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 54 : EXPOSITIONS TITRISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT - EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET AJUSTEMENTS POUR RISQUE DE CRÉDIT SPÉCIFIQUE (SEC5)

	30.06.2024		
	Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)		
	Montant nominal total de l'encours		Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
<i>(En M EUR)</i>		dont expositions en défaut	
TOTAL DES EXPOSITIONS	76 147	337	3
Clientèle de détail (total)	34 174	86	3
Prêts hypothécaires résidentiels	19 487	27	-
Cartes de crédit	2 059	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	12 627	59	3
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	41 973	250	-
Prêts aux entreprises	28 734	220	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	12 730	31	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	510	-	-
Retitrisation	-	-	-

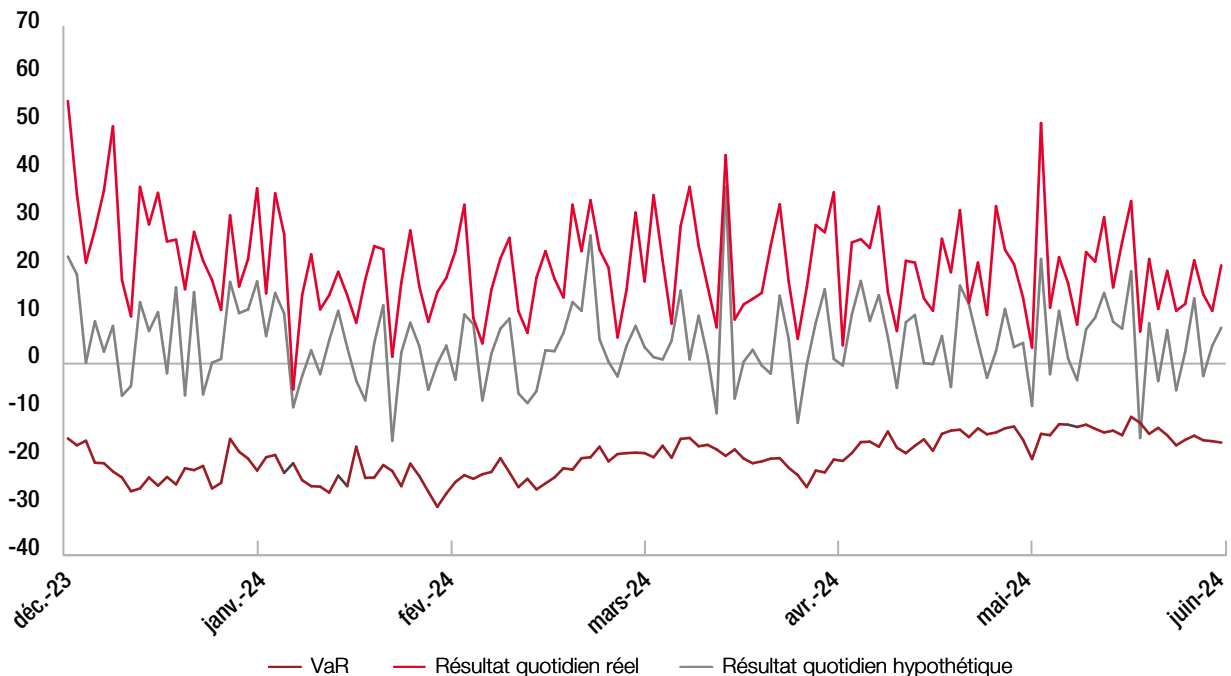
	31.12.2023		
	Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)		
	Montant nominal total de l'encours		Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
<i>(En M EUR)</i>		dont expositions en défaut	
TOTAL DES EXPOSITIONS	81 416	240	6
Clientèle de détail (total)	35 623	40	6
Prêts hypothécaires résidentiels	19 481	18	-
Cartes de crédit	2 005	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	14 137	22	6
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	45 793	200	-
Prêts aux entreprises	33 050	181	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	11 130	10	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	1 613	-	-
Retitrisation	-	-	-

7

RISQUE DE MARCHÉ

7.1 VALUE AT RISK 99% (VaR)

VAR (UN JOUR, 99%), RÉSULTAT QUOTIDIEN RÉEL⁽¹⁾ ET RÉSULTAT QUOTIDIEN HYPOTHÉTIQUE⁽²⁾ DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (2024, EN M EUR) (MR4)



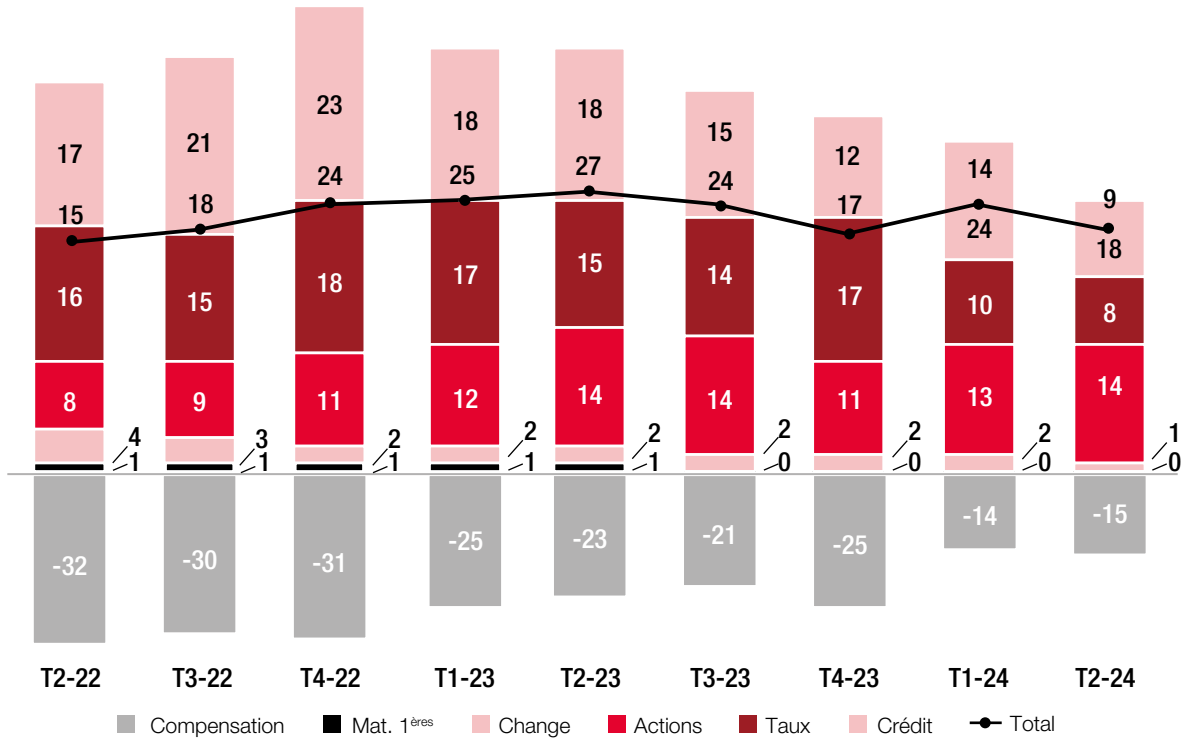
(1) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur effective du portefeuille tel que défini dans le paragraphe « Value-at-risk 99% (VaR) ».

(2) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur hypothétique du portefeuille tel que défini dans le paragraphe « Value-at-risk 99% (VaR) ».

La VaR a été stable au cours du premier semestre 2024 (21 millions d'euros contre 20 millions d'euros au second semestre 2023 en

moyenne). Le niveau de la VaR résulte principalement de la partie linéaire des activités actions et des activités de taux.

VENTILATION PAR FACTEUR DE RISQUE DE LA VaR DE TRADING (UN JOUR, 99%) - ÉVOLUTION 2022-2024 DE LA MOYENNE TRIMESTRIELLE (EN M EUR)



7.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 55 : EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ PAR COMPOSANTE DE RISQUES

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)			Exigences de fonds propres		
	30.06.2024	31.12.2023	Variation	30.06.2024	31.12.2023	Variation
VaR	2 074	1 992	82	166	159	7
Stressed VaR	5 465	5 604	(139)	437	448	(11)
Risque additionnel de défaut et de migration (IRC)	1 205	1 173	32	96	94	2
Portefeuille de corrélation (CRM)	396	445	(49)	32	36	(4)
Total risques de marché évalué par modèle interne	9 141	9 214	(73)	731	737	(6)
Risque spécifique aux positions de titrisation du portefeuille de négociation	333	504	(171)	27	40	(13)
Risque de change	1 007	1 918	(911)	81	153	(72)
Risque de taux d'intérêt (hors titrisation)	623	550	73	50	44	6
Risque de positions sur titres de propriété	108	333	(225)	9	27	(18)
Risque de positions sur produits de base	48	0	48	4	0	4
Total risques de marché en approche standard	2 119	3 305	(1 186)	169	264	(95)
TOTAL	11 259	12 519	(1 260)	901	1 001	(100)

7.3 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

TABLEAU 56 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE STANDARD (MRI)

(En MEUR)	Expositions pondérées (RWA)	
	30.06.2024	31.12.2023
Produits fermes		
Risque de taux (général et spécifique)	604	531
Risque sur actions (général et spécifique)	63	220
Risque de change	1 026	1 937
Risque sur matières premières	48	-
Options		
Approche simplifiée	-	-
Méthode Delta-plus	44	113
Approche par scénarios	-	-
Titrisation (risque spécifique)	333	504
TOTAL	2 119	3 305

(1) La ligne « Produits fermes » se réfère aux positions sur les produits non optionnels.

TABLEAU 57 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-A)

(En MEUR)	Expositions pondérées (RWA)		Exigences de fonds propres	
	30.06.2024	31.12.2023	30.06.2024	31.12.2023
1 VaR (maximum entre a et b)	2 074	1 992	166	159
(a) VaR du jour précédent (article 365 (1) (VaRt-1))			63	52
Moyenne des VaR quotidiennes (article 365 (1)) sur chacun des soixante jours ouvrables précédents (VaRavg) facteur multiplicatif (mc) conformément à l'article 366				
(b)			166	159
2 SVaR (maximum entre a et b)	5 465	5 604	437	448
(a) Dernière SVaR (article 365 (2) (sVaRt-1))			109	116
Moyenne des SVaR (article 365 (2)) pendant les soixante jours ouvrables précédents (sVaRavg) x facteur multiplicatif (ms) (article 366)				
(b)			437	448
3 Risque additionnel de défaut et de migration – IRC (maximum entre a et b)	1 205	1 173	96	94
Valeur d'IRC la plus récente (Risque additionnel de défaut et de migration (IRC) section 3 calculé conformément à la section 3 articles 370/371)				
(a)			87	94
Moyenne des valeurs d'IRC au cours des 12 semaines précédentes				
(b)			96	70
4 Portefeuille de corrélation – CRM (maximum entre a, b et c)	396	445	32	36
Valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 377)				
(a)			30	29
Moyenne du risque du portefeuille de corrélation sur les 12 semaines précédentes				
(b)			32	36
8% de l'exigence de fonds propres en méthode SA sur la valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 338 (4))				
(c) sur les 12 semaines précédentes			9	22
5 Autre	-	-	-	-
6 TOTAL	9 141	9 214	731	737

TABLEAU 58 : VALEURS DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES POUR LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION (MR3)

(En M EUR)	30.06.2024	31.12.2023
VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	85	116
Moyenne	55	72
Minimum	37	43
Fin de période	63	52
Stressed VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	150	189
Moyenne	122	114
Minimum	87	64
Fin de période	109	116
Incremental Risk Charge (99,9%)		
Maximum	115	101
Moyenne	96	62
Minimum	69	37
Fin de période	87	94
Comprehensive Risk Capital Charge (99,9%)		
Maximum	50	95
Moyenne	32	46
Minimum	27	26
Fin de période	30	29

(1) Sur le périmètre pour lequel les exigences de fonds propres sont déterminées par modèle interne.

TABLEAU 59 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-B)

(En M EUR)	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA à la fin de la période précédente (31.03.2024)	2 847	5 379	1 231	318	-	9 776	782
Ajustement réglementaire	(2 065)	(4 072)	(189)	(1)	-	(6 327)	(506)
RWA à la fin du précédent trimestre	782	1 307	1 042	317	-	3 449	276
Variations des niveaux de risque	142	10	51	56	-	259	21
Actualisations/modifications du modèle	(137)	46	-	-	-	(91)	(7)
Méthodologie et politiques	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change	1	2	-	-	-	3	0
Autres	-	-	-	-	-	-	-
RWA à la fin de la période considérée	788	1 365	1 093	373	-	3 619	290
Ajustement réglementaire	1 286	4 100	113	23	-	5 522	442
RWA à la fin de la période (30.06.2024)	2 074	5 465	1 205	396	-	9 141	731

Les effets sont définis comme suit :

- ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- actualisations/modifications du modèle : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;
- méthodologie et politiques : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- variations des taux de change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.



8

RISQUE STRUCTUREL DE TAUX

TABLEAU 60 : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (IRBBI)

		30.06.2024	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(1 633)	572
2	Choc parallèle vers le bas	(1 275)	(634)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	1 292	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(1 797)	
5	Hausse des taux courts	(1 668)	
6	Baisse des taux courts	1 670	

		31.12.2023	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(1 821)	621
2	Choc parallèle vers le bas	(1 231)	(741)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	1 621	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(2 110)	
5	Hausse des taux courts	(1 890)	
6	Baisse des taux courts	2 223	

Les chocs utilisés pour calculer les montants de sensibilités de la valeur et de la marge d'intérêt présentés dans ce tableau correspondent aux scénarios « Choc parallèle vers le haut », « Choc parallèle vers le bas », « Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse) », « Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse) », « Hausse des taux courts » et « Baisse des taux courts » tels que définis dans les orientations de l'ABE (EBA/GL/2022/10), paragraphe 92(c).

Le Supervisory Outlier Test réglementaire sur la sensibilité de valeur est satisfait, dans la mesure où la limite de 15% du montant de fonds propres Tier 1 s'élève à - 9,2 milliards d'euros.

Le montant de sensibilité de la marge d'intérêt est calculé sur un horizon d'un an à partir du 30 juin 2024.



9

RISQUE DE LIQUIDITÉ

9.1 RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

TABLEAU 61 : RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

(En Md EUR)

	30.06.2024	31.12.2023
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	212	214
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	81	74
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	33	28
TOTAL	326	316

9.2 RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Les exigences réglementaires en matière de risque de liquidité sont appréhendées au travers de deux ratios :

- le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), ratio court terme, dont l'objectif est de s'assurer que les établissements disposent d'actifs liquides de qualité et quantité suffisantes pour couvrir, durant trente jours, une crise de liquidité sévère, combinant une crise systémique de marché et une crise spécifique ; l'exigence réglementaire minimale est de 100% à tout moment ;
- le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR), ratio long terme de transformation du bilan, qui compare les besoins de financement générés par les activités des établissements à leurs ressources stables ; le niveau minimal exigé est de 100%.

Afin de respecter ces exigences, le Groupe s'assure que ses ratios réglementaires sont gérés bien au-delà des exigences réglementaires

minimales fixées par la directive 2019/878 du Parlement européen et du Conseil du 20 Mai 2019 (CRD5) et le règlement (UE) 2019/876 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 (CRR2)⁽¹⁾.

Le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 152% fin juin 2024 contre 152% à fin juin 2023.

Depuis qu'il est en vigueur, le ratio NSFR s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% et s'élève à 118% à fin juin 2024.

Par ailleurs, afin de compléter son dispositif, le Groupe dispose d'indicateurs de suivi adaptés, en particulier le suivi d'impasses de liquidité sous divers scénarii de stress et sous conditions normales, par devise significative et toutes devises confondues, qui peuvent être assortis de contraintes additionnelles en matière d'objectif et de niveau minimal. Les indicateurs de liquidité en USD font également l'objet d'un suivi spécifique.

(1) Plusieurs amendements aux normes réglementaires européennes ont été adoptés en mai 2019 : Le texte relatif au LCR, publié en octobre 2014, a depuis été complété par un Acte Délégué corrigendum qui est entré en vigueur le 30 avril 2020. Le niveau minimal du ratio exigé est de 100% depuis le 1^{er} janvier 2018. L'exigence de NSFR incluse dans le texte CRR2 (EU) 2019/876 du 20 mai 2019 s'applique depuis juin 2021. Le ratio exigé est de 100%.

TABLEAU 62 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (LCR) (LIQ1)

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
	30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023	30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023
Trimestre se terminant le								
Actifs liquides de haute qualité								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)					283 125	276 307	271 976	263 594
Sorties de trésorerie								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :								
<i>Dépôts stables</i>	237 347	236 816	234 822	233 292	18 111	18 135	18 097	18 150
<i>Dépôts moins stables</i>	139 319	139 610	139 911	138 753	6 966	6 980	6 996	6 938
Financements de gros non garantis	88 675	88 690	87 877	88 802	11 138	11 143	11 082	11 189
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	287 620	286 178	286 028	290 177	144 456	142 866	142 374	146 907
<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	65 710	65 755	67 201	68 687	15 943	15 947	16 306	16 693
<i>Créances non garanties</i>	212 244	211 509	210 633	212 345	118 848	118 006	117 874	121 069
Financements de gros garantis	9 666	8 914	8 194	9 145	9 666	8 914	8 194	9 145
Exigences complémentaires					50 186	63 851	80 863	96 510
<i>Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés</i>	217 354	217 569	218 353	219 326	74 028	75 195	75 946	77 460
<i>Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>	29 970	31 929	34 615	38 782	26 670	28 754	31 698	36 110
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	16 697	17 034	16 140	14 428	16 697	17 034	16 140	14 428
Autres obligations de financement contractuelles	170 687	168 605	167 599	166 115	30 661	29 407	28 109	26 921
Autres obligations de financement éventuel	90 354	86 253	77 680	73 082	90 354	86 253	77 680	73 082
TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE	118 471	111 624	99 544	88 968	384 441	393 273	400 666	416 598
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)								
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	328 023	327 629	330 621	324 179	41 788	59 234	78 224	95 900
Autres entrées de trésorerie	42 063	42 315	41 760	45 254	32 718	33 150	33 197	37 078
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)	132 350	130 775	122 676	119 941	128 161	126 402	118 025	115 003
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	502 436	500 720	495 057	489 373	202 667	218 786	229 446	247 981
<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	2	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	395 623	399 015	393 567	387 794	202 666	218 786	229 446	247 981
VALEUR AJUSTÉE TOTALE								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					283 125	276 307	271 976	263 594
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					181 774	174 531	171 220	168 617
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)					156,21%	158,62%	159,31%	156,84%

Au 30 juin 2024 la moyenne des LCR de Société Générale s'établit à 156% (moyenne arithmétique des douze LCR de fin de mois de juillet 2023 à juin 2024, conformément à l'exigence de publication prudentielle émanant du règlement (UE) N°2019/876).

Le LCR au 30 juin 2024 est de 152%, soit un surplus de liquidité de 100 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire de 100%. Au 31 mars 2024, le LCR était de 159%, correspondant alors à un surplus de liquidité de 107 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR est de 293 milliards d'euros au 30 juin 2024, en augmentation de 6 milliards d'euros par rapport au 31 mars 2024, avec une augmentation du cash déposé en banque centrale en conséquence d'une consommation de cash des différents métiers en baisse. Au dénominateur, les sorties nettes de trésorerie ont augmenté pendant la même période de 12 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR inclut, au 30 juin 2024, 212 milliards d'euros de réserves en banques centrales disponibles (72%) et 68 milliards d'euros d'actifs liquides de Niveau 1 (23%), ainsi que 13 milliards (5%) d'actifs liquides de Niveau 2. Au 31 mars 2024, le numérateur, qui s'élevait à 287 milliards d'euros, comportait 94% de réserves banques centrales disponibles et d'actifs liquides de Niveau 1.

L'euro représente, au 30 juin 2024, 52% des actifs liquides de haute qualité totaux de Société Générale. Le dollar américain représentait également plus de 5% des actifs liquides du Groupe, avec un poids de 27% ainsi que le yen japonais avec un poids de 8%. Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains est par ailleurs encadré par une série de seuils portant sur diverses métriques, incluant des indicateurs d'excès de liquidité sous stress en dollars américains.

Société Générale structure ses sources de financement pour éviter une dépendance trop importante à une contrepartie ou à un segment de marché donnés, en définissant et surveillant des métriques de risques de concentration sur les marchés de financements sécurisés et non sécurisés. Les financements court terme non sécurisés sont par exemple soumis à des seuils par type de contrepartie (entreprises, banques centrales, secteur public, gestionnaires d'actifs, etc.). Les financements sécurisés sont encadrés de manière à éviter qu'une diminution de la liquidité sur un segment du marché du repo (par contrepartie, par collatéral sous-jacent, par devise) n'affecte matériellement le refinancement des inventaires sur le marché. Par ailleurs, le financement long terme du Groupe est structurellement diversifié. Le programme de financement plain vanilla est réparti par devise, par instrument et par région, et touche une large base d'investisseurs. Les financements structurés sont très granulaires (différents réseaux de distribution) et offrent une diversification en termes de types d'investisseurs.

Dans son calcul de LCR, Société Générale tient compte des besoins en collatéraux résultant d'une diminution de sa note de crédit de trois niveaux pour ses entités d'émissions de covered bonds et pour d'autres entités utilisées dans les activités de marchés de capitaux. Société Générale intègre aussi dans son calcul de LCR un choc de marché négatif potentiel, sur la base d'une approche historique sur 24 mois.

Des réserves spécifiques couvrent les besoins de financement intra-journaliers. Ces réserves sont prises en compte lors des stress tests liquidité basés sur des modèles internes et qui sous-tendent le contrôle de l'horizon de survie sous stress de Société Générale.

TABLEAU 63 : RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (NSFR) (LIQ2)

(En M EUR)	30.06.2024				Valeur pondérée
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Éléments du financement stable disponible					
Éléments et instruments de fonds propres	72 309	1 947	-	10 654	82 963
<i>Fonds propres</i>	72 309	1 947	-	10 654	82 963
<i>Autres instruments de fonds propres</i>		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail		231 187	7 872	14 424	237 141
<i>Dépôts stables</i>		147 723	3 562	11 083	154 804
<i>Dépôts moins stables</i>		83 463	4 311	3 341	82 337
Financement de gros		570 378	54 474	184 000	346 622
<i>Dépôts opérationnels</i>		67 902	-	-	33 951
<i>Autres financements de gros</i>		502 476	54 474	184 000	312 671
Engagements interdépendants		55 066	-	5 807	-
Autres engagements	4 450	69 755	261	5 790	5 921
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	4 450				
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		69 755	261	5 790	5 921
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL					672 647
Éléments du financement stable requis					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					40 783
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		91	95	44 819	38 254
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants		266 620	50 131	348 331	358 873
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		115 115	3 098	1 854	9 061
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		62 215	10 980	29 637	41 449
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		62 901	29 336	187 978	206 738
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		13 298	3 431	-	8 595
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 702	5 078	100 890	72 064
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		4 313	4 683	92 915	64 892
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		21 688	1 638	27 971	29 560
Actifs interdépendants		54 864	-	6 010	-
Autres actifs		116 734	8 368	97 921	124 474
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		18 729	4 747	7 278	26 141
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		-			-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		66 935			3 347
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		31 070	3 621	90 643	94 986
Éléments de hors bilan		201 451	-	63 112	10 787
FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL					573 173
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)					117,36%

31.12.2023

(En M EUR)	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
Éléments du financement stable disponible					
Éléments et instruments de fonds propres	70 502	861	-	11 679	82 182
Fonds propres	70 502	861	-	11 679	82 182
Autres instruments de fonds propres		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail		232 335	6 753	12 637	235 217
<i>Dépôts stables</i>		144 344	3 684	10 598	151 224
<i>Dépôts moins stables</i>		87 991	3 069	2 039	83 993
Financement de gros		553 089	68 181	170 508	342 053
<i>Dépôts opérationnels</i>		65 931	3	6	32 973
<i>Autres financements de gros</i>		487 157	68 178	170 502	309 080
Engagements interdépendants		45 558	-	5 117	-
Autres engagements	4 807	75 889	297	6 538	6 686
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	4 807				
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		75 889	297	6 538	6 686
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL					666 138
Éléments du financement stable requis					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					26 716
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		38	54	35 519	30 270
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants		283 761	54 070	363 802	373 163
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		126 370	6 697	1 873	11 827
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		66 443	9 678	30 459	41 306
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		62 866	30 947	203 114	218 872
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		11 575	4 491	10 722	15 832
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 718	5 117	104 964	75 285
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		4 221	4 572	94 259	65 665
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		23 364	1 631	23 392	25 873
Actifs interdépendants		45 396	-	5 279	-
Autres actifs		112 854	5 065	99 519	119 717
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		14 612	4 355	7 762	22 720
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		-			-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		65 609			3 280
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		32 633	710	91 757	93 717
Éléments de hors bilan		200 748	-	63 448	10 984
FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL					560 850
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)					118,77%

9.3 BILAN ÉCHÉANCÉ

TABLEAU 64 : BILAN ÉCHÉANCÉ
PASSIFS FINANCIERS

30.06.2024						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		9 522	-	-	-	9 522
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Notes 3.1 et 3.4	195 755	28 939	45 890	36 399	306 983
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	56 177	38 917	9 626	1 059	105 779
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	480 718	36 078	19 927	3 632	540 355
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	36 273	28 218	68 337	29 058	161 886
Dettes subordonnées	Note 3.9	213	75	6 577	8 987	15 852

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés.

31.12.2023						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		9 718	-	-	-	9 718
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Notes 3.1 et 3.4	182 235	26 940	42 721	33 885	285 781
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	62 586	43 357	10 724	1 179	117 846
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	481 894	36 166	19 976	3 641	541 677
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	35 963	27 977	67 755	28 811	160 506
Dettes subordonnées	Note 3.9	213	76	6 594	9 011	15 894

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés.

ACTIFS FINANCIERS

30.06.2024						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		221 287	555	1 040	338	223 220
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	418 241	21 207	-	-	439 448
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	90 670	1 120	-	348	92 138
Titre au coût amorti	Note 3.5	9 828	5 927	9 447	5 150	30 353
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	64 217	3 114	10 006	1 078	78 415
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	114 360	53 350	160 520	106 196	434 426
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	2 174	4 229	11 557	3 052	21 012

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

31.12.2023						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		222 324	205	340	178	223 047
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	390 461	21 886	-	-	412 347
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	88 231	2 384	-	279	90 894
Titre au coût amorti	Note 3.5	17 369	2 642	4 348	3 789	28 147
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	64 911	3 426	8 585	957	77 879
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	125 087	53 996	167 013	109 071	455 168
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	3 296	6 174	16 793	4 018	30 281

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale a conduit à détenir des titres ou des produits dérivés dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers, il a été, par convention, retenu les durées restant à courir suivantes :

1. actifs évalués en juste valeur par résultat, hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle) :
 - positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à 3 mois,
 - positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à 3 mois,
 - positions évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre 3 mois et un an ;
2. actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :
 - les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échéancés à moins de 3 mois,
 - les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance 3 mois à 1 an,
 - enfin, les autres titres (actions détenues à long terme notamment) ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à 5 ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan, la décomposition des autres actifs et passifs ainsi que les conventions y afférentes sont les suivantes :

AUTRES PASSIFS

30.06.2024							
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	1 106	1 299	-	2 405
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(6 994)	-	-	-	-	(6 994)
Autres passifs	Note 4.4	-	87 255	2 645	3 969	3 386	97 255
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	19 219	-	-	19 219
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	4 154	10 346	41 424	90 496	146 420
Provisions	Note 8.3	4 143	-	-	-	-	4 143
Capitaux propres		76 412	-	-	-	-	76 412

31.12.2023							
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	974	1 428	-	2 402
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(5 857)	-	-	-	-	(5 857)
Autres passifs	Note 4.4	-	84 029	2 548	3 821	3 260	93 658
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	1 703	-	-	1 703
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	3 571	9 188	36 538	92 426	141 723
Provisions	Note 8.3	4 235	-	-	-	-	4 235
Capitaux propres		76 247	-	-	-	-	76 247

AUTRES ACTIFS

30.06.2024							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(1 259)	-	-	-	-	(1 259)
Autres actifs	Note 4.4	-	77 131	-	-	-	77 131
Actifs d'impôts	Note 6	4 583	-	-	-	-	4 583
Assurance – participation aux bénéfices différée		-	-	-	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	387	387
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	61 356	61 356
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	5 070	5 070
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	39	28 614	3	4	28 660
Actifs de contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	-	63	27	114	269	473

31.12.2023							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(433)	-	-	-	-	(433)
Autres actifs	Note 4.4	-	69 765	-	-	-	69 765
Actifs d'impôts	Note 6	4 717	-	-	-	-	4 717
Assurance – participation aux bénéfices différée		-	-	-	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	227	227
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	60 714	60 714
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	4 949	4 949
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	43	1 692	13	16	1 764
Actifs de contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	-	60	36	143	220	459

- Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette, s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même, les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
- Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements, débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
- Les échéances notionnelles des engagements sur instruments dérivés figurent dans la Note 3.2.2 des états financiers consolidés du Groupe.
- Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
- Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.



10

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Introduction

L'article 449 bis du texte CRR2 demande la publication d'informations sur les risques en matière environnementale, sociale et de gouvernance (risques ESG). Cette exigence a été mise en oeuvre par le règlement d'exécution 2022/2453 du 30 novembre 2022.

1. Informations qualitatives en matière de risques ESG

Des informations qualitatives sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance sont présentées dans le Rapport sur les Risques 2024⁽¹⁾ (pages 283 à 288), à l'exception de l'évaluation de la matérialité mise à jour dans le présent document ci-dessous.

Amendement à la section qualitative 4.13.4.3 "Évaluation de la matérialité" du Document d'Enregistrement Universel relatif à l'année 2024 page 311.

L'impact des facteurs ESG a été évalué pour chaque catégorie de risque et chaque facteur de risque, en tenant compte des atténuations potentielles. L'évaluation globale est égale au score le moins favorable par facteur de risque. Par exemple, si l'impact d'au moins un facteur de risque sur une catégorie de risque donnée est élevé, alors un impact élevé sera mentionné sur cette catégorie de risque.

(1) <https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2024-03/societe-generale-pilier-3-31122023-fr.pdf>

Le tableau suivant fournit un résumé de l'évaluation de la matérialité par niveau de risque réalisée en 2024, en mettant l'accent sur les principales catégories de risque.

La méthodologie pour identifier les facteurs de risque environnementaux a été améliorée en 2024 tant en termes d'aspects qualitatifs que quantitatifs. La méthodologie pour identifier les facteurs de risque sociaux et de gouvernance a également été

renforcée en 2024 avec de nouveaux facteurs de risque, dont l'impact a fait l'objet d'une évaluation qualitative systématique sur toutes les catégories et les facteurs de risque.

L'identification des risques a été effectuée sur une base brute (avant la prise en compte des mesures d'atténuation), tandis que l'évaluation de la matérialité a été réalisée sur une base nette (en tenant compte de l'impact des mesures d'atténuation).

	Sujets soumis au niveau de matérialité le plus élevé	Niveau de matérialité le plus élevé	Horizon temporel du niveau de matérialité le plus élevé
Risque de crédit	E/S/G	Elevé	CT/MT/LT
Risque de contrepartie	E	Elevé	CT/MT/LT
Risque de business	E	Elevé	CT/MT/LT
Risque de liquidité et de financement	E/S	Moyen	CT/MT/LT
Risque non-financier	E/S/G	Moyen	CT/MT/LT
Risque de marché	E/S/G	Faible	CT/MT/LT

2. Informations quantitatives en matière de risques ESG

Les informations quantitatives sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance pour la mise en œuvre du règlement 2022/2453 utilisent les mêmes données que celles utilisées pour produire d'autres rapports réglementaires. En particulier, des éléments utilisés pour produire le reporting des informations financières (FINREP) ont été utilisés pour garantir la cohérence avec la production existante. Des améliorations spécifiques ont ensuite été apportées à cette base pour répondre aux exigences de chaque modèle. Ces améliorations consistent principalement à s'appuyer sur des fournisseurs de données externes.

10.1 MODÈLE 1 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PAR SECTEUR, ÉMISSIONS ET ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE

La ventilation sectorielle des expositions aux contreparties non financières a été réalisée en s'appuyant sur la procédure interne utilisée pour le reporting réglementaire afin de déterminer le secteur d'activité d'une contrepartie spécifique.

Concernant les expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accord de Paris » de l'Union européenne, leur identification se fonde sur des données achetées auprès de Moody's et sur une surveillance interne. Ces données ont notamment permis au Groupe de décliner les critères d'exclusion tels que définis dans le règlement 2020/1818 concernant les seuils de revenus ou d'intensité des émissions ainsi que l'évaluation des dommages significatifs causés à au moins un des six objectifs environnementaux mentionnés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852. Les résultats obtenus ont donné lieu à des revues internes permettant de qualifier en particulier la cohérence avec les dispositifs existants.

Pour la première fois, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont déclarées aux fins du pilier 3 ESG. La méthode de calcul des émissions de carbone des entreprises suit la norme *Global GHG Accounting et Reporting Standard* pour l'industrie financière, développée par le *Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)*.

Conformément à cette méthodologie, une priorisation des sources de données sur les données d'émissions a été établie comme suit :

- Lorsqu'elles étaient disponibles, des données déclarées par nos clients (Score PCAF 2) ont été utilisées.
- Sinon, il a été décidé d'utiliser des facteurs d'émissions PCAF basés sur les revenus (Revenue Based) ou sur les actifs (Asset Based) des clients pour estimer leurs émissions, avec des scores PCAF de 4 et 5 respectivement.

Selon cette même méthodologie, les émissions financées sont calculées en appliquant aux émissions de nos clients le ratio entre le total de notre encours et le total des capitaux propres et de la dette du client (facteur d'attribution).

La disponibilité des données clients restant limitée, le recours aux facteurs d'émissions PCAF reste important. Ces facteurs restent une alternative limitée sur les données scope 3, notamment car ils ne couvrent pas actuellement l'ensemble de la chaîne de valeur.

Il a donc été décidé de ne pas publier à ce stade le scope 3 des émissions financées de nos clients.

TABLEAU 65 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PAR SECTEUR, ÉMISSIONS ET ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE

	a	b	c	d	e
	30.06.2024				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
Secteur/sous-secteur			dont expositions durables sur le plan environnemental (CCM)	dont expositions stade 2	dont expositions non performantes
1 Expositions sur des secteurs contribuant fortement au changement climatique*	151 081	14 368	802	13 624	7 266
2 A – Agriculture, sylviculture et pêche	1 997	-	-	174	166
3 B – Industries extractives	6 252	4 331	2	360	189
4 B.05 – Extraction de houille et de lignite		-	-	-	-
5 B.06 – Extraction d'hydrocarbures	2 255	2 250	1	122	20
6 B.07 – Extraction de minerais métalliques	2 011	444	-	179	131
7 B.08 – Autres industries extractives	322	-	-	56	17
8 B.09 – Services de soutien aux industries extractives	1 664	1 637	1	3	21
9 C – Industries manufacturières	31 319	2 737	222	2 578	1 611
10 C.10 – Industries alimentaires	4 726	-	-	265	236
11 C.11 – Fabrication de boissons	1 788	-	-	164	25
12 C.12 – Fabrication de produits à base de tabac	7	-	-	6	-
13 C.13 – Fabrication de textiles	285	-	-	33	37
14 C.14 – Industrie de l'habillement	264	-	-	58	31
15 C.15 – Industrie du cuir et de la chaussure	124	-	-	6	3
16 C.16 – Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	785	1	-	47	38
17 C.17 – Industrie du papier et du carton	594	-	-	93	10
18 C.18 – Imprimerie et reproduction d'enregistrements	368	-	-	39	34
19 C.19 – Cokéfaction et raffinage	1 965	1 962	-	81	70
20 C.20 – Industrie chimique	2 302	39	-	196	68
21 C.21 – Industrie pharmaceutique	1 527	6	-	159	80
22 C.22 – Fabrication de produits en caoutchouc	1 137	4	-	150	66
23 C.23 – Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 360	-	4	212	73
24 C.24 – Métallurgie	1 142	93	9	36	71
25 C.25 – Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2 120	-	5	235	177
26 C.26 – Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	633	1	-	66	28
27 C.27 – Fabrication d'équipements électriques	1 804	5	31	151	97
28 C.28 – Fabrication des machines et d'équipements n.c.a	2 005	2	2	161	113
29 C.29 – Industrie automobile	2 279	624	54	166	210
30 C.30 – Fabrication d'autres matériels de transport	2 824	-	117	100	86
31 C.31 – Fabrication de meubles	243	-	-	20	12
32 C.32 – Autres industries manufacturières	366	-	-	54	16
33 C.33 – Réparation et installation de machines et d'équipements	671	-	-	80	30

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	30.06.2024										
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions <i>(En MEUR)</i>			Émissions de GES financées (émissions des catégories 1, 2 et 3 de la contrepartie) <i>(en tonnes équivalent CO₂)</i>							
		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		dont émissions financées de catégorie 3	Émissions de GES (colonne i) : pourcentage de la valeur comptable brute du portefeuille d'après les déclarations propres à l'entreprise	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	(4 417)	(839)	(3 206)	36 196 078		29,04%	101 287	29 706	16 622	3 466	5
2	(126)	(12)	(103)	991 689		7,31%	1 270	506	149	72	7
3	(107)	(18)	(86)	2 553 267		67,66%	4 295	1 373	577	7	5
4	-	-	-	278		0,00%	-	-	-	-	2
5	(7)	(1)	(6)	878 467		70,30%	1 905	350	-	-	3
6	(63)	(12)	(50)	969 879		71,88%	1 467	528	16	-	4
7	(16)	(5)	(10)	188 829		17,35%	183	116	17	6	5
8	(21)	-	(20)	515 814		71,07%	740	379	544	1	7
9	(1 037)	(155)	(783)	9 177 865		33,54%	23 882	4 770	1 812	855	5
10	(172)	(18)	(138)	631 280		27,94%	3 821	602	167	136	5
11	(25)	(5)	(14)	69 622		27,52%	1 524	156	30	78	5
12	-	-	-	261		17,92%	7	-	-	-	1
13	(24)	(2)	(20)	25 323		5,25%	206	63	15	1	4
14	(22)	(3)	(19)	9 875		38,84%	215	35	12	2	3
15	(2)	-	(2)	2 035		0,48%	66	41	17	-	5
16	(30)	(5)	(21)	44 261		13,12%	494	220	30	41	8
17	(18)	(8)	(6)	101 876		8,86%	504	65	22	3	3
18	(17)	(3)	(13)	176 411		11,45%	290	63	11	4	4
19	(9)	(3)	(6)	1 628 136		61,19%	1 048	187	730	-	5
20	(41)	(9)	(28)	823 221		41,41%	1 618	608	34	42	4
21	(25)	(7)	(14)	151 337		54,43%	1 127	206	131	63	4
22	(55)	(8)	(42)	101 843		7,18%	788	217	66	66	8
23	(60)	(10)	(43)	2 257 857		51,34%	1 006	309	17	28	5
24	(56)	(8)	(43)	2 365 689		56,84%	848	261	4	29	5
25	(125)	(18)	(97)	99 768		6,27%	1 530	424	89	77	6
26	(20)	(10)	(7)	27 643		18,90%	444	127	56	6	4
27	(53)	(3)	(45)	128 834		38,46%	1 401	297	65	41	4
28	(73)	(12)	(54)	79 048		11,09%	1 564	280	68	93	6
29	(121)	(8)	(105)	324 646		58,06%	1 996	193	17	73	5
30	(47)	(7)	(37)	50 627		55,89%	2 507	194	113	10	3
31	(10)	(1)	(7)	19 495		11,99%	184	35	18	6	5
32	(13)	(3)	(9)	35 914		21,63%	255	53	37	21	8
33	(19)	(4)	(13)	22 863		1,08%	439	134	63	35	8

	a	b	c	d	e
	30.06.2024				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
	dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818				
Secteur/Sous-secteur			dont durables sur le plan environnemental (CCM)	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
34 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 109	3 543	307	1 403	401
35 D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	16 094	2 086	307	856	397
36 D35.11 – Production d'électricité	14 162	1 801	303	793	394
37 D35.2 – Production de gaz, distribution par conduite de combustibles gazeux	1 575	1 457	-	543	4
38 D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	440	-	-	4	-
39 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 903	357	16	93	75
40 F – Services de bâtiments et travaux publics	6 701	176	45	683	672
41 F.41 – Construction de bâtiments	1 957	11	18	237	195
42 F.42 – Génie civil	1 535	129	25	87	91
43 F.43 – Travaux de construction spécialisés	3 209	36	2	359	386
44 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	29 366	1 366	12	2 852	1 580
45 H – Transport et entreposage	19 999	1 856	158	2 122	637
46 H.49 – Transports terrestres et transports par conduites	6 833	1 362	135	473	265
47 H.50 – Transport par eau	5 895	456	-	937	153
48 H.51 – Transports aériens	3 418	-	-	560	62
49 H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	3 813	38	22	127	155
50 H.53 – Activité de poste et de courrier	40	-	1	25	2
51 I – Hébergement et restauration	4 897	-	-	788	684
52 L – Activités immobilières	30 538	2	40	2 571	1 251
53 Expositions des secteurs autres que ceux contribuant fortement au changement climatique*	87 683	653	96	4 760	2 694
54 K – Activités financières et d'assurance	20 526	251	61	301	219
55 Expositions sur d'autres secteurs (codes NACE J, M – U)	67 157	402	35	4 459	2 475
56 TOTAL	238 764	15 021	898	18 384	9 960

* Conformément au règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/1011 par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union – règlement sur les indices de référence en matière de climat – considérant 6 : les secteurs énumérés à l'annexe I, section A à H et section L du règlement (CE) n° 1893/2006.

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	30.06.2024										
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)			Émissions de GES financées (émissions des catégories 1, 2 et 3 de la contrepartie) (en tonnes équivalent CO ₂)		Émissions de GES (colonne i) : pourcentage de la valeur comptable brute du portefeuille d'après les déclarations propres à l'entreprise	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	dont émissions financées de catégorie 3								
34	(178)	(62)	(101)	12 801 380		56,75%	10 173	4 300	3 218	418	6
35	(144)	(32)	(98)	10 065 242		60,72%	9 050	3 829	2 799	416	6
36	(136)	(27)	(97)	9 320 526		65,99%	7 797	3 229	2 737	399	6
37	(34)	(30)	(3)	1 385 128		21,72%	787	434	353	1	7
38	-	-	-	1 351 010		43,81%	336	37	66	1	6
39	(40)	(6)	(30)	1 085 974		39,66%	975	570	141	217	7
40	(458)	(73)	(351)	281 307		18,98%	4 976	977	619	129	5
41	(167)	(26)	(134)	81 696		25,50%	1 584	176	150	47	5
42	(55)	(14)	(35)	92 002		28,52%	1 069	240	183	43	6
43	(236)	(33)	(182)	107 609		9,83%	2 323	561	286	39	5
44	(1 153)	(178)	(890)	2 025 146		21,28%	23 070	3 513	1 600	1 183	6
45	(415)	(118)	(265)	6 896 448		40,62%	9 346	6 434	4 005	214	7
46	(195)	(93)	(84)	634 709		16,50%	4 339	1 509	878	107	6
47	(86)	(8)	(74)	3 721 947		56,93%	2 253	2 301	1 341	-	7
48	(24)	(3)	(18)	2 373 557		80,78%	772	1 666	980	-	8
49	(109)	(14)	(88)	165 852		21,21%	1 946	957	803	107	7
50	(1)	-	(1)	383		28,09%	36	1	3	-	4
51	(349)	(59)	(272)	121 827		11,00%	2 796	1 185	840	76	6
52	(554)	(158)	(325)	261 175		5,52%	20 504	6 078	3 661	295	5
53	(1 716)	(395)	(1 134)	-		0,00%	66 528	13 417	6 015	1 723	4
54	(143)	(20)	(100)	-		0,00%	18 014	1 703	659	150	2
55	(1 573)	(375)	(1 034)	-		0,00%	48 514	11 714	5 356	1 573	5
56	(6 133)	(1 234)	(4 340)	36 196 078		29,04%	167 815	43 123	22 637	5 189	5

	a	b	c	d	e
	31.12.2023				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
Secteur/sous-secteur					
		dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	dont expositions stade 2	dont expositions non performantes
1 Expositions sur des secteurs contribuant fortement au changement climatique*	169 740	16 221	1 174	15 228	7 646
2 A – Agriculture, sylviculture et pêche	2 332	-	-	278	132
3 B – Industries extractives	7 196	5 022	2	526	130
4 B.05 – Extraction de houille et de lignite	-	-	-	-	-
5 B.06 – Extraction d'hydrocarbures	3 070	3 070	1	100	20
6 B.07 – Extraction de minerais métalliques	1 446	177	-	278	72
7 B.08 – Autres industries extractives	878	-	-	39	18
8 B.09 – Services de soutien aux industries extractives	1 802	1 775	1	109	20
9 C – Industries manufacturières	36 234	2 951	267	3 073	1 699
10 C.10 – Industries alimentaires	5 401	-	-	335	266
11 C.11 – Fabrication de boissons	1 881	-	-	120	24
12 C.12 – Fabrication de produits à base de tabac	7	-	-	5	-
13 C.13 – Fabrication de textiles	360	-	-	34	43
14 C.14 – Industrie de l'habillement	716	-	-	43	29
15 C.15 – Industrie du cuir et de la chaussure	156	-	-	18	15
16 C.16 – Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	763	-	-	48	35
17 C.17 – Industrie du papier et du carton	613	-	-	67	14
18 C.18 – Imprimerie et reproduction d'enregistrements	501	-	-	36	37
19 C.19 – Cokéfaction et raffinage	1 818	1 818	28	69	87
20 C.20 – Industrie chimique	2 500	55	1	159	45
21 C.21 – Industrie pharmaceutique	1 849	8	-	381	78
22 C.22 – Fabrication de produits en caoutchouc	1 342	6	-	181	70
23 C.23 – Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 481	3	3	202	81
24 C.24 – Métallurgie	1 512	139	10	125	128
25 C.25 – Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2 392	6	1	288	195
26 C.26 – Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	852	1	-	121	16
27 C.27 – Fabrication d'équipements électriques	2 000	11	32	170	91
28 C.28 – Fabrication des machines et d'équipements n.c.a	2 219	3	1	199	92
29 C.29 – Industrie automobile	4 638	901	97	196	218
30 C.30 – Fabrication d'autres matériels de transport	1 644	-	93	96	62
31 C.31 – Fabrication de meubles	284	-	-	33	19
32 C.32 – Autres industries manufacturières	464	-	-	58	17
33 C.33 – Réparation et installation de machines et d'équipements	841	-	1	89	37

	f	g	h	l	m	n	o	p
	31.12.2023							
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)							
		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	(4 813)	(903)	(3 465)	115 115	32 411	18 511	3 703	5
2	(118)	(29)	(75)	1 541	540	177	74	6
3	(90)	(14)	(67)	4 688	1 819	683	6	5
4	-	-	-	-	-	-	-	3
5	(11)	(2)	(6)	2 447	623	-	-	3
6	(43)	(8)	(33)	943	485	18	-	4
7	(17)	(3)	(11)	609	251	13	5	4
8	(19)	(1)	(17)	689	460	652	1	8
9	(1 091)	(185)	(793)	28 869	5 213	1 300	852	4
10	(199)	(35)	(141)	4 375	727	149	150	4
11	(24)	(5)	(12)	1 558	222	26	75	5
12	-	-	-	7	-	-	-	2
13	(39)	(4)	(33)	297	55	7	1	3
14	(22)	(3)	(18)	679	29	7	1	2
15	(14)	(1)	(13)	91	49	15	1	5
16	(23)	(4)	(17)	508	186	36	33	7
17	(17)	(4)	(9)	530	72	6	5	3
18	(24)	(3)	(17)	405	84	9	3	3
19	(13)	(3)	(9)	1 248	198	372	-	4
20	(43)	(7)	(29)	1 803	623	22	52	4
21	(32)	(5)	(22)	1 359	287	140	63	4
22	(49)	(9)	(35)	994	233	48	67	7
23	(63)	(12)	(46)	1 055	388	14	24	4
24	(83)	(10)	(68)	1 185	296	1	30	4
25	(116)	(17)	(91)	1 790	443	77	82	6
26	(22)	(11)	(7)	600	156	93	3	4
27	(46)	(5)	(37)	1 496	423	37	44	4
28	(76)	(19)	(48)	1 819	252	89	59	5
29	(94)	(7)	(80)	4 327	216	17	78	3
30	(38)	(5)	(29)	1 527	44	59	14	3
31	(14)	(4)	(8)	227	36	15	6	4
32	(13)	(4)	(8)	366	58	21	19	6
33	(27)	(8)	(16)	623	136	40	42	7

	a	b	c	d	e
	31.12.2023				
	Valeur comptable brute (En M EUR)				
Secteur/Sous-secteur			dont expositions durables sur le plan environnemental (CCM)	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
		dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818			
34 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	19 089	4 318	558	983	365
35 D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	16 339	2 308	557	537	336
36 D35.11 – Production d'électricité	14 452	2 135	553	499	332
D35.2 – Production de gaz, distribution par conduite de combustibles gazeux	2 361	2 010	1	446	28
38 D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	389	-	-	-	1
39 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 926	248	30	131	42
40 F – Services de bâtiments et travaux publics	7 848	125	87	633	781
41 F.41 – Construction de bâtiments	2 645	12	30	194	269
42 F.42 – Génie civil	1 701	81	48	97	93
43 F.43 – Travaux de construction spécialisés	3 502	32	9	342	419
44 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	33 219	1 847	9	2 938	1 750
45 H – Transport et entreposage	20 337	1 707	178	3 020	698
46 H.49 – Transports terrestres et transports par conduites	7 539	1 387	139	486	287
47 H.50 – Transport par eau	5 292	277	-	1 576	170
48 H.51 – Transports aériens	3 431	-	-	708	65
49 H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	3 938	43	37	180	172
50 H.53 – Activité de poste et de courrier	137	-	2	70	4
51 I – Hébergement et restauration	5 576	-	-	1 072	844
52 L – Activités immobilières	35 983	3	43	2 574	1 205
53 Expositions des secteurs autres que ceux contribuant fortement au changement climatique*	91 241	487	92	5 560	2 486
54 K – Activités financières et d'assurance	25 589	286	44	315	269
55 Expositions sur d'autres secteurs (codes NACE J, M – U)	65 652	201	48	5 245	2 217
56 TOTAL	260 981	16 708	1 266	20 788	10 132

* Conformément au règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/1011 par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union – règlement sur les indices de référence en matière de climat – considérant 6 : les secteurs énumérés à l'annexe I, section A à H et section L du règlement (CE) n° 1893/2006.

	f	g	h	l	m	n	o	p
	31.12.2023							
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)							
		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
34	(182)	(43)	(119)	10 034	4 581	3 985	489	6
35	(122)	(16)	(88)	8 584	3 990	3 276	489	6
36	(115)	(14)	(86)	7 683	3 106	3 215	448	6
37	(58)	(27)	(30)	1 183	526	652	-	6
38	(2)	-	(1)	267	65	57	-	6
39	(37)	(10)	(21)	1 122	491	121	192	7
40	(510)	(59)	(414)	6 183	1 135	453	77	4
41	(189)	(21)	(158)	2 193	261	161	30	4
42	(71)	(14)	(51)	1 163	343	169	26	5
43	(250)	(24)	(205)	2 827	531	123	21	3
44	(1 241)	(148)	(990)	27 687	3 151	1 053	1 328	5
45	(455)	(115)	(304)	10 273	5 800	4 030	234	6
46	(200)	(78)	(103)	4 847	1 923	641	128	5
47	(99)	(11)	(81)	2 380	1 585	1 326	1	6
48	(31)	(7)	(22)	652	1 537	1 242	-	8
49	(124)	(18)	(97)	2 261	754	818	105	6
50	(1)	(1)	(1)	133	1	3	-	2
51	(467)	(82)	(366)	3 421	1 396	674	85	5
52	(622)	(218)	(316)	21 297	8 285	6 035	366	5
53	(1 660)	(449)	(1 030)	67 691	15 655	6 039	1 856	4
54	(146)	(23)	(94)	22 692	1 862	872	163	2
55	(1 514)	(426)	(936)	44 999	13 793	5 167	1 693	5
56	(6 473)	(1 352)	(4 495)	182 806	48 066	24 550	5 559	5

10.2 MODÈLE 2 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES SÛRETÉS

Ce modèle montre la ventilation de la valeur comptable brute des prêts collatéralisés par un bien immobilier par catégories d'efficacité énergétique en fonction du niveau d'efficacité énergétique du bien donné comme garantie comme indiqué dans le Certificats de Performance Énergétique (CPE).

Les prêts garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts sécurisés par une garantie fournie par Crédit Logement ou d'autres compagnies d'assurance.

Les CPE nécessitent un processus de collecte auprès des clients du Groupe qui est actuellement en cours et qui permettra finalement d'affiner davantage les rapports.

En l'absence d'un CPE, le Groupe a, dans la mesure du possible, estimé la consommation d'énergie des biens immobiliers en garantie sur la base des informations publiques divulguées par des entités telles que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). De plus, l'approche décrite ci-dessus a été complétée en utilisant des distributions statistiques provenant de bases de données nationales ou spécifiques au portefeuille du Groupe.

TABLEAU 66 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES SÛRETÉS

Secteur de la contrepartie	a	b	c	d	e	f	g
	30.06.2024						
	Valeur comptable brute totale (En M EUR)						
	Niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés)						
	0 <= 100	> 100 <= 200	> 200 <= 300	> 300 <= 400	> 400 <= 500	> 500	
1 TOTAL UE	154 992	16 776	37 020	33 794	20 621	8 771	4 334
2 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	25 551	1 390	2 696	3 840	1 070	555	547
3 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	129 441	15 386	34 324	29 954	19 551	8 216	3 787
4 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
5 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	104 507	15 652	35 500	30 783	14 476	5 326	2 770
6 TOTAL NON-UE	8 764	147	1 238	1 828	221	-	-
7 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	5 585	147	1 238	1 828	221	-	-
8 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	3 179	-	-	-	-	-	-
9 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
10 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	3 434	147	1 238	1 828	221	-	-

	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	30.06.2024								
	Valeur comptable brute totale (En M EUR)								
	Niveau d'efficacité énergétique (label du certificat de performance énergétiques des sûretés)							Sans le label du certificat de performance énergétiques des sûretés	
	A	B	C	D	E	F	G	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	
1	1 124	1 520	3 011	6 145	3 445	1 087	477	138 183	76%
2	37	24	3	1	-	1	-	25 485	39%
3	1 087	1 496	3 008	6 144	3 445	1 086	477	112 698	84%
4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-	-	-	104 507	100%
6	-	-	-	-	-	-	-	8 764	39%
7	-	-	-	-	-	-	-	5 585	61%
8	-	-	-	-	-	-	-	3 179	0%
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	3 449	100%

	a	b	c	d	e	f	g
31.12.2023							
Valeur comptable brute totale (En M EUR)							
Niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m² des sûretés)							
Secteur de la contrepartie		0 ≤ 100	> 100 ≤ 200	> 200 ≤ 300	> 300 ≤ 400	> 400 ≤ 500	> 500
1 TOTAL UE	154 409	16 564	37 634	33 402	22 044	8 577	3 777
2 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	26 296	1 559	1 854	2 669	1 156	147	98
3 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	128 113	15 005	35 780	30 733	20 888	8 430	3 679
4 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
5 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	107 585	15 883	36 700	30 910	16 239	5 467	2 386
6 TOTAL NON-UE	10 666	172	1 038	1 870	331	38	-
7 dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	6 077	172	1 038	1 870	331	38	-
8 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	4 589	-	-	-	-	-	-
9 dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
10 dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	3 449	172	1 038	1 870	331	38	-

	h	i	j	k	l	m	n	o	p
31.12.2023									
Valeur comptable brute totale (En M EUR)									
Niveau d'efficacité énergétique (label du certificat de performance énergétiques des sûretés)								Sans le label du certificat de performance énergétiques des sûretés	
	A	B	C	D	E	F	G	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m² des sûretés) estimé	
1	681	934	2 492	5 805	3 110	987	404	139 996	77%
2	18	43	49	102	23	15	29	26 017	28%
3	663	891	2 443	5 703	3 087	972	375	113 979	88%
4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5								107 585	100%
6	-	-	-	-	-	-	-	10 666	32%
7	-	-	-	-	-	-	-	6 077	57%
8	-	-	-	-	-	-	-	4 589	0%
9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10								3 449	100%

10.3 MODÈLE 3 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PARAMÈTRE D'ALIGNEMENT

Pour la première fois dans le Pilier 3, des indicateurs d'alignement sur les transitions liées au changement climatique sont divulgués. Le Groupe qui a rejoint la Net Zero Banking Alliance (NZBA) en tant que membre fondateur en 2021, a pour objectif d'aligner ses portefeuilles de crédit pour les secteurs les plus émissifs avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Les indicateurs d'alignement sont en outre divulgués conformément à l'engagement de la NZBA (les chiffres clés sont détaillés dans le chapitre 5 « Responsabilité Sociale d'Entreprise » du Document d'Enregistrement Universel (DEU) au sein de la section 5.1.2.6. « Aligner nos activités avec des trajectoires compatibles avec des scénarios 1,5°C » et dans le tableau de bord NZBA).

L'approche du Pilier 3 est dérivée de la publication NZBA de la Société Générale. En particulier, la colonne (b) a été remplie uniquement avec les principaux codes de secteur NACE en ce qui concerne nos engagements NZBA ; colonne (c) avec le Montant Brut Comptable lié à nos métriques NZBA ; et les objectifs de 3 ans dans la colonne (g) ne sont actuellement pas remplis par souci de cohérence avec la publication NZBA (basée sur une période différente).

Veuillez-vous référer à la publication NZBA de juillet 2024 pour les objectifs sectoriels de 2030. Pour le secteur chimique, des travaux sont actuellement en cours compte tenu de la complexité du secteur et du manque de méthodologie dans l'industrie bancaire pour aligner un tel secteur.

TABLEAU 67 : PORTEFEUILLE BANCAIRE - INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PARAMETRE D'ALIGNEMENT

	a	b	c	d	e	f	g
Secteur	Secteurs NACE (a minima)	Valeur comptable brute du portefeuille (en Mio EUR)	Paramètre d'alignement	Année de référence	Distance par rapport au scénario ZEN 2050 de l'AIE (en %)**	Cible (année de référence + 3 ans)	
1	Electricité	35.11	12 676	Intensité des émissions de GES (gCO ₂ eq./kWh)	132,13	-4,3%	Non Disponible
2	Combustion de combustibles fossiles / Charbon thermique	05.10 ; 05.20 ; 35.11	329	Engagements bruts (M€, indice 100)	53,17	23,7%	Non Disponible
3	Combustion de combustibles fossiles / Pétrole & gaz en amont	06.10 ; 09.10 ; 19.29 ; 35.21 ; 35.22 ; 35.23 ; 49.50	1 333	Engagements bruts (M€, indice 100)	52,16	-32,3%	Non Disponible
4	Combustion de combustibles fossiles / Pétrole & gaz (scope 1, 2 & 3)	06.10 ; 09.10 ; 19.29 ; 35.21 ; 35.22 ; 35.23 ; 49.50	6 938	Emissions absolues de GES (en MtCO ₂ eq.)	13,7	-29,6%	Non Disponible
5	Industrie automobile	29.10	653	Intensité des émissions de GES (gCO ₂ eq./v-km)	158,9	49,9%	Non Disponible
6	Transport aérien	51.10 ; 51.21 ; 77.35	6 271	Intensité des émissions de GES (gCO ₂ eq./RTK)	886,5	13,1%	Non Disponible
7	Transport maritime	50.10 ; 50.20	2 016	Score d'alignement des principes de Poséidon de l'AER	24,20	63,9%	Non Disponible
8	Production de ciment, de clinker et de chaux	08.91 ; 08.92 ; 08.93 ; 08.99 ; 23.51 ; 23.52 ; 23.63 ; 23.64 ; 81.10	485	Intensité des émissions de GES (kgCO ₂ eq./t ciment)	678,4	46,5%	Non Disponible
9	Production de fer et d'acier, de coke et de minerais métalliques	07.10 ; 24.10 ; 24.20 ; 24.30 ; 24.34 ; 24.51 ; 24.52	449	Score d'alignement du SSP sur l'intensité des émissions de GES	0,04	34,4%	Non Disponible
10	Produits chimiques						

*** Distance temporelle par rapport aux jalons pour 2030 du scénario ZEN 2050, en points de pourcentage (pour chaque paramètre).

10.4 MODÈLE 4 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SUR LES 20 PLUS GRANDES ENTREPRISES À FORTE INTENSITÉ DE CARBONE

Pour déterminer les éléments présentés dans ce modèle, le Groupe a défini une liste des 20 entreprises les plus émettrices de carbone au monde, qui s'appuie en particulier sur les rapports du Carbon Disclosure Project.

TABLEAU 68 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SUR LES 20 PLUS GRANDES ENTREPRISES À FORTE INTENSITÉ DE CARBONE

a	b	c	d	e
30.06.2024				
Valeur comptable brute (agrégée)	Valeur comptable brute de l'exposition sur les contreparties par rapport à la valeur comptable brute totale (agrégée)*	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	Échéance moyenne pondérée	Nombre d'entreprises faisant partie des 20 plus grandes entreprises polluantes incluses
1 931	0,21%	5	3,4	11

* Pour les contreparties figurant parmi les 20 entreprises qui émettent le plus de carbone dans le monde.

a	b	c	d	e
31.12.2023				
Valeur comptable brute (agrégée)	Valeur comptable brute de l'exposition sur les contreparties par rapport à la valeur comptable brute totale (agrégée)*	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	Échéance moyenne pondérée	Nombre d'entreprises faisant partie des 20 plus grandes entreprises polluantes incluses
2 188	0,24%	4	2	11

* Pour les contreparties figurant parmi les 20 entreprises qui émettent le plus de carbone dans le monde.

10.5 MODÈLE 5 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE PHYSIQUE POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SOUMISES À UN RISQUE PHYSIQUE

Les problématiques de disponibilité de donnée impliquent le recours à des estimations de projection d'événement physique appliqué à nos expositions. La méthodologie sera enrichie lors des prochaines publications pour tenir compte de l'ensemble des événements et risques physiques.

Les segmentations géographiques des modèles reposent sur une ventilation cohérente au regard des activités du Groupe : France, Europe hors France, Amérique du Nord et Reste du monde.

Les expositions sujettes à des risques physiques sont déclarées en montants bruts – avant la prise en compte des mesures d'atténuation telles que la couverture assurancielle ou les actions d'atténuation des contreparties ou acteurs publics (i.e. système de protection contre les inondations) – sur la base de la localisation des actifs. L'impact du risque physique sur les portefeuilles du Groupe est susceptible d'être réduit par ces mesures.

L'identification de l'existence des risques physiques dans les portefeuilles du Groupe repose sur les éléments suivants :

- Les dangers liés au climat couverts incluent les inondations fluviales, les sécheresses, les incendies de forêt, les fortes précipitations et les cyclones tropicaux en tant qu'événements aigus, ainsi que la montée du niveau de la mer et le stress thermique en tant qu'événements chroniques.
- Utilisation du scénario climatique Shared Socioeconomic Pathway SSP5-8.5 et du Representative Concentration Pathway RCP8.5,

développé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les projections sont réalisées par étapes annuelles : 2030 pour les dangers aigus et 2050 pour les dangers chroniques, sauf pour l'élévation du niveau de la mer (2100).

- La localisation géographique fait référence aux actifs des contreparties dans le portefeuille du Groupe. Le Groupe a utilisé des sources de données internes et externes (Moody's) pour déterminer la localisation des actifs. Les emplacements des actifs constituent un élément critique dans l'identification des risques physiques et continuent d'être l'objet d'efforts d'amélioration de la qualité.
- Les scores de risque physique de chaque actif, répartis par type de danger, sont basés sur les données du fournisseur Munich Re pour toutes les entreprises.

Sur la base des hypothèses formulées et des données disponibles, le portefeuille de prêts immobiliers résidentiels soumis à un risque physique en France (qui constitue le principal marché du Groupe) représente 10,3 milliards d'euros en termes de risque brut : cette exposition est antérieure à tout mécanisme d'atténuation et à la vulnérabilité finale résultante des contreparties

Le portefeuille d'entreprise soumis à un risque physique en France (qui constitue le principal marché du Groupe) représente un montant de 12,9 milliards d'euros en termes de risque brut, avant prise en compte de tout mécanisme d'atténuation et de la vulnérabilité finale résultante des contreparties.

TABLEAU 69 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE PHYSIQUE POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SOUMISES À UN RISQUE PHYSIQUE

	a	b	c	d	e	f	g
		30.06.2024					
		Valeur comptable brute (En M EUR)					
		dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
		Ventilation par tranche d'échéance					
France		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	812	46	12	15	2	7,0
2	B – Industries extractives	276	33	10	2	-	3,0
3	C – Industrie manufacturière	13 393	1 028	251	47	10	4,0
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 154	147	30	69	20	7,0
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 024	78	122	12	3	6,0
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	4 295	367	73	40	1	4,0
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	15 556	1 266	322	129	9	4,0
8	H – Transports et entreposage	5 689	312	107	91	21	6,0
9	L – Activités immobilières	18 255	2 312	689	689	23	6,0
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	107 858	826	2 346	5 440	1 728	14,0
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	18 067	513	469	630	15	8,0
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	44 745	3 272	767	482	29	4,0

	h	i	j	k	l	m	n	o
	30.06.2024							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	15	56	4	4	8	(4)	-	(3)
2	3	39	3	3	1	(1)	-	-
3	60	1 244	32	70	100	(56)	(10)	(39)
4	8	247	11	7	3	(3)	(1)	(2)
5	85	127	3	6	1	(1)	-	(1)
6	16	441	24	39	51	(31)	(3)	(25)
7	60	1 605	61	249	137	(98)	(25)	(66)
8	26	482	23	36	79	(45)	(5)	(37)
9	57	3 580	76	458	118	(60)	(15)	(30)
10	696	8 244	1 400	767	66	(10)	(4)	(6)
11	77	1 318	232	224	88	(28)	(17)	(8)
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	151	4 323	76	404	258	(150)	(38)	(97)

a	b	c	d	e	f	g
						30.06.2024
						Valeur comptable brute (En M EUR)
						dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique
						Ventilation par tranche d'échéance
						Échéance moyenne pondérée
Europe (hors France)		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	
1 A - Agriculture, sylviculture et pêche	875	32	27	1	4	9,0
2 B - Industries extractives	1 595	98	4	-	-	2,0
3 C - Industrie manufacturière	7 517	536	62	18	60	9,0
4 D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4 702	53	83	55	7	8,0
5 E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	458	7	5	-	7	26,0
6 F - Services de bâtiments et travaux publics	1 511	109	13	28	9	8,0
7 G - Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	7 074	616	41	-	52	7,0
8 H - Transports et entreposage	6 548	211	68	232	17	9,0
9 L - Activités immobilières	8 361	220	93	11	1	3,0
10 Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	23 003	7	38	226	592	22,0
11 Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	8 458	39	37	9	-	5,0
12 Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13 Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	30 980	1 161	393	72	8	4,0

	h	i	j	k	l	m	n	o	
	30.06.2024								
	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			dont expositions non performantes
1	-	64	-	5	11	(10)	-	(10)	
2	27	67	8	5	-	(1)	(1)	-	
3	68	564	44	46	43	(20)	(4)	(15)	
4	63	133	2	4	-	(1)	-	-	
5	1	17	1	1	-	-	-	-	
6	16	129	14	12	1	(2)	-	(1)	
7	73	630	6	90	3	(5)	(2)	(1)	
8	47	416	65	35	3	(12)	(11)	(1)	
9	75	245	5	29	2	(7)	(4)	(1)	
10	-	863	-	208	3	(6)	(4)	(2)	
11	4	81	-	-	1	(2)	-	(1)	
12	-	-	-	-	-	-	-	-	
13	385	888	361	80	62	(31)	(11)	(19)	

	a	b	c	d	e	f	g
		30.06.2024					
		Valeur comptable brute (En M EUR)					
		dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
		Ventilation par tranche d'échéance					
			<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
Amérique du Nord							
1 A – Agriculture, sylviculture et pêche		8	3	-	-	-	2,0
2 B – Industries extractives		1 055	158	36	-	-	3,0
3 C – Industrie manufacturière		3 972	465	24	7	-	2,0
4 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		5 553	339	118	1	-	4,0
5 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution		26	2	-	-	2	12,0
6 F – Services de bâtiments et travaux publics		149	24	1	-	-	2,0
7 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles		1 903	286	2	-	12	5,0
8 H – Transports et entreposage		2 968	114	34	-	-	3,0
9 L – Activités immobilières		2 693	133	4	1	-	2,0
10 Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels		44	-	-	-	-	-
11 Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux		2 096	-	-	-	-	na
12 Sûretés saisies		-	-	-	-	-	-
13 Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)		9 628	800	16	3	-	2,0

	h	i	j	k	l	m	n	o	
	30.06.2024								
	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			dont expositions non performantes
1	-	1	2	-	-	-	-	-	-
2	35	118	41	12	-	(1)	(1)	-	-
3	121	235	140	28	5	(1)	-	(1)	-
4	110	232	116	1	-	-	-	-	-
5	1	2	1	-	-	-	-	-	-
6	8	11	6	-	-	-	-	-	-
7	79	130	91	73	-	(4)	(3)	-	-
8	35	75	38	1	-	-	-	-	-
9	16	81	41	-	14	(6)	-	(4)	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	167	411	241	5	13	(17)	(5)	(11)	-

a	b	c	d	e	f	g
						30.06.2024
						Valeur comptable brute (En M EUR)
						dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique
						Ventilation par tranche d'échéance
						Échéance moyenne pondérée
Reste du Monde		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	
1 A – Agriculture, sylviculture et pêche	302	8	-	-	-	2,0
2 B – Industries extractives	3 326	750	107	-	-	3,0
3 C – Industrie manufacturière	6 437	1 014	172	342	1	4,0
4 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4 700	477	56	89	-	5,0
5 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	395	2	37	-	1	9,0
6 F – Services de bâtiments et travaux publics	746	83	2	-	-	2,0
7 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	4 833	1 877	13	-	-	1,0
8 H – Transports et entreposage	4 794	79	73	11	1	5,0
9 L – Activités immobilières	1 229	212	9	4	-	3,0
10 Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	1 715	1	1	1	-	8,0
11 Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 516	-	-	-	-	-
12 Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13 Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	7 227	1 747	95	12	-	2,0

	h	i	j	k	l	m	n	o	
	30.06.2024								
	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			dont expositions non performantes
1	2	4	2	-	-	-	-	-	
2	49	646	162	36	8	(6)	(5)	(1)	
3	135	783	611	60	53	(49)	(4)	(43)	
4	36	258	328	19	-	(3)	(2)	-	
5	1	38	1	-	-	-	-	-	
6	16	46	23	5	18	(18)	(1)	(17)	
7	73	1 550	267	16	39	(39)	(3)	(35)	
8	10	121	33	2	33	(7)	-	(7)	
9	6	211	8	1	43	(15)	(1)	(13)	
10	-	2	1	-	-	-	-	-	
11	-	-	-	-	-	-	-	-	
12	-	-	-	-	-	-	-	-	
13	144	1 383	327	42	27	(25)	(1)	(22)	

	a	b	c	d	e	f	g
		31.12.2023					
		Valeur comptable brute (En M EUR)					
		dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
		Ventilation par tranche d'échéance					
	France		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	832	42	5	11	3	8
2	B – Industries extractives	228	24	10	1	-	4
3	C – Industrie manufacturière	13 060	1 255	164	32	8	3
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 509	216	30	80	20	6
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	870	86	66	4	2	5
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	4 214	385	53	19	1	3
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	14 953	1 204	237	88	19	4
8	H – Transports et entreposage	5 260	292	85	32	23	5
9	L – Activités immobilières	22 155	2 018	920	700	34	6
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	108 860	850	2 436	5 540	1 722	14
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	17 831	309	169	285	27	8
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	0
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	40 916	3 041	595	300	39	4

	h	i	j	k	l	m	n	o
	31.12.2023							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	13	45	3	5	7	(3)	(1)	(2)
2	3	30	2	1	1	(1)	-	(1)
3	48	1 363	48	308	87	(49)	(10)	(32)
4	11	323	12	8	3	(2)	(1)	(1)
5	68	88	2	5	1	(1)	-	-
6	17	428	13	36	53	(30)	(3)	(25)
7	52	1 438	58	222	118	(87)	(18)	(61)
8	33	376	23	32	70	(40)	(4)	(34)
9	67	3 552	53	302	87	(51)	(18)	(24)
10	725	8 410	1 413	792	77	(12)	(5)	(6)
11	40	605	145	138	72	(13)	(10)	(2)
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	142	3 768	65	344	223	(113)	(25)	(73)

a	b	c	d	e	f	g	
31.12.2023							
Valeur comptable brute (En M EUR)							
dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
Ventilation par tranche d'échéance							
		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
Europe (hors France)							
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	1 029	30	21	2	3	9
2	B – Industries extractives	1 862	64	3	-	-	2
3	C – Industrie manufacturière	10 786	1 178	156	40	45	5
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 254	105	158	247	6	8
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	607	26	8	-	2	5
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	1 823	138	18	1	5	5
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 495	559	81	6	46	7
8	H – Transports et entreposage	7 110	296	110	1	17	7
9	L – Activités immobilières	9 220	257	110	25	-	4
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	20 733	30	39	228	572	21
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	9 418	32	21	11	16	20
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	35 198	627	377	82	8	5

	h	i	j	k	l	m	n	o	
	31.12.2023								
	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		
1	3	52	1	12	2	(4)	(2)	(2)	
2	25	38	4	9	-	-	-	-	
3	152	1 195	72	81	8	(17)	(11)	(3)	
4	20	491	5	9	-	(1)	(1)	-	
5	2	34	-	1	-	-	-	-	
6	26	127	9	14	1	(2)	(1)	(1)	
7	106	531	55	95	4	(4)	(2)	(1)	
8	76	283	65	64	3	(6)	(4)	(1)	
9	88	296	8	4	2	(2)	(1)	-	
10	1	867	1	185	6	(3)	(1)	(2)	
11	4	75	1	12	-	(1)	(1)	-	
12	-	-	-	-	-	-	-	-	
13	147	829	118	105	51	(17)	(11)	(5)	

a	b	c	d	e	f	g
	31.12.2023					
	Valeur comptable brute (En M EUR)					
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
	Ventilation par tranche d'échéance					
Amérique du Nord		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	12	6	-	-	1
2	B – Industries extractives	1 433	377	96	-	3
3	C – Industrie manufacturière	4 086	861	27	7	1
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 031	444	37	9	1
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	35	4	2	-	8
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	184	38	1	-	2
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 761	760	8	-	4
8	H – Transports et entreposage	2 534	102	6	-	2
9	L – Activités immobilières	2 819	118	4	3	2
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	56	-	-	-	-
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 049	-	-	-	na
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	11 350	971	57	6	2

	h	i	j	k	l	m	n	o
	31.12.2023							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	-	4	2	-	-	-	-	-
2	109	173	191	7	-	(1)	(1)	-
3	232	426	237	39	1	(2)	(1)	-
4	149	225	116	2	8	(2)	-	(1)
5	2	4	2	-	-	-	-	-
6	12	16	11	-	-	-	-	-
7	235	300	262	88	3	(1)	-	-
8	36	42	30	1	-	(3)	(1)	-
9	11	77	37	-	13	(5)	-	(3)
10	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	247	462	325	30	3	(2)	(2)	-

a	b	c	d	e	f	g
31.12.2023						
Valeur comptable brute (En M EUR)						
dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique						
Ventilation par tranche d'échéance						
		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
Reste du Monde						
1 A – Agriculture, sylviculture et pêche	459	16	-	-	-	1
2 B – Industries extractives	3 673	412	215	209	-	6
3 C – Industrie manufacturière	8 302	1 298	167	134	1	2
4 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 295	375	59	92	-	5
5 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	414	5	42	-	1	8
6 F – Services de bâtiments et travaux publics	1 627	90	1	1	-	2
7 G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	6 010	1 029	26	-	17	2
8 H – Transports et entreposage	5 433	92	45	-	-	3
9 L – Activités immobilières	1 789	198	10	7	-	3
10 Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	3 053	1	2	1	-	8
11 Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	3 075	-	-	-	-	-
12 Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13 Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	9 353	1 760	196	15	-	3

	h	i	j	k	l	m	n	o
	31.12.2023							
	Valeur comptable brute (En M EUR)							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique							
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		dont expositions non performantes
						dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	3	11	2	-	-	-	-	-
2	64	463	309	30	-	(3)	(2)	-
3	166	983	451	67	15	(14)	(4)	(8)
4	62	258	206	15	3	(3)	(2)	(1)
5	1	43	4	-	-	-	-	-
6	19	46	27	-	2	(2)	-	(1)
7	89	795	188	147	96	(81)	(1)	(80)
8	7	112	18	3	11	(5)	(1)	(4)
9	10	190	15	1	43	(10)	(1)	(9)
10	-	3	1	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-
13	221	1 322	428	63	7	(7)	(2)	(4)

10.6 MODÈLE 6 : RÉCAPITULATIF DES ICP DES EXPOSITIONS ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE

Il convient de noter que certains éléments clés exclus du numérateur sont néanmoins pris en compte dans le dénominateur, en particulier l'exposition à toutes les entreprises qui ne sont pas soumises à la publication de la NFRD de l'UE.

De plus, les éléments rapportés dans le cadre de l'exercice de publication requis par le règlement d'exécution 2022/2453 du 30 novembre 2022 sont cohérents en termes de méthodologie avec les informations publiées dans le cadre du règlement de l'UE sur la taxonomie des finances durables (Règlement (UE) 2020/852).

TABLEAU 70 : RECAPITULATIF DES ICP DES EXPOSITIONS ALIGNEES SUR LA TAXONOMIE

	30.06.2024			% de couverture (par rapport au total des actifs)*
	ICP			
	Atténuation du changement climatique	Adaptation du changement climatique	Total (atténuation du changement climatique + adaptation au changement climatique)	
GAR encours	1,32%	0,00%	1,32%	10,16%
GAR flux	n.a	n.a	n.a	n.a

* % d'actifs sur lesquels porte l'ICP, par rapport au total des actifs bancaires.

	31.12.2023			% de couverture (par rapport au total des actifs)*
	ICP			
	Atténuation du changement climatique	Adaptation du changement climatique	Total (atténuation du changement climatique + adaptation au changement climatique)	
GAR encours	1,42%	0,00%	1,42%	10,29%
GAR flux	n.a	n.a	n.a	n.a

* % d'actifs sur lesquels porte l'ICP, par rapport au total des actifs bancaires.

10.7 MODÈLE 7 : MESURES D'ATTENUATION : ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR

Société Générale a calculé les données nécessaires aux informations requises sur la base des recommandations de l'Autorité Bancaire Européenne pour le Pilier 3 et des FAQs de la Commission européenne concernant la méthodologie permettant d'aligner les expositions aux exigences du règlement taxonomie.

Les méthodologies appliquées aux principales catégories d'exposition présentes dans ce modèle sont les suivantes:

Mesure de l'alignement pour les sociétés financières et les sociétés non financières (non Retail) :

Les expositions, pour lesquelles l'utilisation des fonds (« *use of proceeds* ») est connue, et à condition que le bénéficiaire soit une entité NFRD, sont considérées comme pleinement éligibles selon la taxonomie de l'UE, mais non alignées en raison de l'absence d'informations communiquées par le client. Pour toutes les autres transactions, les ICP relatifs au chiffre d'affaires (CA) et aux dépenses d'investissement (CapEx) publiés par les contreparties NFRD sont utilisés dans le calcul.

Mesure de l'alignement pour les particuliers (Retail) :

Les **prêts hypothécaires** comprennent ceux qui sont garantis par une garantie financière telle que la garantie Crédit Logement et sont considérés comme entièrement éligibles. L'alignement est basé sur les critères d'examen technique et l'évaluation de l'activité selon les critères DNSH (i.e., l'activité ne nuit pas significativement aux autres objectifs environnementaux de la taxonomie).

Dans la mesure où certaines données sur les normes de construction et les dates de permis de construire ne sont pas collectables facilement sur les logements neufs, les modèles internes ont été complétés par des sources de données nationales en France afin de compléter la connaissance du portefeuille de SG en prêts immobiliers, particulièrement pour les bâtiments les plus récents.

Concernant les **prêts aux collectivités locales**, seuls sont éligibles les prêts dédiés, ces derniers ont été inclus dans l'assiette d'éligibilité à hauteur des expositions face aux Offices Publics de l'Habitat (OPH), mais non alignés par manque de données disponibles.

Les **prêts pour les véhicules à moteur** à compter du 1er janvier 2022 ainsi que les **prêts rénovation habitat** ont été inclus uniquement dans l'assiette d'éligibilité. La méthodologie est très restrictive et tout alignement nécessite des données souvent peu disponibles : seuls les leasings financiers pour les véhicules à moteur du portefeuille Ayvens ont fait l'objet d'une analyse d'alignement en cohérence avec la méthodologie développée par Ayvens pour ses besoins reportings.

TABLEAU 71 : MESURES D'ATTÉNUATION : ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR

	a	b	c	d	e	f
	30.06.2024					
	Date de référence des informations T					
	Atténuation du changement climatique (CCM)					
	Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					
	Valeur comptable brute totale			Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant
En M EUR)						
GAR – ACTIFS COUVERTS PAR LE NUMÉRATEUR ET LE DÉNOMINATEUR						
1 Prêts et avances, titres de créances et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	163 237	145 751	9 395	-	135	988
2 Entreprises financières	4 077	973	92	-	2	92
3 Établissements de crédit	2 608	5	-	-	-	-
4 Prêts et avances	1 976	4	-	-	-	-
5 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	632	1	-	-	-	-
6 Instruments de capitaux propres	-	-	-			
7 Autres entreprises financières	1 469	968	92	-	2	92
8 <i>dont entreprises d'investissement</i>	1 427	968	92	-	2	92
9 Prêts et avances	1 425	968	92	-	2	92
10 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	-	-	-	-	-	-
11 Instruments de capitaux propres	2	-	-			
12 <i>dont sociétés de gestion</i>	4	-	-	-	-	-
13 Prêts et avances	4	-	-	-	-	-
14 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	-	-	-	-	-	-
15 Instruments de capitaux propres	-	-	-			
16 <i>dont entreprises d'assurance</i>	38	-	-	-	-	-
17 Prêts et avances	38	-	-	-	-	-
18 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	-	-	-	-	-	-
19 Instruments de capitaux propres	-	-	-			
20 Entreprises non-financières (soumises aux obligations de publication de la NFRD)	20 004	5 632	897	-	116	896
21 Prêts et avances	18 682	5 538	897	-	116	896
22 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	903	94	-	-	-	-
23 Instruments de capitaux propres	419	-	-			
24 Ménages	139 146	139 146	8 406	-	17	-
25 <i>dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	131 017	131 017	8 389	-	-	-
26 <i>dont prêts à la rénovation de bâtiments</i>	2 302	2 302	-	-	-	-
27 <i>dont prêts pour véhicules à moteur</i>	5 827	5 827	17	-	17	-
28 Financement d'administrations locales	10	-	-	-	-	-
29 Financement de logements	10	-	-	-	-	-
30 Autres financements d'administrations locales	-	-	-	-	-	-
31 Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux	-	-	-	-	-	-
32 TOTAL DES ACTIFS DU GAR	163 237	145 751	9 395	-	135	988

	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	30.06.2024									
	Date de référence des informations T									
	Adaptation au changement climatique (CCA)					Total (CCM + CCA)				
	Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)				
		Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habitant		Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habitant		
1	476	2	-	-	-	146 227	9 397	-	135	988
2	400	-	-	-	-	1 373	92	-	2	92
3	385	-	-	-	-	390	-	-	-	-
4	385	-	-	-	-	389	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	15	-	-	-	-	983	92	-	2	92
8	-	-	-	-	-	968	92	-	2	92
9	-	-	-	-	-	968	92	-	2	92
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	15	-	-	-	-	15	-	-	-	-
17	15	-	-	-	-	15	-	-	-	-
18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20	76	2	-	-	-	5 708	899	-	116	896
21	76	2	-	-	-	5 614	899	-	116	896
22	-	-	-	-	-	94	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24	-	-	-	-	-	139 146	8 406	-	17	-
25	-	-	-	-	-	131 017	8 389	-	-	-
26	-	-	-	-	-	2 302	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	5 827	17	-	17	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32	476	2	-	-	-	146 227	9 397	-	135	988

	a	b	c	d	e	f
	30.06.2024					
	Date de référence des informations T					
	Atténuation du changement climatique (CCM)					
	Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					
	Valeur comptable brute totale		Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant	
<i>En M EUR</i>						
ACTIFS EXCLUS DU NUMÉRATEUR POUR LE CALCUL DU GAR (MAIS INCLUS DANS LE DÉNOMINATEUR)						
33	Entreprises non-financières de l'UE (non-soumises aux obligations de publication de la NFRD)	154 221				
34	Prêts et avances	149 199				
35	Titres de créances	4 030				
36	Instruments de capitaux propres	992				
37	Entreprises non-financières non-UE (non-soumises aux obligations de publication de la NFRD)	100 404				
38	Prêts et avances	97 046				
39	Titres de créances	2 826				
40	Instruments de capitaux propres	532				
41	Dérivés	5 233				
42	Prêts interbancaires à vue	42 059				
43	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 144				
44	Autres actifs (<i>goodwill</i> , matières premières, etc.)	243 333				
45	TOTAL DES ACTIFS AU DÉNOMINATEUR (GAR)	710 631				
AUTRES ACTIFS EXCLUS À LA FOIS DU NUMÉRATEUR ET DU DÉNOMINATEUR POUR LE CALCUL DU GAR						
46	Souverains	83 286				
47	Expositions sur des banques centrales	240 247				
48	Portefeuille de négociation	404 900				
49	TOTAL DES ACTIFS EXCLUS DU NUMÉRATEUR ET DU DÉNOMINATEUR	728 433				
50	TOTAL ACTIFS	1 439 064				

g h i j k l m n o p

30.06.2024

Date de référence des informations T

Adaptation au changement climatique (CCA)

Total (CCM + CCA)

Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)

Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)

Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)

Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)

Dont financement spécialisé

Dont transitoire

Dont habitant

Dont financement spécialisé

Dont transitoire

Dont habitant

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

	a	b	c	d	e	f
	31.12.2023					
	Date de référence des informations T					
	Atténuation du changement climatique (CCM)					
	Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					
	Valeur comptable brute totale			Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habitant
En M EUR)						
GAR – ACTIFS COUVERTS PAR LE NUMÉRATEUR ET LE DÉNOMINATEUR						
1 Prêts et avances, titres de créances et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	162 626	144 802	10 162	-	348	1 363
2 Entreprises financières	4 267	1 098	102	-	2	102
3 Établissements de crédit	2 963	187	18	-	-	18
4 Prêts et avances	2 176	6	-	-	-	-
5 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	787	181	18	-	-	18
6 Instruments de capitaux propres	-	-	-			
7 Autres entreprises financières	1 304	911	84	-	2	84
8 dont entreprises d'investissement	1 280	911	84	-	2	84
9 Prêts et avances	1 278	911	84	-	2	84
10 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	-	-	-	-	-	-
11 Instruments de capitaux propres	2	-	-			
12 dont sociétés de gestion	5	-	-	-	-	-
13 Prêts et avances	5	-	-	-	-	-
14 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	-	-	-	-	-	-
15 Instruments de capitaux propres	-	-	-			
16 dont entreprises d'assurance	19	-	-	-	-	-
17 Prêts et avances	19	-	-	-	-	-
18 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	-	-	-	-	-	-
19 Instruments de capitaux propres	-	-	-			
20 Entreprises non-financières (soumises aux obligations de publication de la NFRD)	22 506	7 859	1 261	-	330	1 261
21 Prêts et avances	21 671	7 778	1 259	-	330	1 259
22 Titres de créances y compris dont l'utilisation du produit de l'émission est spécifique (UoP)	432	81	2	-	-	2
23 Instruments de capitaux propres	403	-	-			
24 Ménages	47 006	47 006	1 355	-	16	-
25 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	42 321	42 321	1 339	-	-	-
26 dont prêts à la rénovation de bâtiments	2 251	2 251	-	-	-	-
27 dont prêts pour véhicules à moteur	2 434	2 434	16	-	16	-
28 Financement d'administrations locales	8	-	-	-	-	-
29 Financement de logements	8	-	-	-	-	-
30 Autres financements d'administrations locales	-	-	-	-	-	-
Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux	88 839	88 839	7 444	-	-	-
32 TOTAL DES ACTIFS DU GAR	162 626	144 802	10 162	-	348	1 363

	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	31.12.2023									
	Date de référence des informations T									
	Adaptation au changement climatique (CCA)					Total (CCM + CCA)				
	Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)				
		Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant		Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant		
1	212	5	-	-	-	145 014	10 167	-	348	1 363
2	23	-	-	-	-	1 121	102	-	2	102
3	16	-	-	-	-	203	18	-	-	18
4	16	-	-	-	-	22	-	-	-	-
5	-	-	-	-	-	181	18	-	-	18
6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	7	-	-	-	-	918	84	-	2	84
8	-	-	-	-	-	911	84	-	2	84
9	-	-	-	-	-	911	84	-	2	84
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	7	-	-	-	-	7	-	-	-	-
17	7	-	-	-	-	7	-	-	-	-
18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20	189	5	-	-	-	8 048	1 266	-	330	1 261
21	189	5	-	-	-	7 967	1 264	-	330	1 259
22	-	-	-	-	-	81	2	-	-	2
23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24	-	-	-	-	-	47 006	1 355	-	16	-
25	-	-	-	-	-	42 321	1 339	-	-	-
26	-	-	-	-	-	2 251	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	2 434	16	-	16	-
28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31	-	-	-	-	-	88 839	7 444	-	-	-
32	212	5	-	-	-	145 014	10 167	-	348	1 363

	a	b	c	d	e	f
	31.12.2023					
	Date de référence des informations T					
	Atténuation du changement climatique (CCM)					
	Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					
					Dont financement spécialisé	Dont transitoire
						Dont habilitant
		Valeur comptable brute totale				
<i>En M EUR</i>						
	ACTIFS EXCLUS DU NUMÉRATEUR POUR LE CALCUL DU GAR (MAIS INCLUS DANS LE DÉNOMINATEUR)					
	Entreprises non-financières de l'UE (non-soumises aux obligations de publication de la NFRD)					
33		163 972				
34	Prêts et avances	158 246				
35	Titres de créances	4 785				
36	Instruments de capitaux propres	941				
	Entreprises non-financières non-UE (non-soumises aux obligations de publication de la NFRD)					
37		115 298				
38	Prêts et avances	111 087				
39	Titres de créances	3 668				
40	Instruments de capitaux propres	543				
41	Dérivés	10 427				
42	Prêts interbancaires à vue	38 930				
43	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 323				
44	Autres actifs (<i>goodwill</i> , matières premières, etc.)	223 231				
45	TOTAL DES ACTIFS AU DÉNOMINATEUR (GAR)	716 807				
	AUTRES ACTIFS EXCLUS À LA FOIS DU NUMÉRATEUR ET DU DÉNOMINATEUR POUR LE CALCUL DU GAR					
46	Souverains	77 354				
47	Expositions sur des banques centrales	238 658				
48	Portefeuille de négociation	375 874				
49	TOTAL DES ACTIFS EXCLUS DU NUMÉRATEUR ET DU DÉNOMINATEUR	691 887				
50	TOTAL ACTIFS	1 408 694				

	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	31.12.2023									
	Date de référence des informations T									
	Adaptation au changement climatique (CCA)					Total (CCM + CCA)				
	Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					Dont vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)				
		Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habitant		Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habitant		
33										
34										
35										
36										
37										
38										
39										
40										
41										
42										
43										
44										
45										
46										
47										
48										
49										
50										

10.8 MODÈLE 8 : GAR (%)

Ce modèle présente les informations du modèle précédent en termes de pourcentage.

TABLEAU 72 : GAR (%)

	a	b	c	d	e	
	30.06.2024					
	Date de référence des informations T : ICP concernant l'encours					
	Atténuation du changement climatique (CCM)					
	Proportion d'actifs éligibles finançant des secteurs pertinents pour la taxonomie					
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					
			Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant	
	<i>%(du total des actifs inclus dans le dénominateur)</i>					
1	GAR	20,51%	1,32%	0,00%	0,02%	0,14%
2	Prêts et avances, titres de créances et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	89,29%	5,76%	0,00%	0,08%	0,61%
3	Entreprises financières	23,87%	2,26%	0,00%	0,05%	2,26%
4	Établissements de crédit	0,19%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
5	Autre entreprises financières	65,90%	6,26%	0,00%	0,14%	6,26%
6	<i>dont entreprises d'investissement</i>	67,83%	6,45%	0,00%	0,14%	6,45%
7	<i>dont sociétés de gestion</i>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
8	<i>dont entreprises d'assurance</i>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Entreprises non-financières soumises aux obligations de publication de la NFRD	28,15%	4,48%	0,00%	0,58%	4,48%
10	Ménages	100,00%	6,04%	0,00%	0,01%	0,00%
11	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	100,00%	6,40%	0,00%	0,00%	0,00%
12	<i>dont prêts à la rénovation de bâtiments</i>	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
13	<i>dont prêts pour véhicules à moteur</i>	100,00%	0,29%	0,00%	0,29%	0,00%
14	Financement d'administrations locales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
15	Financement de logements	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
16	Autres financements d'administrations locales	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c
17	Sûreté obtenues par saisie : bien immobiliers résidentiels et commerciaux	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c

Note : la part du total des actifs couverts correspond au rapport du montant éligible rapport au total des actifs. Le ratio du total des actifs au dénominateur du GAR par rapport au total des actifs s'élève à 50,9%.

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	
	30.06.2024											
	Date de référence des informations T : ICP concernant l'encours											
	Adaptation au changement climatique (CCA)					Total (CCM + CCA)						
	Proportion d'actifs éligibles finançant des secteurs pertinents pour la taxonomie					Proportion d'actifs éligibles finançant des secteurs pertinents pour la taxonomie						
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)						
	Dont financement spécialisé			Dont transitoire		Dont financement spécialisé			Dont transitoire		Dont habitant	Part du total des actifs couverts
1	0,07%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	20,58%	1,32%	0,00%	0,02%	0,14%		10,16%
2	0,29%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	89,58%	5,76%	0,00%	0,08%	0,61%		10,16%
3	9,81%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	33,68%	2,26%	0,00%	0,05%	2,26%		0,10%
4	14,76%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	14,95%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,03%
5	1,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	66,92%	6,26%	0,00%	0,14%	6,26%		0,07%
6	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	67,83%	6,45%	0,00%	0,14%	6,45%		0,07%
7	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%
8	39,47%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	39,47%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%
9	0,38%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	28,53%	4,49%	0,00%	0,58%	4,48%		0,40%
10						100,00%	6,04%	0,00%	0,01%	0,00%		9,67%
11						100,00%	6,40%	0,00%	0,00%	0,00%		9,10%
12						100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,16%
13						100,00%	0,29%	0,00%	0,29%	0,00%		0,40%
14						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%
15						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%
16	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c		0,00%
17						n.c	n.c	n.c	n.c	n.c		0,00%

	a	b	c	d	e	
31.12.2023						
Date de référence des informations T : ICP concernant l'encours						
Atténuation du changement climatique (CCM)						
Proportion d'actifs éligibles finançant des secteurs pertinents pour la taxonomie						
Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)						
			Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant	
	<i>% (du total des actifs inclus dans le dénominateur)</i>					
1	GAR	20,20%	1,42%	0,00%	0,19%	
2	Prêts et avances, titres de créances et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	89,04%	6,25%	0,00%	0,21%	0,84%
3	Entreprises financières	25,73%	2,39%	0,00%	0,05%	2,39%
4	Établissements de crédit	6,31%	0,61%	0,00%	0,00%	0,61%
5	Autre entreprises financières	69,86%	6,44%	0,00%	0,15%	6,44%
6	<i>dont entreprises d'investissement</i>	71,17%	6,56%	0,00%	0,16%	6,56%
7	<i>dont sociétés de gestion</i>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
8	<i>dont entreprises d'assurance</i>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Entreprises non-financières soumises aux obligations de publication de la NFRD	34,92%	5,60%	0,00%	1,47%	5,60%
10	Ménages	100,00%	2,88%	0,00%	0,03%	0,00%
11	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	100,00%	3,16%	0,00%	0,00%	0,00%
12	<i>dont prêts à la rénovation de bâtiments</i>	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
13	<i>dont prêts pour véhicules à moteur</i>	100,00%	0,66%	0,00%	0,66%	0,00%
14	Financement d'administrations locales	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
15	Financement de logements	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
16	Autres financements d'administrations locales	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c
17	Sûreté obtenues par saisie : bien immobiliers résidentiels et commerciaux	100,00%	8,38%	0,00%	0,00%	0,00%

Note : la part du total des actifs couverts correspond au rapport du montant éligible rapport au total des actifs. Le ratio du total des actifs au dénominateur du GAR par rapport au total des actifs s'élève à 50,9%.

	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
	31.12.2023										
	Date de référence des informations T : ICP concernant l'encours										
	Adaptation au changement climatique (CCA)					Total (CCM + CCA)					
	Proportion d'actifs éligibles finançant des secteurs pertinents pour la taxonomie					Proportion d'actifs éligibles finançant des secteurs pertinents pour la taxonomie					
	Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					Dont durables sur le plan environnemental (alignés sur la taxonomie)					
											Part du total des actifs couverts
	Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant			Dont financement spécialisé	Dont transitoire	Dont habilitant			
1	0,03%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	20,23%	1,42%	0,00%	0,05%	0,19%	10,29%
2	0,13%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	89,17%	6,25%	0,00%	0,21%	0,84%	10,29%
3	0,54%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	26,27%	2,39%	0,00%	0,05%	2,39%	0,08%
4	0,54%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	6,85%	0,61%	0,00%	0,00%	0,61%	0,01%
5	0,54%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	70,40%	6,44%	0,00%	0,15%	6,44%	0,07%
6	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	71,17%	6,56%	0,00%	0,16%	6,56%	0,06%
7	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
8	36,84%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	36,84%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	0,84%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	35,76%	5,63%	0,00%	1,47%	5,60%	0,57%
10						100,00%	2,88%	0,00%	0,03%	0,00%	3,34%
11						100,00%	3,16%	0,00%	0,00%	0,00%	3,00%
12						100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%
13						100,00%	0,66%	0,00%	0,66%	0,00%	0,17%
14						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
15						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
16	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	0,00%
17						100,00%	8,38%	0,00%	0,00%	0,00%	6,31%

10.9 MODÈLE 10 : AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE NON COUVERTES DANS LE RÈGLEMENT (UE) 2020/852

Le modèle fait référence aux transactions de financement qui contribuent à l'objectif d'atténuation du changement climatique, mais qui ne sont pas alignées sur la taxonomie de l'UE.

Les éléments présentés par le Groupe reposent sur la méthodologie existante d'identification des engagements de financements dédiés Finance Durable et à Impact Positif (SPIF).

Il est à noter également que le Groupe Société Générale est amené à accompagner ses clients dans leurs émissions de titres de dettes vertes qui ne sont pas portées au bilan et donc non inclus dans ce modèle.

De plus, la nature des mesures d'atténuation du changement climatique est détaillée dans le chapitre 5.3.11 « Les principales règles de gestion des indicateurs SPIF et SPI » du Document Enregistrement Universel.

TABLEAU 73 : AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE NON COUVERTES DANS LE RÈGLEMENT (UE) 2020/852

30.06.2024					
Type d'instrument financier	Catégorie de contre partie	Valeur comptable brut (En M EUR)	Type de risque atténué (risque de transition lié au changement climatique)	Type de risque atténué (risque physique lié au changement climatique)	Informations qualitatives sur la nature des mesures d'atténuation
Obligations (par ex. vertes, durables, liées à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	-	-	-	
	Entreprises non financières	-	-	-	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	-	-	-	
	Autres contreparties	-	-	-	
Prêts (par ex. vertes, durables, liés à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	579	Oui	Non	Les actions d'atténuation du changement climatique du Groupe sont liées aux prêts regroupés autour de thématiques suivantes : solutions et technologies bas carbone, production et stockage de l'électricité renouvelable, véhicules électriques ou hybrides rechargeable, immobilier neuf et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, financement de l'agriculture durable et des forêts, autres solutions "vertes" ou équipements verts. Le caractère positif et durable de ces financements contribue à l'atténuation du changement climatique et plus particulièrement au risque de transition.
	Entreprises non financières	15 170	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	930	Oui	Non	
	Ménages	2 336	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	1 086	Oui	Non	
	<i>dont prêts à la rénovation de bâtiments</i>	225	Oui	Non	
Autres contreparties	437	Oui	Non		

31.12.2023

Type d'instrument financier	Catégorie de contre partie	Valeur comptable brut (En M EUR)	Type de risque atténué (risque de transition lié au changement climatique)	Type de risque atténué (risque physique lié au changement climatique)	Informations qualitatives sur la nature des mesures d'atténuation
Obligations (par ex. verts, durables, liées à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	-	-	-	-
	Entreprises non financières	-	-	-	-
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	-	-	-	-
	Autres contreparties	-	-	-	-
Prêts (par ex. verts, durables, liés à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	687	Oui	Non	Les actions d'atténuation du changement climatique du Groupe sont liées aux prêts regroupés autour de thématiques suivantes : solutions et technologies bas carbone, production et stockage de l'électricité renouvelable, véhicules électriques ou hybrides rechargeable, immobilier neuf et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, financement de l'agriculture durable et des forêts, autres solutions « vertes » ou équipements verts. Le caractère positif et durable de ces financements contribue à l'atténuation du changement climatique et plus particulièrement au risque de transition.
	Entreprises non financières	15 283	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	880	Oui	Non	
	Ménages	2 547	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	1 050	Oui	Non	
	<i>dont prêts à la rénovation de bâtiments</i>	201	Oui	Non	
	Autres contreparties	463	Oui	Non	



11

RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

11.1 RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

Mme Claire DUMAS

Directrice financière du Groupe Société Générale

11.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport sur les risques Pilier 3 sont, à ma connaissance, conformes à la huitième partie du règlement UE N° 2019/876 (et de ses amendements ultérieurs) et ont été établies en accord avec les procédures de contrôle interne approuvées par le Conseil d'administration.

Paris, le 8 octobre 2024

La Directrice financière du Groupe

Mme Claire DUMAS



12

ANNEXES

INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 30.06.2024	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2023	Titre	Page Pilier 3 31.12.2023	Page Pilier 3 30.06.2024	Page du DEU ⁽¹⁾ 2023	Références réglemen- taires EBA
1	1			Couverture des engagements douteux	9			
1	2			Risque de marché : VaR et SVaR	11			
1	3	60	35	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	13	105	279	IRRBB1
1	4	1		Indicateurs clés	14	3		KM1
1	5	2		TLAC – Indicateurs clés	16	5		KM2
5	6	3	1	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	57	17	226	
5	7	4	2	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	58	18	227	CC2
5	8	5	3	Entités exclues du périmètre prudentiel	60	20	229	
5	9			Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres <i>Tier 1</i>	62			
5	10		4	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	62		231	
5	11		5	Composition de l'exigence minimale prudentielle de capital pour Société Générale en CET1	63		231	
5	12	6	6	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité	63	20	232	
5	13	7	7	Déductions et retraitements prudentiels CET1	64	21	232	
5	14	8	8	Vue d'ensemble des expositions pondérées	65	22	233	OV1
5	15	9	9	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	66	22	234	
5	16			Contribution des principales filiales aux expositions pondérées du Groupe	66			
5	17	10	10	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	67	23	235	
5	18			Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	68			INS2
5	19	13		Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	69	26		IFRS9-FL
5	20			Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	69			INS1
5	21	14		Composition des fonds propres réglementaires	70	27		CC1
5	22	15		TLAC – Composition	74	30		TLAC1
5	23	16		TLAC – Hiérarchie des créanciers de l'entité de résolution	75	31		TLAC3

Chapitre 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 30.06.2024	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2023	Titre	Page Pilier 3 31.12.2023	Page Pilier 3 30.06.2024	Page du DEU ⁽¹⁾ 2023	Références réglemen- taires EBA
5	24	17		Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	77	33		LR1-LRSUM
5	25	18		Ratio de levier – Déclaration commune	78	34		LR2-LRCOM
5	26	19		Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	80	36		LR3-LRSPL
5	27	11		Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	81	24		CCyB1
5	28	12		Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	82	24		CCyB2
5	29			Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	83			LI1
5	30			Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	87			LI2
5	31			Corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente (PVA)	89			PV1
6	32			Agences de notation utilisées en approche standard	99			
6	33		12	Champ d'application des approches IRB et standard	100		242	CR6-A
6	34		13	Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Goupe	100		242	
6	35		14	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences externes	101		243	
6	36		16	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	102		245	
6	37		17 - 18	Comparaison des paramètres de risque : LGD estimées et des valeurs réalisées hors clientèle de détail	103		246- 247	
6	38		20	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	104		249	
6	39			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) – IRBA	106			CR9
6	40			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) – IRBF	110			CR9
6	41			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) – IRBA	112			CR9.1
6	42			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) – IRBF	115			CR9.1
6	43		22	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	117		251	
6	44	20		Catégories d'expositions	118	37		
6	45		23	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	120		254	
6	46	21		Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	122	40		CR1
6	47	22		Variations du stock de prêts et avances non performants	124	42		CR2
6	48	23		Qualité de crédit des expositions restructurées	124	42		CQ1
6	49	24		Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	126	44		CQ3
6	50	25		Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	128	46		CQ4
6	51	26		Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	132	50		CQ5
6	52	27		Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	134	52		CQ7
6	53	28		Échéance des expositions	135	53		CR1-A
6	54	29	11	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	135	53	240	CR3
6	55	30		Exposition, EAD & RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	136	54		

Chapitre 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 30.06.2024	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2023	Titre	Page Pilier 3 31.12.2023	Page Pilier 3 30.06.2024	Page du DEU ⁽¹⁾ 2023	Références réglemen- taires EBA
6	56	31		Approche standard- exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	137	55		CR4
6	57	32		Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	139	57		CR5
6	58	33		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	141	59		CR6
6	59	34		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	149	67		CR6
6	60	35		Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	153	71		CR7
6	61	36		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA	154	72		CR7-A
6	62	37		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF	156	76		CR7-A
6	63	38		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	157	77		CR8
6	64	39		Expositions de financement spécialisé – Approche interne	158	78		CR10.1-10.4
6	65	40		Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	159	79		CR10.5
7	66	41	26	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	167	81	262	
7	67	42	27	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	168	82	263	CCR1
7	68	43	28	Expositions sur les contreparties centrales (CCP)	169	84	264	CCR8
7	69	44		Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	170	85		CCR5
7	70	45	29	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	170	85	264	CCR2
7	71	46		Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	171	86		CCR4
7	72	47		Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	173	88		CCR3
7	73	48		Expositions sur dérivés de crédit	174	89		CCR6
7	74	49		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	175	90		CCR7
8	75			Qualité des positions de titrisation conservées ou acquises	183			
8	76	50		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	183	91		SEC1
8	77	51		Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	185	93		SEC2
8	78	54		Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	187	98		SEC5
8	79			Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	189			
8	80	52		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	190	94		SEC3
8	81	53		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur	192	96		SEC4
9	82		30	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	204		270	
9	83		31	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	205		272	
9	84		32	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	206		273	
9	85	55	33	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	208	101	275	

Chapitre 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 31.12.2023	N° tableau Pilier 3 30.06.2024	N° tableau DEU ⁽¹⁾ 2023	Titre	Page Pilier 3 31.12.2023	Page Pilier 3 30.06.2024	Page du DEU ⁽¹⁾ 2023	Références réglemen- taires EBA
9	86		34	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	208		275	
9	87	56		Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	210	102		MR1
9	88	57		Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	210	102		MR2-A
9	89	58		Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	211	103		MR3
9	90	59		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	211	103		MR2-B
10	91		39	Exigences de fonds propres et expositions pondérées pour risque opérationnel	220		293	OR1
11	92	60	35	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	226	105	279	IRRBB1
11	93		36	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	227		280	
12	94			Actifs grevés et actifs non grevés	233			AE1
12	95			Sûretés reçues	234			AE2
12	96			Sources des charges grevant les actifs	235			AE3
12	97	61	37	Réserve de liquidité	236	107	283	
12	98	62		Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	237	108		LIQ1
12	99	63		Ratio de financement stable net (NSFR)	239	110		LIQ2
12	100	64	38	Bilan échéancé	241	112	284	
14	101			Indicateurs clés en lien avec le processus d'évaluation des facteurs de risque ESG au sein des business units	260			
14	102			Synthèse de l'évaluation de la matérialité	271			
14	103			Liens entre les facteurs de risques (<i>risk drivers</i>) environnement et les catégories de risque	273			
14	104			Facteurs pris en compte par l'indicateur de vulnérabilité climatique sectorielle (ICVI)	276			
14	105			Liens entre les facteurs de risques (<i>risk drivers</i>) sociaux et les catégories de risque	281			
14	106			Liens entre les facteurs de risques (<i>risk drivers</i>) gouvernance et les catégories de risque	282			
14	107	65		Portefeuille bancaire - indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique: qualité de crédit des expositions par secteur, émissions et échéance résiduelle	290	120		Modèle 1
14	108	66		Portefeuille bancaire - Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : prêts garantis par des biens immobiliers - efficacité énergétique des sûretés	298	128		Modèle 2
14	109	67		Portefeuille bancaire - Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : expositions soumises à un risque physique	300	130		Modèle 3
14	110	68		Portefeuille bancaire - Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : expositions des 20 plus grandes entreprises à forte intensité de carbone	302	130		Modèle 4
14		69		Portefeuille Bancaire - Indicateurs du Risque Physique potentiellement lié au changement climatique : Expositions soumises à un risque physique		132		
14	111	70		Récapitulatif des ICP des expositions alignées sur la taxonomie	318	148		Modèle 6
14	112	71		Mesures d'atténuation : actifs entrant dans le calcul du GAR	322	150		Modèle 7
14	113	72		GAR (%)	324	158		Modèle 8
14	114	73		Autres mesures d'atténuation du changement climatique non couvertes dans le règlement (UE) 2020/852	326	162		Modèle 10

(1) Document d'enregistrement universel.



No ADEME : FR231725_03IVZM

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

